

"Le Canada... une nation souveraine..."

"Who is a sovereign nation and cannot take her attitude to the world..."

Lord Tweedsmuir

LE DEVOIR

FAIS CE QUE DOIS

Rédacteur en chef: Omer HEROUX

Montréal, jeudi 10 janvier 1946

VOLUME XXXVII — No 7

REDACTION ET ADMINISTRATION 430 EST, NOTRE-DAME, MONTREAL

TELEPHONE: BELair 3361

SOIRS, DIMANCHES ET FETES

Administration: BELair 3361

Rédaction: BELair 2884

Gérant: BELair 3361

L'Assemblée générale de l'O. N. U. siège à Londres aujourd'hui

Ce que le gouvernement ontarien propose au Dominion et aux provinces

En quoi son plan s'écarte des propositions fédérales sur la fiscalité — Simplification et uniformisation des trois impôts

Les provinces canadiennes commencent à jeter leur sur la table. Elles répondent au projet d'un nouveau partage de la fiscalité formulé au mois d'août par le Dominion.

L'exposé ontarien représente probablement l'attitude de plusieurs provinces, du moins les plus riches en ressources et en sources de revenus (Québec et la Colombie), donc, les plus intéressées à préserver leur autonomie.

En somme, le gouvernement fédéral tenait ce discours aux provinces: Si vous voulez vous mettre de la partie, nous allons nous forger ensemble une destinée heureuse.

Cette félicité ne serait pas complète, poursuit le Dominion, si j'oubliais les vieillards; aussi ai-je l'intention de pourvoir à leur subsistance; à partir de 65 ans, ceux qui sont dans le besoin recevraient une pension mensuelle de \$30, payée moitié au moyen de contributions fédérales et moitié par des contributions provinciales.

Mais tout cela coûtera de l'argent, énormément d'argent — l'assurance-santé représenterait à elle seule une somme annuelle de \$250 millions — et comme je suis plus en mesure de le manier, je me constituerai votre intendant et je vous propose ce marché, dit encore le Dominion aux provinces:

Depuis 1942, pour les besoins de la Guerre, vous m'avez confié la perception et la libre disposition des impôts provinciaux sur les sociétés et le revenu des particuliers; je les ajoutais aux miens établis dans ces domaines et je vous versais en compensation une subvention annuelle fixe (environ \$20 millions pour la province de Québec). Nous continuerions ce régime pour une période d'essai que nous fixerions à un minimum de trois années.

Dans une grande proportion, les revenus provinciaux flexibles se trouveraient gelés à un certain plafond et les provinces se placeraient dans la situation de rentiers à la

solde de l'Etat central. Aussi le fisc torontois repousse-t-il cette transaction; il estime que cette aliénation partielle de sa liberté fiscale lui enlèverait une trentaine de millions sur la base de son budget pour l'année courante.

Voici de quelle manière les contribuables seraient appelés à acquitter leurs impôts sur leur revenu personnel et les successions, de même que les sociétés, si la conférence intergouvernementale qui se rassemblera de nouveau à la fin de janvier accepte le plan ontarien:

Nous continuerons à verser notre impôt sur le revenu (fédéral et provincial) au Receveur général du Canada, sur le modèle instauré avant la Guerre. Une seule formule à remplir. Le Dominion remettra à Québec la part qui lui reviendra. La province contribuera évidemment au fonctionnement de cette machine centrale.

Les sociétés commerciales acquitteront également leurs redevances (fédérales et provinciales) aux guichets fédéraux. Un unique rapport à faire. La cassette centrale se servira, puis distribuera à chaque province sa quote-part, en proportion des affaires transigées chez elle par ces compagnies.

Par ailleurs, les héritiers n'auraient plus affaire à payer tribut à M. Ilsley sur le moindre legs. Le frère ou le cousin du défunt adressera tout simplement au gouvernement où le défunt avait son domicile; là encore une seule formule à dresser et un seul versement à solder. Ce bureau provincial percevra tous les droits successoraux exigibles comme agent des autres provinces où se trouveront des biens appartenant au défunt. Le taux devra être uniforme dans tout le Canada.

Les Torontois vont plus loin: ils prient Ottawa de déguerpier des domaines de la fiscalité provinciale: l'essence, les amusements, les courses de chevaux, l'électricité, le pari mutuel. Ces taxations directes attribuées en partage aux budgets des provinces en vertu des compromis de 1867 devraient, disent-ils, redevenir le lot exclusif de ces dernières.

Le mémoire ontarien, si on se donne la peine de le lire en son entier, constitue un solide plaidoyer en faveur d'une autonomie provinciale bien comprise, sans perdre de vue l'intérêt canadien. On retiendra pour le moment la simplification et l'uniformisation qu'il préconise des trois impôts en débat.

Louis ROBILLARD

Les principaux rouages de la nouvelle société internationale

L'actualité

Les cadeaux du Jour de l'An

Des moralistes grognons dont le principal souci en cette existence se résume à répandre de tristes songeries, clament contre l'habitude de qu'on prise les mortels au premier jour de l'année, de se présenter de menus cadeaux.

Pendant quelques jours de la longue année, les humains ont au moins le sentiment de la fraternité, de la solidarité. Ils sont obligés de penser les uns aux autres, de s'imposer quelques sacrifices pour faire plaisir aux autres, de relâcher pour quelques instants cette lutte âpre,

(suite à la page deux)

Le carnet du grincheux

Le Canada fait grand cas de l'article que le périodique Time a consacré à son maître, M. Mackenzie King. C'est, dit-il, "un témoignage désintéressé."

Mackenzie King, dit entre autres choses l'auteur de ce témoignage désintéressé, est véritablement anglo-écossais de tempérament. Il parle un français lamentablement pauvre et il n'aime pas plus que de raison les Canadiens de langue française comme tels.

De quelle rage iconoclaste notre confrère libéral a-t-il été subitement pris pour aller ainsi renverser les idoles qu'il a lui-même dressées?

Que M. King n'aime pas plus que de raison les Canadiens français, cela pourrait bien expliquer la partie du dernier poste de sous-ministre qui nous restait. Quelle influence mystérieuse a bloqué au dernier moment la nomination du colonel Mathieu des décorations pour son rôle de héros de la défense nationale, M. Douglas Abbott, et de son secrétaire parlementaire, M. Hughes Lapointe?

S'il fallait mesurer "l'amitié de M. King pour les Canadiens français" au nombre de sous-ministres qu'il nous a donnés... le coefficient serait 0.

Si vous parlez des aptitudes administratives d'un officier élevé au poste de sous-ministre adjoint, vous insultez un héros de la guerre. Depuis quand choisit-on les administrateurs des pays d'après le nombre des décorations conquises sur le champ de bataille? Depuis quand le trouper qui a mérité par son héroïsme le "Victoria Cross" est-il automatiquement promu à la section de stratégie de l'état-major?

C'est bien mal reconnaître les mérites d'un officier qui s'est distingué que de réclamer pour lui le poste de sous-ministre "conjunct" au lieu de celui de sous-ministre "adjoint".

Quand vous parlez d'une assemblée "il y a une douzaine d'années", vous vous reportez nécessairement à une réunion du 13 novembre 1933 et non à une réunion du 19 décembre 1932. Le mot "douzaine" a strictement le même sens que le mot "jour". C'est ainsi que le Canada rétablit véritablement la vérité historique et revendique pour lui le sénateur Rainville le mérite d'avoir lancé les Jeunes-Canadiens un an après coup.

C'est le grand argument du Canada pour défendre son maître, M. King, et la politique qui nous assure dans le haut-fonctionnarisme fédéral la généreuse proportion de 0 sur 20.

Le mouvement nationaliste est bleu, comme tout ce qui ne convient pas au Canada. C'est — évidemment renversée — la conception primaire et partiellement du ciel bleu et de l'enfer rouge.

10-1-46 Le Grincheux

Choses d'hier et d'aujourd'hui

"Une chose folle et qui découure bien notre petiteesse, c'est l'assujettissement aux modes quand on l'étend à ce qui concerne le goût, le vivre, la santé et la conscience."

LA BRUYERE

Il y a trente-six ans...

Il y a trente-six ans aujourd'hui que paraissait le premier numéro du Devoir.

En certains quartiers, on voulait bien alors nous concéder trois mois de vie; quelques-uns, plus généreux, consentaient même à doubler ce délai.

Grâce à Dieu, grâce à la générosité et au dévouement de nos amis, ces sombres pronostics ont été heureusement démentis.

Nous continuons, nous continuons de servir.

M. Atlee dit aux délégués qu'ils doivent choisir entre la vie et la mort au nom des peuples de la terre

La première réunion de l'Assemblée générale de l'O.N.U. s'est ouverte à Londres à 4 heures cet après-midi (11 h. ce matin à Montréal). La nouvelle société internationale compte actuellement 51 membres.

Les organismes à constituer sont nombreux. D'abord le Conseil de sécurité qui sera en quelque sorte l'arbitre du monde; les Cinq y sont déjà en permanence et il reste à désigner les six autres membres non permanents.

Le Conseil de sécurité aura sous sa juridiction immédiate un comité d'état-major et une armée. Le premier sera composé des chefs d'états-majors des Cinq, et aura la direction technique de l'armée internationale sous l'autorité du Conseil. L'armée internationale elle-même sera formée de forces terrestres, navales et aériennes que tous les membres de l'O.N.U. devront fournir sans délai à la demande du Conseil, et selon des quotités qui doivent être déterminées dans un bref délai.

Un troisième rouage sera sous la juridiction du Conseil de sécurité, c'est la commission de l'énergie atomique; le projet formulé par MM. Truman, Atlee et King a été ratifié par la conférence de Moscou; cette commission sera formée des onze membres du Conseil de sécurité plus le Canada. Les recommandations et rapports de cette commission devant être soumis au Conseil de sécurité, il s'ensuit que le tout sera sujet au droit de veto des Cinq. La commission elle-même n'a comme rôle que d'étudier les moyens à prendre pour promouvoir la réalisation des conditions préliminaires à l'échange de secrets atomiques et autres en vue de leurs utilisations pacifiques.

Ce rôle très limité était déjà défini dans la déclaration Truman-Atlee-King et dans le communiqué de Moscou, mais des sénateurs étatsuniens ont obtenu des déclarations encore plus formelles en ce sens. M. Byrnes a mis fin hier à Londres à cette controverse en disant que les Etats-Unis ne donneront aucun secret atomique sans l'approbation du Congrès de Washington; il a ajouté que la Russie et l'Angleterre concourent dans ces vues. Le secrétaire d'Etat a précisé qu'à toutes les étapes de ses travaux la commission sera régie par les règlements de sécurité formulés à son sujet, et que toutes ses recommandations devront être ratifiées par le Congrès des Etats-Unis.

Voici donc une nouvelle procédure. Les Etats-Unis ont un droit de veto comme grande puissance, et ce droit est normalement exercé par le délégué du pays au Conseil de sécurité, délégué qui relève du gouvernement, c'est-à-dire du président des Etats-Unis; mais de plus pour ce qui concerne l'énergie atomique, un nouveau droit de veto est attribué au Congrès. C'est un développement du principe constitutionnel de la division des pouvoirs que les Etats-Unis ont poussé plus loin que l'Angleterre; le gouvernement anglais étant à la merci du parlement c'est en quelque sorte un veto permanent; mais comme aux Etats-Unis le pouvoir exécutif ne dépend pas du pouvoir législatif, qu'il n'y a pas de responsabilité ministérielle, on comprend que le pouvoir législatif se fasse reconnaître certaines prérogatives dont jouissent les Etats-Unis dans le nouveau droit international. Le problème ne se pose pas pour la Russie qui est une dictature, mais ce principe nouveau pourrait bien influencer les deux grandes puissances qui sont en train de remanier leurs constitutions: la France et la Chine.

L'Assemblée générale aura sous son autorité immédiate deux corps importants de l'O.N.U. D'abord le secrétariat qui groupera tout un fonctionnarisme international, avec des experts et techniciens qui seront en même temps au service de tous les rouages de cette société des nations. Ce personnel relèvera du secrétaire général, l'un des principaux titulaires à nommer pendant la réunion qui commence. Il faut souligner cependant que tous les rapports du secrétariat iront à la fois et automatiquement à l'Assemblée et au Conseil de sécurité.

L'autre rouage qui relèvera de l'Assemblée, c'est le Conseil des "trusteeships"; cet organisme sera composé des Cinq ex-officio, et de tous les autres pays qui administrent des domaines coloniaux. Si plus tard des pays qui n'ont pas de colonies en acquièrent ou s'en voient confier par l'O.N.U., ils entreront dans ce conseil. Le statut des colonies est assez mal défini, et les grands empires ne sont pas décidés à permettre d'interventions dans leurs domaines exclusifs; mais les colonies enlevées aux vaincus, et d'autres territoires litigieux que l'O.N.U. confiera à une ou plusieurs puissances seront placés sous la tutelle des Nations-Unies, et le Conseil des "trusteeships" devra à ce sujet rendre compte à l'Assemblée générale.

Après l'Assemblée et le Conseil de sécurité, deux autres organismes occuperont un rôle de premier plan, en ce sens qu'ils ne dépendront pas immédiatement des deux premiers mais jouiront de plus d'autonomie. C'est le Conseil économique et social, et la Cour internationale de justice. Le tribunal mondial sera formé de quinze membres choisis par l'Assemblée; il sera chargé de trancher les litiges entre pays quand il s'agira de litiges justiciables.

Le Conseil économique et social sera formé de dix-huit membres élus par l'Assemblée; sa tâche consistera à coordonner le travail de quatre organismes chargés de supprimer les causes économiques et sociales de la guerre. Ces quatre mécanismes internationaux sont: 1o, La Banque internationale de reconstruction projetée à Bretton-Woods, et où 35 pays sont déjà entrés; elle fournira des fonds pour la restauration

des pays éprouvés par la guerre; 2o, Le Fonds monétaire international, qui est aussi une création de Bretton-Woods, et qui aidera les pays membres de ce rouage à stabiliser leur monnaie; 3o, L'Organisation des vivres et de l'agriculture, instituée à la conférence de Hot-Springs, et qui a tenu une réunion récente à Québec; elle a pour but de hausser le niveau de l'alimentation et de la nutrition sur toute la terre, notamment par une meilleure distribution des produits alimentaires; 4o, L'Organisation internationale de l'aviation civile, fondée en 1944, et dont l'objet est de résoudre les problèmes économiques, légaux et techniques qui se posent dans ce domaine, avec les possibilités nouvelles que la guerre a suscitées.

Dans ce quadruple programme, c'est celui de l'aviation qui paraît le plus épineux; il oppose d'une part les grandes puissances et les autres; et dans ce conflit il se peut que les grandes puissances se divisent, celles qui sont moins bien placées penchent vers la décentralisation. C'est l'un des problèmes qui divisent le plus l'Angleterre et les Etats-Unis. Ces deux pays tenteront d'en venir à un accord par une conférence qui s'ouvrira mardi aux Bermudes. Dès avant la fin de la guerre on prévoyait de sérieuses difficultés entre les deux grands vainqueurs d'Occident; mais depuis les élections anglaises le problème s'est aggravé, et l'on s'attend que la conférence des Bermudes donne lieu au premier choc entre le programme de nationalisation de l'Angleterre et le régime de la libre entreprise des Etats-Unis, car le gouvernement Atlee a mis à son programme la nationalisation de l'aviation commerciale. L'Angleterre veut que les tarifs aériens soient soumis à des minimums fixés par les gouvernements, tandis que les Etats-Unis préconisent pour les lignes aériennes le droit d'établir leurs propres tarifs.

L'Assemblée générale qui siège aujourd'hui est composée d'un représentant de chaque pays membre; les nominations qui relèvent d'eux dans les rouages de l'O.N.U. ne sont qu'une partie importante mais secondaire de ses fonctions; sa principale tâche est de discuter "toute question" se rapportant à la paix, et de soumettre des recommandations au Conseil de sécurité. Mais son rôle finit là, c'est le Conseil de sécurité qui a le dernier mot. Dans ce Conseil chacun des Cinq peut imposer son veto sur toute décision importante; le seul frein à l'hégémonie des grandes puissances, c'est que les décisions du Conseil doivent se prendre à une majorité de sept voix, de sorte que lorsque cinq des six membres non permanents sont d'accord, ils disposent eux aussi d'un droit de veto collectif. Mais c'est un bien faible contrepoids à la domination des Cinq. Il est vrai que depuis San-Francisco on a constaté — nor les conférences de Londres et de Moscou — que l'unanimité des Cinq est plus difficile à faire que celle des Trois.

Le premier ministre Atlee a prononcé le discours inaugural de bienvenue au palais de Westminster. Il a dit aux délégués qu'ils doivent faire leur choix entre la vie et la mort au nom des peuples de la terre. L'avènement de la bombe atomique, a-t-il dit, n'a été que le dernier d'une série d'avertissements à l'humanité, qu'à moins que les forces de destruction ne puissent être contrôlées, on verra d'immenses ruines et la presque annihilation des parties les plus civilisées de l'humanité. Après avoir rappelé les principes de liberté et de justice formulés dans le préambule de la Charte de San-Francisco, le premier ministre anglais a ajouté: Disons bien clairement quel doit être notre objectif ultime. Ce n'est pas seulement la négation de la guerre, mais la création d'un monde de sécurité et de liberté, d'un monde gouverné par la justice et la loi morale. Nous désirons affirmer la prééminence du droit sur la force, et du bien général sur les ambitions égoïstes et régionales.

On prédit à Londres que le premier président de l'O.N.U. sera M. Paul-Henri Spaak, chef de la délégation belge. C'est la délégation anglaise qui proposerait sa candidature. Cette élection doit se faire dès aujourd'hui. On prévoit l'élection d'un Canadien parmi les 18 membres du Conseil économique et social; il semble bien aussi que le Canada sera l'un des membres non permanents du Conseil de sécurité. M. Pearson, notre ambassadeur à Washington, reste le candidat dont on parle le plus pour le poste de secrétaire général. Il est entendu qu'un Canadien sera membre de la Commission de l'énergie atomique. Enfin il est possible qu'un juriste canadien soit nommé à la Cour internationale de Justice; ce serait M. J.-E. Read, conseiller légal aux Affaires extérieures et qui est membre suppléant de la délégation canadienne à l'Assemblée.

Hier soir, le roi Georges VI a reçu à dîner les délégués des Nations-Unies; il y avait 84 invités à ce banquet servi dans de la vaisselle d'or qui date de 1690. Dans son discours le roi a rappelé le principe sur lequel repose tout le droit international: Les droits des nations et des individus ne peuvent pas exister et se trouver assurés à moins que les nations comme les individus ne soient membres d'une société ordonnée. Il a dit que la croisade de paix ne réussira que si les représentants des peuples font preuve de compréhension, de patience et de tolérance les uns envers les autres; cela est très juste à condition que la tolérance ne serve pas de prétexte aux intérêts pour leur permettre de pactiser avec l'oppression.

A l'Assemblée générale aujourd'hui il manque les trois Etats baltes qui ont été victimes de l'agression soviétique et que les autres grandes puissances ont abandonnés; il y a aussi plusieurs peuples qui sont représentés par des gouvernements oppresseurs, à commencer par celui de l'U.R.S.S. Cela limite singulièrement les possibilités de l'O.N.U.; en tout cas, c'est assez pour exiger que ceux qui parlent de la paix internationale le fassent comme d'un idéal encore bien lointain, et non comme d'une conquête de la victoire alliée qu'il ne s'agirait plus que de défendre. Les paroles de M. Atlee à ce sujet méritent d'être retenues. Paul SAURIOL

Bloc-notes

Des remarques de M. Beaudry Leman

Le chaos de l'après-guerre est fait, comme l'on pouvait certes s'y attendre, de bien des problèmes, de leur accumulation, de leur confusion, de leur aggravation aussi, car plusieurs d'entre eux, parmi les principaux, existaient déjà et se posaient avec acuité avant que le monde ne se fût mis, six longues années durant, avec un acharnement dont il reste lui-même étonné, à l'oeuvre de sa propre ruine: problèmes d'ordres divers, qui se présentent, en un invraisemblable enchevêtrement, à l'intérieur des pays et sur le plan international, parfois sous les deux aspects en même temps, ce qui n'est pas pour les simplifier, non plus que pour faciliter la tâche des hommes d'Etat qui ont à les résoudre. Le monde poursuivrait-il le procédé de se mettre sens dessus-dessous, à la fin de se transformer? A la cessation des hostilités généralisées n'a pas correspondu en tout cas le retour à la paix et encore moins à l'ordre. La misère est partout plus grande qu'elle n'a jamais été; les peuples sont écrasés de dettes et ploient sous le poids des impôts; le chômage menace de reparaitre, à la cadence du licenciement des armées, avec une intensité nouvelle et accrue; la production, aux endroits où elle avait le plus de chance de rentrer tôt dans ses voies normales, se voit entravée par des conflits entre patrons et ouvriers; des blocs, sous plusieurs formes, embarrassent, quand ils ne les ferment pas complètement, les avenues du commerce.

Il faut savoir gré à ceux-là qui, en les conjectures d'un pareil dé-

sarroi, profitent des occasions qui leur sont faites de formuler de salutaires rappels au bon sens, au sens de l'ordre, à l'esprit de discipline.

Ce que le président de la Banque Canadienne Nationale, M. Beaudry Leman, a su faire, dans les remarques, sous forme d'allocation, qu'il vient d'adresser à la réunion annuelle des actionnaires de cette institution, et au cours desquelles il a abordé quelques questions qui sont, pourrait-on dire, d'actualité brûlante, les unes spécifiquement canadiennes, d'autres, de caractère international, mais qui ne concernent pas moins le Canada au premier chef. Ces remarques, adressées aux actionnaires d'une banque, valent d'être signalées à l'attention d'un public moins restreint.

Ce que nos armées coûtent encore

M. Leman parle de la dette du pays, du budget d'Ottawa, des impôts qui l'alourdissent. Les charges fiscales qui découlent du budget, dit-il en substance, importent plus que la dette, si impressionnant que soit le chiffre de celle-ci: seize milliards de dollars, comparativement à trois milliards, en 1939. Il y a eu des dégrèvements mais le poids des impôts reste excessif. Dans le récent budget de M. Ilsley, un point est particulièrement inquiétant: Le dernier budget de l'armée a lieu de surprendre. Les armées de terre, de mer et de l'air du Canada comptent 55.000 hommes. Le coût en est évalué, pour l'exercice 1945-46, à \$1,068,170,000; il sera à peu près le même qu'en 1944-45, la dernière année de la guerre, alors qu'il s'établissait à \$1,143,732,000. Pendant la première année de paix, le budget de l'armée sera trente fois et demie plus élevé que pendant la dernière année d'avant-guerre. Il était en 1938-39, de \$31,751,000.

Nous avons appris à jouer au soldat, plus ou moins à notre compte et assez peu à notre avantage. Cela nous a manifestement coûté, nous coûte encore et continuera de nous coûter très cher. Le contribuable, même celui-là qui se sent des ailes à la fois impérialistes et belliqueux, ne pourra manquer de s'en apercevoir. Le coût soutenu de l'aventure aura-t-il pour effet de déciller des yeux, d'ouvrir certaines compréhensions?

Ottawa et les provinces

Tout en reconnaissant que la multiplicité des organismes fiscaux est incommode et onéreuse, M. Leman indique le danger qu'il y aurait de permettre au ministre des Finances d'Ottawa de devenir comme le grand argentier de tout le pays, par suite de l'abandon définitif qui lui ferait des provinces de maintes sources de revenu qu'elles détient encore ou qu'elles ont déjà détenues. Il en pourrait résulter, note-t-il, la nationalisation non seulement des services publics, mais aussi — les provinces cherchant à se compenser par ailleurs, pour être en mesure de s'acquitter de leurs responsabilités propres — d'autres sortes d'entreprises. La tendance en ce sens est déjà fortement marquée: plusieurs provinces exploitent, outre des services publics, des sociétés d'assurance, des réseaux ferrés, le commerce des spiritueux et quoi encore. Les événements et la politique ont une logique inéluctable.

Qu'on cesse de parler d'enrichissement

On parle parfois, dit M. Leman, de l'enrichissement de la nation pendant la guerre... Avant d'insister sur cet enrichissement, il serait prudent d'établir que les citoyens de ce pays sont pourvus d'habitations confortables.

(suite à la page deux)

Avis de décès

DESJARDINS. — A Montréal, le 9 janvier 1946, à l'âge de 72 ans, est décédée Mlle Cécile Desjardins, fille du Dr Edouard Desjardins, et de Zélie Paré, décédée. Les funérailles auront lieu vendredi, le 11 courant. Le convoi funéraire partira du salon Jeanne-Mance de l'Hôtel-Dieu, 3830, Saint-Urbain, à 8 h. 30, pour se rendre à l'église Saint-Léon de Westmount, où le service sera célébré à 9 heures, et où la sépulture sera faite. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. R. Liemont, angle Western et Greene à 8 h. 45. Direction Victor Dubois.

LANGELIER. — A l'Hôtel-Dieu de Montréal, le 8 janvier 1946, à l'âge de 66 ans, est décédé Joseph Langelier, fondateur et propriétaire de Living-Room Furniture. Les funérailles auront lieu vendredi le 11 courant. Le convoi partira de sa demeure, où la dépouille mortelle est exposée, No 2, rue Laurendeau, Montréal-Est, pour se rendre à l'église St-Octave, Montréal-Est, où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de l'Est, lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Ralliement: rues de la Montagne et Dorchester à 8 h. 30.

PERRAS. — A Montréal, le 8 janvier 1946, à l'âge de 90 ans, 11 mois, est décédé Joseph-Avila Pererras, époux de Philomène Hubert, décédée. Les funérailles auront lieu vendredi, le 11 courant. Le convoi funéraire partira de la demeure de son fils, le Dr Loyola Pererras, 520, avenue Grosvenor, à 8 h. 15, pour se rendre à la cathédrale, où le service sera célébré à 9 heures, et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Ralliement: rues de la Montagne et Dorchester à 8 h. 30.

Service anniversaire

TESSIER. — Le mardi, 22 janvier, à 10 heures, dans l'église des Cèdres, sera chanté un service anniversaire pour le repos de l'âme de Mlle Angéline Tessier, fille de Laurent Tessier et de l'abbé Charles Tessier, de Larose, Louisiane. Cordiale invitation aux parents et amis.

Nécrologie

ALARIE. — A Montréal, le 8, à 71 ans, Mlle Jeanne Alarie, née Elodie Alarie, 1275a, Beaugrand.
BASTIEN. — A Montréal, le 8, à 24 ans, Gilbert, fils d'Adrien Bastien et d'Allice Desmarais, 4467 ch. St-Léonard de Port-Maurice.
BESSETTE. — A Montréal, le 8, à 75 ans, Mme Alexandrine Bessette, née Alberta Pitau, 517, Cherrier.
BILLODEAU. — A Montréal, le 7, Mme Jeanne Billodeau, née Aline Spedding, 4131, Coloniale.
BOURDEAU. — A Verdun, le 9, à 65 ans, Mme Edouard Bourdeau, née Malvina Paré, 484, Avenue Victoria.
BRAULT. — A Ville La Salle, le 9, à 81 ans, Mme veuve Téléphore Brault, née Léa Lefebvre, 199, 2e avenue.
CORBIEL. — A Point-Viau, le 6, à 16 ans, Madeleine, fille de Lucien Corbiel et de Marguerite Dagenais.
COURTIS. — A l'Assomption, le 7, à 77 ans, Charles Courtis, époux de Stéphanie St-Germain.
DESJARDINS. — A Montréal, le 9, à 72 ans, Cécile, fille de feu le Dr Edouard Desjardins et de feu Zélie Paré.
DESORMIERES. — A Montréal, le 8, à 43 ans, Joseph-Edouard Desormier, époux de Marie-Jeanne Morand.
DEUBUC. — A St-Laurent, le 8, à 86 ans, Ursule Desforge, épouse de feu Charles Dubuc, 182 rue Desjardins.
GUYON. — A Montréal, le 7, à 66 ans, Georgine Robert, épouse de feu Apollinaire Guyon.
HAMELIN. — A Grandpré, comté de Portneuf, le 8, à 65 ans, Mme Fortunat Hamelin, née Hélène Paquet.
HAMELIN. — A Bordeaux, le 9, à 44 ans, Romuald Hamelin, époux de feu Euphémie Aubin, 1566, Vial.
LAFRICAIN. — A Montréal, le 8, à 73 ans, Marie-Louise Dupuis, épouse de Jean-Baptiste Lefrançois, 400 ch. St-Marie-Anne.
LAUZON. — A Montréal, le 7, à 79 ans, Jérôme Lauzon, époux de Marie-Eliette Campeau, 287 St-Augustin.
LEMBRE. — A Montréal, le 9, à 14 ans, Marcelle, fille de Willie Lembre et de Cécile Lafleur.
LEROUX. — A Montréal, le 8, à 40 ans, Jeanne Trudel, épouse d'Hector Leroux, 211, Lacombe.
MILLOUX. — A Montréal, le 7, à 39 ans, Mme Joseph Milloux, née Angéline Vermette.
MARSIS. — A Montréal, le 8, à 56 ans, Mme Emilie Marsis, née Marie Jacques, 2522 St-Denis.
MORRIS. — A Montréal, le 7, à 19 ans, André Morris, 4802, St-Jacques.
OUELLETTE. — A Montréal, le 8, à 85 ans, Mme veuve Ubalde Ouellette, née Eugénie Landry, 317 Lévis.
SANTACAPITO. — A Montréal, le 8, à 66 ans, Mme veuve Michel Santacapito, née Marie Dangel.
SIMARD. — A St-Maxime, le 8, à 82 ans, Mme J.-M. Simard, née Ludvine Delpé, de Notre-Dame de Stanbridge.
STE-MARIE. — A Montréal, le 8, Florida Ste-Marie, fille de feu M. et Mme Alexis Ste-Marie.

A L'ETRANGER

Laguna, Calif., 6 Janv. (U.P.) — A Laguna, à l'âge de 50 ans, est décédé M. Slim Summerville, un des pionniers dans les premiers jours du cinéma pour la compagnie Keystone. C'est le lancement en 1929, du film "All Quiet on the Western Front", dans lequel il joua le rôle sérieux-comique de Thelma, Slim Summerville obtint finalement la renommée qui lui avait été refusée durant 17 ans. Du son prénom George, il était surnommé sous le nom de Slim, cause de sa haute taille, 6 pieds et trois pouces et de son poids léger, seulement 100 livres.
Poughkeepsie, N.Y., 6 Janv. — A New-York, à 58 ans, est décédé le révérend Père Oliver B. Skelly, S.J., conseiller spirituel au noviciat de St-André-sur-Hudson. Le Père Skelly était né à Brooklyn; il fit ses études au collège de St-François-Xavier, à New-York, et en 1905, il entra dans la société de Jésus. Après avoir complété ses études classiques et scientifiques, il enseigna la littérature pendant quelques années au collège Loyola, à Baltimore et au collège St-Joseph, à Philadelphie.
Il fut ordonné prêtre en 1920, au collège Woodstock par le cardinal Gibbons. Peu après, il fut envoyé comme missionnaire en Jamaïque, dans les Indes occidentales anglaises. Il fut missionnaire durant la période de 16 ans et revint au pays en 1939 pour cause de santé.
Lui survivent deux sœurs, Marie Lillian Skelly, de Brooklyn et Soeur Marie Lucille du couvent Visitation de Georgetown, Washington, D.C. une nièce, Mlle May Skelly, et deux neveux, James et Harold Skelly, de New-York.
Danbury, Conn., 7 Janv. — A Danbury, à l'âge de 77 ans, est décédé le révérend H. Fenton, vice-président de la banque Union Savings, manufacturier retiré, ancien conseiller à la ville et éminent industriel.

Bloc-notes

(suite de la première page)

bles en nombre suffisant, qu'ils ne peuvent aucunement se procurer des vêtements et qu'ils n'ont rien, surtout celle qui est produite au pays, n'est pas rationnée. Sans doute la population du Canada est-elle beaucoup mieux partagée que celle de la plupart des pays de l'Europe et de l'Asie. Sans doute devons-nous porter secours à ceux qui manquent de tout et qui réclament à grands cris ce dont nous pouvons nous passer sans de trop grands sacrifices. Mais, de grâce! qu'on cesse de nous parler d'argent et d'enrichissement. Les Allemands, les Autrichiens, les Hongrois, les Grecs, les Chinois et quantité d'autres regorgent de ce qu'on est convenu d'appeler de l'argent, mais ils meurent de faim.

Bretton Woods et l'or

A propos des accords qui ont résulté de Bretton Woods, M. Leman considère qu'ils pourront être une grande amélioration en vue de la reprise du commerce international, même si l'établissement, qu'ils prévoient, d'un fonds de stabilisation des changes n'avait d'autre résultat que d'assainir les diverses monnaies nationales et d'établir une relation stable entre elles. Il restera à faire comprendre à tous les pays, ajoutait-il, qu'il ne peut y avoir d'ordre sans discipline, qu'elle soit volontaire ou imposée. L'histoire de notre époque fera mention de l'absence de toute discipline monétaire et ce sera la page humiliante. Le Canada peut se féliciter d'avoir échappé à des expériences faites ailleurs et dont les conséquences ont été tragiques: L'or est bien loin de constituer la richesse d'une nation, son usage n'est pas indispensable pour assurer à l'intérieur l'échange des biens et des services; mais sa possession, dans une mesure suffisante, constitue une discipline monétaire à laquelle on ne peut se soustraire sans s'exposer à de graves dangers. L'or est comme le frein d'une automobile; il ne fournit pas la force motrice, mais qu'il oserait s'aventurer dans une voiture sans frein?

M. Leman paraît être du groupe, dont fait mention M. Edouard Montpetit, dans son livre: Sous le signe de l'or, de ceux qui restent attachés non pas à l'or pour l'or, mais à la stabilité que l'or représente. Le groupe en question est probablement plus nombreux qu'on ne serait porté à le croire, et qui ne se recruta pas dans le seul monde de la banque et de la finance.

Joujou à supprimer

Une modification récemment apportée par le Parlement fédéral au code criminel a pour effet d'interdire l'exposition en public, sur les couvertures de livres ou de périodiques, sur les affiches de théâtre, ou ailleurs, de dessins ou d'images représentant des personnages armés ou encore dans le geste de commettre un crime. Mesure sage, qui pourra sans doute donner de bons résultats, à la condition toutefois que les autorités prennent les moyens de faire respecter la loi modifiée. N'y aura-t-il pas lieu cependant de faire davantage dans le même sens et d'interdire par exemple la vente de certains jouets qui sont la représentation à peu près parfaite d'armes automatiques, revolvers, pistolets automatiques, poignards?

A ce qu'en disent des agents de la police montrealaise, l'existence de ces jouets, la vente qui s'en fait pratiquement librement et très largement dans une infinité de boutiques ne seraient pas étrangères à une recrudescence qu'ils constatent dans la criminalité juvénile. Le sergent de police Armand Barbeau procédait, l'un de ces jours derniers, à l'arrestation de deux jeunes garçons, des moins de seize ans, suspects de divers vols. Sur les deux il a trouvé des revolvers-jouets et au moment où il procédait aux arrestations, l'un des garçons a fait mine de le mettre en joue. Les matières plastiques peuvent devenir jouets en prenant beaucoup d'autres formes que celles des armes.

Emile BENOIST

Imprimés de deuil

MEMENTOS - REMERCIEMENTS imprimés ou gravés. Prix et spécimens sur demande. L'Imprimerie Populaire, limitée 130, Notre-Dame est. Montréal. Tél. BELcot 9361

CALENDRIER

Table of the calendar for January 1946, showing days of the week and dates.

1er mois JANVIER. 31 jours. emani: VENDREDI 11 JANVIER 1946. Lever du soleil, 7 h. 46. Coucher à 16 h. 41. Lever de la lune, 8 h. 18. Coucher de la lune, 9 h. 39. Premier Quartier, le 10, à 3 h. 27m. du soir. Pleine lune, le 17, à 9 h. 46m. du matin. Dernier Quartier, le 24, à 11 h. 50m. du matin.

Ce journal est imprimé au No 430 rue Notre-Dame est, à Montréal, par l'Imprimerie Populaire (responsabilité limitée), éditeur-proprétaire. — Georges Pelletier, directeur-gérant. Presses et autres autorisées à faire emploi pour réimpression, de toutes les données attribuées à la Canadian Press, à l'Associated Press ou à l'Agence Reuter, ainsi que de toutes les informations locales que le "Devoir" publie sous le nom de ses correspondants particuliers. Les droits de reproduction partielle ou entière du "Devoir" sont également réservés. Autorisé comme envoi postal de la deuxième classe, Ministère des Postes, Ottawa.

L'actualité

(suite de la première page)

presque abominable, qui les dressent en adversaires à toutes les heures du jour, qui fait souvent que chaque soir ils rentrent au foyer comme des fauves dans leur tanière. Quand on songe à tous les sourires qui éclairaient les innombrables figures d'hommes, de femmes et d'enfants, qui souvenaient attendris et s'envolaient dans les émes libérés un moment de l'obsession du gain qui pourtant fut à mesure qu'il est conquis comme l'eau du tonneau des Danaïdes, ce se'ait vraiment dommage que cette belle coutume se perde. La femme songe en regardant les délicats tissus noyés dans les flots de papier soyeux, que son grognon mécontent, est tout de même un brave homme. Même les cadavres intéressés font quand même plaisir, car on se redit avec une douce indulgence que ceux qui les offrent ne manquent tout de même pas d'une certaine reconnaissance, et qu'au surplus on a pour vous et votre position, une considération, ce qui pour la vanité d'un grand nombre de gens est presque la même chose. Et puis jamais il ne se fait tant de bien à si peu de frais, et la vertu d'économie y trouve tout de même son compte. Car qui racontera les surprenants et merveilleux périples que peut accomplir une simple boîte de cigares en ces jours fortunés! Le monde employé qui a la règle de son patron, la règle à un patron qui n'est pas un ami, qui l'envoie à son patron, qui à son tour le renvoie à un autre employé ou à un ami. Tous jours intacts, coquette et parfumée, elle va ainsi sous des enveloppes différentes, dans les bras des facteurs successifs, et des centaines de gens en saluent l'arrivée avec des exclamations de joie, car elle vaut sans doute plusieurs dollars, et en ces temps de rationnement forcé, c'est quelque chose de précieux. Le même objet donne ainsi à la fois le plaisir de recevoir et de donner. Que dire des boîtes de succulentes confiseries, des délicates bouteilles de parfum qui laissent voltiger derrière elles, des senteurs pénétrantes. Dans les postes royales elles se croisent, se rencontrent s'échangent à l'infini, jamais ouvertes, toujours redressées à quelque autre heureuse mortelle qui leur confiera la mission d'aller éveiller un peu de joie ailleurs.

Ainsi à peu de frais, elles répandent la joie, messagères de bonheur dans des foyers sans nombre, symbole ironique mais touchant de l'illusion. On a éprouvé du contentement à recevoir, puis à donner, tandis que l'homme économicus est au fond satisfait. Car cela n'a rien coûté. Personne n'en est plus riche ni plus pauvre, mais les nouveaux mariés qui reçoivent force cadeaux, et qui en rendront autant quand les donateurs se marieront ou marieront leurs enfants à leur tour. Il n'y a guère que les marchands à s'en plaindre. Il ne faut pas douter que quelque jour, un congrès mettra le problème à l'étude pour trouver un remède à cette collaboration tacite, et insistieuse, peu propre à la prospérité matérielle de l'industrie. Au fond c'est une loi fort simple d'économie politique. Plus ou moins, chacun a quelque dette envers quelqu'un. Si cent individus se doivent une centaine de dollars, cela fait une somme de dettes de dix mille dollars. Mais si la chaîne de remboursement n'est pas brisée, le premier cent dollars aura acquitté la dette de \$10,000. On comprend les cris d'admiration de Panurge quand l'orateur Panurge lui expliqua le système des "débiteurs et prestataires". Le plus curieux c'est que ce système s'est appliqué aux dettes de la dernière guerre, alors que les pays créanciers et débiteurs se sont tous trouvés en fin de compte aussi pauvres les uns que les autres.

10-1-46

ROUK

Feu Mme Damien Masson. Nous apprenons la mort de Mme Damien Masson, née LeRoy (Marie), décédée à Anger, France, ces jours derniers, à l'âge de 74 ans. Un câblogramme a appris la nouvelle à son fils, M. Yves Masson. Le 30 décembre dernier, le Dr Damien Masson, son mari, est décédé à Montréal. Au cours de la première grande guerre, Mme Masson s'était occupée d'activités artistiques à Montréal et aux Etats-Unis avec le concours d'artistes tels que Jeanne Maubourg-Roberval (alors au Metropolitan Opera de New-York), Albert Roberval (chef d'orchestre), Honoré Vaillancourt, Edgar Beckman et le regretté Léo-Pol Morin. Plusieurs autres artistes doivent aussi leurs succès à Mme Masson. Très dévouée aux oeuvres charitables, Mme Masson organisait des soirées artistiques pour venir en aide aux nécessiteux. En reconnaissance de son dévouement, elle avait été décorée des Palmes académiques (officier) et aussi de la décoration "Léopold de Belgique". Membre du "Ladies Morning Club", Mme Masson était excellente pianiste. Elle avait étudié le piano avec Jules Massenet, célèbre musicien français, et Isidore Philipp, du Conservatoire de Paris, dont elle était diplômée. Elle laisse dans le deuil son fils, Yves Masson, de retour de France depuis le mois de mars dernier; sa belle-fille, Mme Yves Masson (Louise Wyns-Buisseret), sa petite-fille, Viviane-Damienne Masson. Un service sera chanté pour le repos de l'âme de Mme Masson. La date et l'heure en seront annoncées plus tard.

Promotion au service des douanes du "P. C." Le Pacifique Canadien annonce la promotion de M. J.-Arthur Lajoie au poste d'agent général des douanes, avec bureaux à Montréal. Considéré comme une autorité dans les questions douanières, par suite de la longue expérience qu'il a acquise dans ce domaine depuis son entrée au Pacifique Canadien en 1911, M. Lajoie est un ancien maire de Dorval. Il a aussi rempli, pour cette municipalité, les fonctions de commissaire d'école.

Une exposition de la propriété

Elle est organisée par le Comité de la propriété de la Chambre de commerce des jeunes

Le comité de la propriété de la Chambre de commerce des jeunes tiendra une exposition le printemps prochain. On se rappellera qu'un projet semblable de la jeune Chambre a été remis l'an dernier à cause des restrictions fédérales. Tous les plans nécessaires de même que le travail préliminaire à l'organisation d'une semblable entreprise ont été faits. Les membres du comité de la propriété ne l'auront qu'à continuer le travail déjà commencé, qu'à l'améliorer et le faire concorder avec la présente situation d'après-guerre pour réaliser cet unique événement au Canada. Des kiosques, installés dans une grande tente circulaire et dans des abris temporairement construits à cette fin renfermeront de multiples matériaux de construction ainsi que des plans qui traiteront de la structure, de la propriété, de l'urbanisme, de l'architecture, de l'embellissement, de l'ameublement, de la décoration intérieure et des autres sujets relatifs à l'habitation. Cette grande exposition sera tenue sur l'emplacement du parc Jeanne Mance. Le but que veut atteindre le comité est d'éduquer le public sur les moyens à prendre pour construire et ainsi populariser l'idée de devenir propriétaire. (Communiqué)

Jamaica Public Service

Les profits de Jamaica Public Service de son côté se sont chiffrés à \$29,666 durant le mois de novembre à comparer à \$20,360 en 1944. Pour les douze mois terminés le 30 novembre, les recettes totales ont été de \$301,774 comparativement à \$263,963 précédemment.

Un Hollandais qui a participé à la résistance secrète

Mlle Liliane Savage, qui depuis le départ de M. Poehle dirige à titre intérimaire le bureau d'information du gouvernement des Pays-Bas à Montréal, donnait l'occasion aux journalistes ce matin de rencontrer un Hollandais, M. Hans ten Herkel, qui a participé à la lutte de la résistance de son pays contre les autorités d'occupation nazies. M. ten Herkel a passé toutes les années de la guerre en Hollande, où il lui a fallu changer cinq fois de domicile. Fait remarquable, il a épousé en ce pays une Canadienne française, Mlle Louise Chênevert, fille de M. Cuthbert Chênevert, de Berthierville. Mlle Chênevert, aujourd'hui Mme ten Herkel, mère d'un garçonnet de trois ans, le petit Freek, est apparentée par sa mère aux Melchers, nom bien connu dans la distillerie. Avant la guerre, M. ten Herkel avait étudié la chirurgie dentaire à l'université d'Utrecht. Il se propose, à Montréal, d'étudier à la même faculté de l'université McGill. Dentiste dans les forces armées, M. ten Herkel a aussi servi dans la résistance clandestine hollandaise, section du journalisme. Il recevait son information par radio, de Grande-Bretagne ou des Etats-Unis, et retrançait les nouvelles par des petits feuillets imprimés qu'il s'agissait de distribuer secrètement à bicyclette. Mlle Chênevert étant sujet britannique, sa situation en Hollande s'est trouvée grandement améliorée du fait de son mariage avec un Hollandais; elle eût probablement été faite prisonnière des Allemands, n'eût été cette union, accomplie dans des circonstances assez curieuses. Le jour de son mariage, M. ten Herkel dut utiliser pour entrer la rejoindre un camion chargé de cadavres déshabillés; la cérémonie du mariage ne dura que cinq minutes. M. ten Herkel se flatte, avec raison, d'avoir accompli en Hollande, durant la guerre, une oeuvre de diffusion des nouvelles propres à relever le moral de ses compatriotes. George Gershwin n'avait jamais joué un concerto au piano avant d'en composer un.

AVEC AIR-CANADA



G/C.R. McGregor, O.B.E., D.F.C. G/C.E. Moncrieff, O.B.E., A.F.C.

Winnipeg. — Deux anciens officiers de l'aviation Royale canadienne qui se sont distingués au cours de la dernière guerre, viennent d'entrer au service d'Air-Canada où ils s'occuperont spécialement du développement de cette compagnie. Ce sont les capitaine de groupe G. R. McGregor, O.B.E., D.F.C., et E. H. G. Moncrieff, O.B.E., A.F.C. Cette nomination s'accorde avec la préférence aux démobiliés qui forment maintenant 35% de tout le personnel de cette compagnie.

La population du Canada: 12,119,000

Ottawa, 10 (C.P.). — Le bureau fédéral des statistiques a rapporté hier que la population canadienne s'est accrue de 613,000 depuis le dernier recensement de 1941. Cette augmentation porte la population du Canada à 12,119,000. Voici par province, les augmentations de la population: (les chiffres entre parenthèses indiquent la population telle qu'enregistrée au recensement de 1941): Ile du Prince-Edouard, 92,000 (95,047); Nouvelle-Ecosse, 621,000 (577,962); Nouveau-Brunswick, 468,000 (457,401); Québec, 3,561,000 (3,331,882); Ontario, 4,000,000 (3,787,655); Manitoba, 736,000 (659,744); Saskatchewan, 845,000 (895,992); Alberta, 826,000 (796,169); Colombie canadienne, 949,000 (817,861); Yukon, 5,000 (4,914); Territoires du Nord-Ouest, 12,000 (12,928).

EXAMEN DE la VUE

LUNETTES CORRECTIVES spécialiste Lorenzo Favreau, O. O. D. et ses assistants OPTOMETRISTES-OPTICIENS, B. O. Bureaux de consultation: TAIT-FAVREAU Bureau du centre 265 est, rue Ste-Catherine Tél. LA 6703 Bureau du nord 6890, rue St-Hubert Tél. CA 9344

BERNARD VINET

Administrateur d'immeubles Administration générale de propriétés Gestion de portefeuilles 1353 Parc LaFontaine AM. 1420 Montréal

LES MEDECINS RECOMMANDENT NOS BANDES HERNIAIRES

Advertisement for hernia bands from Pharmacie Montreal, featuring a picture of a person and the text 'HA. 7251'.

NOUVEAUX STENOGRAPHES OFFICIELS "PERRAULT-DUPLOEY"

Advertisement for stenographic machines, listing various models and prices, and mentioning the instructor R. Renaud.

HORS DES SENTIERS BATTUS

Advertisement for educational materials by Frère Léon, mariste, including general methodology and specialized subjects like religious education and history.

AVIS IMPORTANT

Advertisement for Messieurs J.-A. Groulx, Georges Schaefer and A. Giroux, employees of the Maison Bertrand, Foucher, Bélanger Inc., announcing the opening of their new store.

La Fédération Française

Advertisement for the French Federation, offering a course on geographical and economic geography, with dates and contact information.

Cours spéciaux

Advertisement for special courses in geographical and economic geography, political and commercial subjects, held at the École des Hautes Études commerciales.

Advertisement for La Patrie Fleuriste, a florist shop located at 168 St-Catherine.

Table with subscription rates for Canada, USA, and other regions.

Demain: Partiellement ensoleillé, un peu plus froid.

MAXIMUM et MINIMUM: Aujourd'hui maximum 32, Minimum aujourd'hui 12.

BAROMETRE: 10 h. a.m., 29.40; 11 h. a.m., 29.45; midi, 29.50

Le DEVOIR est membre de la "Canadian Press", de "A.B.C." et de la "C.D.N.A."

Collaboration universelle pour le règne de la paix

Tel est le vœu exprimé par le général Eisenhower, dans une causerie prononcée ce matin à Ottawa — Hommage aux soldats canadiens — "Les croix blanches alignées sur le sol étranger sont des voix qui crient, qui réclament la paix, et qui lancent un défi à la démocratie" — Réception triomphale dans la capitale

Ottawa, 10 (C. P.). — Faisant l'éloge des relations de bon voisinage qui existent entre le Canada et les États-Unis, le général Eisenhower a dit aujourd'hui qu'une telle collaboration doit se poursuivre et devenir universelle, si l'on désire que la paix règne.

Dans un discours de 3,000 mots prononcé à un dîner-causerie du Canadian Club, le général Eisenhower a dit qu'il n'a pas fait une mention spéciale de "Bureau permanent de défense conjointe", mais il a fait allusion aux arrangements convenus entre le premier ministre Mackenzie King et le président Roosevelt, grâce auxquels des problèmes communs ont pu être résolus par l'utilisation de ressources communes.

Un facteur d'espoir pour l'avenir, a-t-il dit, réside dans le fait que, depuis la fin des hostilités, il n'y a eu aucun de ces futilités démentées sur la part que telle ou telle des nations a pu jouer dans la victoire. De la même façon que la collaboration de chacun était nécessaire pour la victoire, de même, tous ensemble, nous devons marcher vers l'établissement de la paix.

Le "Mauretania" retiré du service

Ottawa, 19 (C. P.). — Les quartiers généraux de la Défense nationale ont confirmé aujourd'hui le rapport voulant que le transport de troupes Mauretania serait retiré du service de rapatriement des Canadiens en janvier et février pour être affecté à d'autres fins quelque part ailleurs.

Le cas des Doukhobors

Ottawa, 10 (C. P.). — Les quelque dix-sept mille Doukhobors du Canada, qui causent un véritable problème depuis leur établissement dans l'ouest du pays en 1899, seraient actuellement à discuter de leur retour en Russie, mais certaines sources de la capitale sont portées à croire que ces pourparlers ne résulteraient en rien.

Prochaines réunions du PICA

Elles auront lieu à Dublin et à Paris. Le Dr Edward Warner, président de l'Organisation provisoire de l'Aviation civile internationale, a annoncé hier que les premières conférences régionales de cet organisme auraient lieu le 4 mars à Dublin, pour la région Nord-Atlantique, et le 8 avril à Paris pour la région européenne.

Le Dr Warner revient d'une tournée à Dublin, Londres et Paris où il a discuté des conférences régionales. Plusieurs sujets seront traités à ces discussions régionales tels que: facilités et procédures; publications; programmes futurs pour les organisations régionales.

Réception triomphale

Ottawa, 10 — Le général Dwight Eisenhower, ancien commandant en chef des armées alliées en Europe, a été ovationné hier à son arrivée dans la capitale canadienne. Malgré la pluie et le vent la foule était massée aux abords de la gare et sur tout le parcours pour acclamer "le bon vieux Ike", comme on le criait un peu partout.

Le premier ministre Mackenzie King, le capitaine Edson Sherwood, représentant du gouverneur général, M. Ray Atherton, ambassadeur américain au Canada, sont montés dans le train spécial de quatre wagons mis à la disposition du général. La fanfare du Royal Canadian Regiment a entonné le salut général.

Un journal londonien critique M. Morrison

Londres, 10 (C. P., par câble). — Le journal conservateur London Daily Telegraph a critiqué hier dans son éditorial un discours qu'a prononcé à Montréal M. Herbert Morrison, lord-président du conseil et chef travailliste à la Chambre des communes, qui est actuellement en voyage au Canada.

Les Churchill ont quitté Southampton

Southampton, Angleterre, 10 (C. P., câble). — La Grande-Bretagne a dit bonjour pour trois mois hier, à son ancien chef de temps de guerre, M. Winston Churchill, et à sa femme, qui, joyeux et contents, quittent le sol anglais pour se rendre à New-York, à bord du paquebot Queen Elizabeth, qui transporte en même temps 12,000 militaires canadiens.

Me Fernand Payen décédé à Paris

Bâtonnier du Barreau de Paris — Principal avocat de la défense de Pétain — Sa carrière. Paris, 10 (D'une dépêche au New York Times). — Me Fernand Payen, président du Barreau de Paris, qui a défendu le maréchal Pétain lors de son récent procès pour trahison, est mort le 8 janvier, d'une congestion pulmonaire. Il était âgé de 73 ans. On avait, quelques jours auparavant, annoncé sa candidature à l'Académie française.

Me Payen était le principal avocat du maréchal Pétain. Il avait comme assistants Mes Isorni et Lemaire. En terminant son plaidoyer à la fin du procès du maréchal, Me Payen avait demandé à tous les Français de faire l'union, afin que la France vive: "Chacun à sa manière et selon son tempérament, de Gaulle et Pétain, ont servi la France, a-t-il dit. De Gaulle a été le pôle positif de la résistance, Pétain le pôle négatif. Les deux étaient essentiels." Des applaudissements avaient couvert ses dernières paroles: "Vive la France".

Soldats mécontents du rapatriement

Washington, 10 (A. P.). — L'armée des États-Unis a réagi aujourd'hui contre le flot des protestations des soldats outre-mer au sujet de la politique de rapatriement, en décrétant que tous les hommes dont on n'a plus besoin doivent être renvoyés au pays, quels que soient les points de leurs fiches.

Feu Mme Henri de Martigny

Nous avons le regret d'apprendre la mort de Mme Henri L. de Martigny, née Laurent, décédée soudainement ce matin à sa demeure du numéro 222, rue McDougall, Outre-mer, à l'âge de 70 ans. Mme de Martigny laisse, outre son mari, une fille, Thérèse. Les détails des funérailles seront indiqués plus tard. La dépouille mortelle sera exposée à la maison de famille, rue McDougall. Nos respectueuses condoléances à la famille en deuil.

M. Asselin ajourne sa déclaration

Pour la deuxième journée consécutive M. J.-O. Asselin, président du comité exécutif de la ville de Montréal a ajourné la publication du rapport qu'il prépare actuellement sur la police de Montréal. M. Asselin avait d'abord promis son rapport pour hier matin, mais au cours de la matinée d'hier, il a convoqué les journalistes pour leur annoncer un retard de vingt-quatre heures. Ce matin les représentants de la presse montrealaise se sont présentés au bureau du président, et M. Asselin leur a fait dire, par sa secrétaire, que le rapport ne serait remis aux journaux que demain après-midi. La secrétaire de M. Asselin n'a pu donner aucune explication pour ce deuxième ajournement.

Un docteur au comte de Hauteclocque

Québec, 10 (C. P.). — L'on a annoncé aujourd'hui que le comte Jean de Hauteclocque, ambassadeur de France au pays, recevra un docteur honoris causa en science de l'Université Laval, le 21 janvier. La cérémonie sera présidée par Son Excellence le cardinal Villeneuve, archevêque de Québec, et le docteur sera présenté par le nouveau recteur de l'Université Laval, Mgr Ferdinand Vandry.

Menace de grève dans les salaisons

Aux États-Unis, le nombre des grévistes est de 407,000. Winnipeg, 10 (C. P.). — La menace d'une grève générale des employés des salaisons canadiennes se développe de jour en jour. Si jamais elle se réalisait, quelque 12,000 employés seraient affectés. Hier soir, les membres du local 180 de l'union des employés des salaisons d'Amérique ont autorisé leurs chefs à déclarer la grève, s'ils jugent la chose nécessaire.

Washington, 10 (A. P.). — Les opératrices de téléphone des compagnies Chesapeake et Potomac ont quitté leurs postes à 10 heures ce matin, pour assister à une assemblée de protestation de l'union. Le service téléphonique de Washington a été grandement affecté.

Les Arabes veulent l'indépendance

Jérusalem, 10 (Dépêche au New York Times). — Le dernier espoir d'apporter même un semblant de paix en Palestine a disparu hier au cours des discussions du comité d'enquête, lorsque le corps le plus représentatif des Arabes de Palestine, le Haut comité arabe, a refusé de faire toute concession aux Juifs et a demandé la fin du mandat britannique.

Cours spécial à Ste-Anne-de-la-Pocatière

Ste-Anne-de-la-Pocatière, 10 (C. P.). — L'on a annoncé aujourd'hui que quelque 80 jeunes gens des différentes parties de la province sont arrivés ici pour suivre un cours de cinq semaines au collège agricole de Ste-Anne. Ces cours sont donnés sous les auspices du plan d'aide à la jeunesse avec la collaboration du ministère fédéral du Travail.

Des batailles éclatent en Iran

Téhéran, 10 (A. P.). — Le gouvernement a annoncé aujourd'hui qu'une bataille a éclaté dans deux des provinces occupées par la Russie dans le nord de l'Iran. Un communiqué du ministère de l'intérieur dit que ces batailles ont éclaté à Chalus, sur la mer Caspienne dans la province de Mazandaran et à Kazvin. L'on rapporte un mort et deux blessés à Kazvin, dans la province de Mazandaran, le gouvernement rapporte qu'un groupe d'immigrants a fait feu sur des électriciens durant une élection provinciale à Chalus et à 65 milles au nord de Téhéran et l'on rapporte que des troupes russes y sont en garnison. Le communiqué du gouvernement dit que la bataille régnait entre les habitants de la ville et les partisans Tudeh (gauchistes). Le communiqué dit aussi que le quartier général du parti Tudeh a été incendié au cours de la bataille.

Surplus financier au Nouveau-Brunswick

Fredricton, 10 (C. P.). — Le Nouveau-Brunswick annonce, pour la première année consécutive, sous l'administration libérale du premier ministre J. B. McNeil, un surplus dans son année fiscale se terminant le 31 octobre 1945. Cette année, ce surplus s'élève à \$465,305. Le surplus de beaucoup celui de l'année dernière qui n'était que de \$62,103.

Manifeste appuyé par la société St-Jean-Baptiste

Notre société nationale endosse l'attitude de l'Action Nationale — Mise en garde publique — On veut engager le Canada dans une autre guerre. "Il devenait urgent qu'on préviene le public de l'orientation subite de la propagande officielle qui se tourne à présent contre la Russie communiste, après avoir louangé, au cours des trois dernières années, l'effort de guerre de l'U.R.S.S. Ce revirement inopiné laisse prévoir qu'on voudra engager le Canada dans une autre guerre pour la défense de la civilisation et de la chrétienté. La Ligue d'Action Nationale vient de lancer au cours d'un brillant manifeste l'avertissement nécessaire. Le Conseil général de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal en félicite la Ligue et appuie chaleureusement son attitude."

Telle est la déclaration que faisait ce matin le chef du secrétariat général de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal, M. Roger Varin, à la suite d'une réunion des directeurs généraux de cette Société bien connue. Comme l'on sait, le manifeste de la Ligue d'Action nationale était lancé dans le public, le 12 décembre dernier et se terminait ainsi: le nationalisme est loin d'être essentiellement le facteur de guerre qu'on prétend en certains milieux. Nous, nationalistes, du Canada français, nous rangeons nettement et définitivement en faveur d'une politique canadienne que nous désignons ainsi: celle d'un pacifisme chrétien. Et nous ne craignons pas d'affirmer que les nationalistes guerriers contre lesquels on nous a entraînés au combat pendant le dernier conflit n'étaient, en définitive, que des impérialistes à la recherche d'un empire, dressés contre des impérialismes, assouvies par des siècles de succès dans la conquête et la domination. Nous ne tenons à nous associer ni aux uns ni aux autres, parce que nous savons trop, par l'histoire de l'histoire, que les guerres ne sont décidées que par quelques hommes, au profit d'intérêts, qui ne tiennent trop souvent qu'à quelques-uns et, de plus en plus, au détriment de l'humanité moyenne, de l'humanité en général, qu'on écrase sans vergogne et sans pitié sous le prétexte des nécessités militaires. A ces crimes, nous du Canada français, ne voulons plus en aucune façon être associés et nous demandons à tout notre peuple de se dresser contre toute tentative de lier le Canada à une politique de participation aux guerres futures, d'où qu'elles viennent, à moins qu'il ne s'agisse de défendre notre territoire directement et injustement attaqué, et exclusivement à cette fin. A ce sujet, il convient dès maintenant d'organiser et de soutenir un fort mouvement d'opinion au pays.

Lourdes "pénalités financières" aux catholiques ontariens

Trois documents qui seront présentés à la Commission royale de l'éducation en Ontario — "Non seulement les catholiques romains veulent des écoles catholiques, mais ils sont bien déterminés à les avoir" — La minorité protestante du Québec. Toronto, 10 (C. P.). — Trois documents préparés pour être présentés aujourd'hui à la commission royale de l'éducation en Ontario, réclament un rajustement des revenus des taxes et des gratifications de façon à ce que les écoles séparées jouissent dans la province de droits et de privilèges égaux à ceux des écoles publiques en matière d'éducation.

M. St-Laurent a prêté serment

Londres, 10 (C. P.). — M. Louis St-Laurent, ministre canadien de la justice et directeur de la délégation canadienne à la première assemblée générale de l'Organisation des Nations-Unies, a prêté serment aujourd'hui comme membre du conseil privé au Palais de Buckingham. A aussi prêté serment avec lui, sir Travers Humphrey, juge de la haute cour du Royaume-Uni. Ils ont cependant fait leurs serments séparément parce que M. St-Laurent est catholique romain et que sir Travers est protestant. Après la prestation du serment, M. St-Laurent a assisté à une réunion du Conseil privé.

Important vol de fourrures

Peterborough, Ont., 10 (C. P.). — Une bande de voleurs se sont introduits à l'arrière du magasin de fourrure Barrie's Ltd, hier soir et en ont soutiré environ 80 manneaux, tours de cou, manchons pour un valeur approximative de \$10,000. En demandant une révision des gratifications, cette déclaration no-



C'est par la femme, nerve morale et religieuse du genre humain que la Famille sera toujours régénérée et ravivée en idéal.

C'est par l'influence, fruit de sa personnalité morale et intellectuelle, beaucoup plus encore que par l'exercice de pouvoirs définis, que la femme mène le monde.

Rédactrice : Germaine BERNIER

La grande pitié de la Moselle

Par Jérôme, de l'Académie française, et Jean Tharaud

De tous les départements français, celui de la Moselle est le plus pitoyable, car au cours des cinq dernières années il a eu tour à tour à souffrir de multiples désastres. Ce fut d'abord, en 1939, les occupations massives de nos propres armées avec toutes les misères qu'entraînent fatalement la présence de milliers d'hommes (même s'ils sont là pour défendre votre sol) et l'évacuation obligatoire de toute la zone par delà la ligne Maginot, soit deux cent mille habitants environ, forcés d'abandonner leur foyer. Puis ce fut, en 40-41, aussitôt après l'armistice, et en violation flagrante des conditions stipulées, l'expulsion par les Allemands de deux cent cinquante mille personnes contraintes de se réfugier dans nos départements du Centre et du Midi, en laissant derrière elles leurs terres, leur bétail et leurs biens. Ajoutez à cela les déportations dans l'Est de l'Allemagne de soixante mille Mosellans qui avaient espéré pouvoir rester chez eux, et l'incorporation par force de trente mille autres dans la Wehrmacht. Et je ne compte pas les milliers de femmes et d'hommes arrêtés, emprisonnés, torturés, pendus ou fusillés pour avoir manifesté ou seulement laissé soupçonner leur attachement à la France. Bref, tandis que, dans d'autres départements, le taux des prisonniers, déportés, transférés, requis, fusillés, émigrés, etc., ne dépasse pas huit pour cent, en Moselle plus de quarante pour cent de la population a souffert de ces malheurs.

Avec le temps, la misère en Lorraine n'a fait que changer de visage. En 1944, l'armée américaine de la délivrance fut obligée de s'arrêter pendant trois mois, septembre, octobre et novembre, aux abords de la Moselle. Ce long arrêt a permis aux Allemands, qui occupaient toujours la contrée, de la viduer avec méthode de tous ses moyens d'existence, bétail, mobilier, linge, literie, ustensiles de ménage, etc., etc. Etablissements publics, hôpitaux, écoles, fermes, usines, logements privés, rien n'a échappé au pillage. Et quand la marche de l'armée libératrice a repris, les durs combats qui se sont déroulés autour de Metz ont achevé la destruction en ravageant villes et villages. Certains même ont complètement disparu. Sur sept cent soixante-quatorze églises qu'il y avait en Moselle, cent à peine demeurent debout, les autres sont partiellement ou totalement anéanties. Soixante-quinze mille immeubles ne sont plus que des ruines. Le Calva-

Le foyer moderne Le service de table et ses accessoires

Le goût de la maîtresse de maison se manifeste, non seulement dans l'aménagement de la maison, mais aussi dans les moindres détails de l'organisation du home.

L'apparence de la table est de toute importance, non seulement aux jours de réception mais dans l'intimité, car rien n'est choquant comme un service de table négligé.

La vaisselle

La vaisselle de table est en faïence ou en porcelaine.

Ce qui fait le luxe du service de table, ce n'est pas seulement sa matière plus ou moins fine, c'est aussi sa nuance et sa décoration.

On peut dire que le service élégant et riche par excellence est en fine porcelaine avec filet doré ou même avec filet de couleur et or, chiffé ou non.

C'est ce service que l'on emploie pour les réceptions, tandis qu'un service plus simple, en faïence ou même en porcelaine coquettement décorée, ou même pour les repas intimes où sont conviés les amis.

Service ordinaire

Le service ordinaire, d'usage journalier, se compose de :

- Une douzaine d'assiettes creuses,
- Deux douzaines d'assiettes plates,
- Une douzaine d'assiettes à dessert,
- Un plat rond creux,
- Deux plats ronds plats,
- Un ou deux plats ovales,
- Une saucière sur plateau,
- Deux ravers,
- Un légumier,
- Un saladier,
- Une soupière,
- Un ou deux compotiers,
- Une ou deux assiettes à pied.

Ce service est insuffisant même dans l'intimité, pour un repas de douze convives, car il faudrait alors, au moins quatre douzaines d'assiettes plates et deux douzaines d'assiettes à dessert.

Service classique

Le service classique de verrerie se compose de :

- Deux grands verres à eau;
- Deux verres à vin de Bordeaux;
- Deux verres à vin de Bourgogne;
- Deux flûtes ou coupes à vin de champagne.

Ajoutez :

- Deux verres à vin de Madère;
- Deux verres teintés pour le vin de Moselle ou du Rhin;
- Deux verres pour les vins sucrés (Portos, etc.).

Modèle courant

On trouvera donc difficilement dans le commerce des collections à bon marché comportant assez de pièces pour que la maîtresse de maison ne soit jamais prise au dépourvu. Il faut compter avec la casse et que, chaque année, bien des morceaux devront être remplacés. Aussi est-il indispensable de ne choisir pour l'ordinaire de la table que des modèles courants et de réassortiment facile.

Service de luxe

Quant au service de luxe, de gala, si vous préférez, la même précaution s'impose. Il n'est pas plus que l'autre à l'abri des accidents et, s'il importe de disposer de quatre douzaines d'assiettes plates pour le service de chaque jour, il en faudra compter au moins cinq douzaines pour les grandes réceptions. On portera à 18 le nombre des assiettes creuses et à 3 ou 4 douzaines celui des assiettes à dessert.

Vaisselle ébréchée

N'oubliez pas qu'une assiette ébréchée ne doit jamais paraître sur la table et qu'il ne faut pas forcer les invités à manger deux desserts très différents dans la même assiette.

De plus, le service ne sera bien fait que si les domestiques n'ont pas besoin de s'occuper, entre les plats, du lavage de la vaisselle qui s'impose lorsque le nombre des assiettes n'est pas suffisant pour celui des plats.

Accessoires

Indépendamment des articles que je viens de mentionner, comme faisant partie de la collection classique du service de table, notez également :

- Les assiettes à asperges séparées en deux ou trois compartiments, l'un réservé à la sauce et les autres aux branches;
- Les assiettes à huîtres qui comportent une série de godets dont un, au milieu, réservé au citron;
- Les assiettes à salade ou à légumes de forme elliptique ou en demi-lune, qui sont souvent en cristal ou en porcelaine opaque;
- Les coquetiers, assortis au service;
- Les petites timbales, petites casseroles, petites cocottes, que l'on présente à chaque convive pour le service de certains mets, tels que les oeufs, les soufflés et certaines crèmes;
- Les pots à crème qui forment un service spécial et sont réunis sur leur plateau;
- Le plat à poisson, de forme ovale et allongée, que l'on remplace parfois par une planche recouverte d'une serviette pour servir les grosses pièces;
- Le plat aux rôtis, dont une extrémité se termine en godet pour retourner le jus;
- Le plat à asperges;
- Le saladier de cristal;
- Le plat à oeufs;
- Le plat à gratiner;
- Les plats à hors-d'oeuvre ou le plat multiple à compartiments;
- Les timbales;
- Les terrines;
- Une ou deux saucières de supplément, pour le cas où l'on aurait à présenter plusieurs sauces;

lers et douze fourchettes à entre-met, douze petites cuillères à café, une cuillère à légumes, une cuillère à sauce, une cuillère à potage ou louche, un service à découper, un service à salade.

Ajouter à cette collection indispensable et qui ne doit sortir des étagères qu'au moment du repas: douze fourchettes à huîtres, douze fourchettes à crustacés, douze fourchettes à melon ou petits tridents tranchants, douze cuillères à glace, douze petites pinces ou truelles à bonbons, les petites cuillères en ivoire pour les oeufs à la coque.

La plupart de ces ustensiles sont de pure fantaisie. Toutefois, on considère comme indispensables: la truelle à poisson, la truelle à glace, la pelle à asperges, le service à hors-d'oeuvre, la cuillère à olive, la pince à sucre, la cuillère à sauce en poudre, le service à bonbons, la louche à punch.

Coutellerie

Quant à la coutellerie, son importance correspond à celle de l'argenterie, c'est-à-dire qu'il faut: douze couteaux ordinaires, douze couteaux à fromage, douze couteaux à fruits à lame argentée et généralement accompagnés de fourchettes spéciales, douze couteaux à poisson dont la lame, comme celle, d'ailleurs, des couteaux à fruits, ne coupe pas.

Le modèle le plus élégant de couteaux est à manche de métal précieux, argent ou argent doré. Cette partie de l'instrument peut être également en corne, en ivoire, en bois ou en porcelaine.

Verreries et cristaux

Si l'on doit veiller au réassortiment de la vaisselle, cette précaution s'impose plus impérieusement encore pour la cristallerie, qui est plus fragile que la porcelaine et la faïence.

Par conséquent, si vous possédez un service rare et précieux, ne le mettez que rarement sur la table, et seulement lorsque vous recevez des invités de marque. Le reste du temps, contentez-vous de verres et de carafes dont le modèle se retrouve aisément.

Les carafes

Au service des verreries correspond une collection de quatre carafes, dont deux à eau et deux à vin, un peu plus petites. Les carafes ne seront jamais séparées de leur bouchon. Si les convives sont nombreux, il faut multiplier les carafes à vin.

Ce sont les verres à pieds qui sont seuls présentés dans les dîners d'invités. Les gobelets ou verres sans pieds sont réservés à la bière, aux sirops ou aux orangeades.

Les verres de luxe, ainsi que les carafes de luxe, sont toujours en cristal fin ou taillé.

L'argenterie

Le service de la table s'étant simplifié et les plats ne paraissant plus devenus les convives avant d'être servis, les grosses pièces d'argenterie n'ont plus guère, dans la salle à manger, qu'un caractère purement ornemental, par exemple, des "surtouts" de formes très diverses, que l'on réserve aux grands dîners de cérémonie pour recevoir les fleurs, guirlandes et corbeilles ou fruits.

On peut considérer aussi comme grosses pièces d'argenterie la "vaisselle plate", qui se compose de "plats ronds" et "longs" et de "coupes" d'argent massif, ciselé ou même plaqué.

Toutes ces pièces ne sauraient être admises dans l'usage journalier, car le moindre choc les détériore et leur enlève leur élégance.

On ne doit jamais rien couper dans de la vaisselle plate, où les morceaux sont déposés, qu'après le découpage. Aux jours de réception, certains mets, tels que les rôtis, ne sont servis que dans des plats d'argent.

Les coupes d'argent ou de métal argenté sont destinées à recevoir les légumes, les aliments maniables à la cuillère, compotes et marmelades.

Certains gens, pour afficher leur luxe, s'avisent de ne servir les invités que dans de la vaisselle plate. Cette habitude n'est pas moins déraisonnable que prétentieuse, car la vaisselle de métal est mise hors de service à la moindre atteinte au couteau, c'est-à-dire qu'elle n'est pratique en aucun cas.

Les saucières, les huilliers, les sucriers, le plateau à mielles et la brosse à courbe, les cafetières, les théières, les gobelets à fruits rafraîchis, les plateaux, les seaux à biscuits et à la glace et toute la série des pots et des coupes, le service à glaces sont, lorsqu'on en surveille l'entretien, très économiques en métal argenté ou en argent.

Ces objets ne perdent jamais de leur valeur et, alignés dans un vitrine, ils donnent aux visiteurs une impression très favorable de l'élégance et du confort de la maison.

Les accessoires

Parmi la multitude de petits objets dont la coquetterie de la maîtresse égaye le couvert, signalons: les plateaux en plus ou moins grand nombre de taille et matière diverses;

Les dessous de carafe, en métal, en cristal, en porcelaine ou en lingerie;

La corbeille à pain, qui est tantôt en osier, tantôt en métal;

L'huillier ou la ménagère, qui se compose de flacons et de récipients maintenus dans des compartiments.

Les salières et poivrières munies de pelles. Elles sont en cristal ou en métal, parfois même de fantaisie; le moutardier, le beurrier, le confiturier, les rince-bouches, composés du verre et du gobelet, les ronds de serviettes, généralement en argent, la poudrière à sucre.

Ces objets sont, pour la plupart, d'une utilité relative. Ils encombreront joliment le service, mais contribueront en quelque sorte à donner aux convives tous leurs aises. Ils sont eux-mêmes l'indice du confort de la maison.

Jean-Sébastien Bach appartenait à une famille comptant plus de 50 musiciens.

Activités Féminines, Conférences, Réunions, etc.

L'Ecole des loisirs

La prochaine conférence sur l'habitation, de l'école des loisirs sera donnée par M. Jean-Marie Gauthier, directeur de l'École de Meuble, jeudi soir, 10 janvier à 7 h. 30 dans la salle de la "Familliale" 803 rue Boucher, angle St-Hubert.

M. Gauthier parlera du mobilier en fonction de nos ressources et de notre civilisation.

Oeuvre de la soupe

Mmes R.-B. Bourgeois, H. Drolet et René LaSalle présideront conjointement la réunion mensuelle de l'Oeuvre de la Soupe, lundi 14 janvier, à la grande salle de l'Hôtel Ritz-Carlton.

Four renseignements: HA. 5078.

Le premier notaire de la Nouvelle-France

Un problème se pose quand il s'agit de donner le nom du premier notaire de la Nouvelle-France. Le sieur Nicolas fut greffier de la juridiction de Québec dès 1621. Il ne prend nulle part la qualité de notaire ni même de tabellion, mais il remplit les fonctions de ces charges. Peut-on le considérer comme le premier notaire de la Nouvelle-France? Le deuxième greffier de la juridiction de Québec, le sieur de La Ville, est dans le même cas. Sans prendre la qualité de notaire, il reçut le testament de Champlain. Conséquemment, lui aussi exerça les fonctions de notaire. On sait que le testament de Champlain fut attaqué devant les tribunaux et que la Cour qualifia les dernières volontés de l'illustre fondateur de Québec de "testament hétéroclite". La faute doit-elle être imputée au testateur ou au sieur de La Ville qui rédigea le testament?

Le troisième greffier de la juridiction de Québec fut Jean de Lespinasse. Celui-ci fut un notaire authentique et rédigea quelques contrats. Trois de ses actes sont conservés aux Archives judiciaires de Québec. Jean de Lespinasse exerça en même temps la profession de notaire et le métier d'archangeur. A cette époque où tout homme valide devait avoir dans sa maison une arquebuse pour se défendre des traitres des Iroquois le métier d'archangeur payait plus que la profession de notaire. Aussi M. de Lespinasse laissa bientôt la plume pour ne s'occuper que de réparer les arquebuses.

De tout ceci, on peut conclure que les sieurs Nicolas et de La Ville, furent des notaires d'occasion et que Jean de Lespinasse fut réellement le premier notaire en titre de la Nouvelle-France.

(Bulletin des Recherches Historiques)

Le livre de cuisine de l'école de cuisine de Boston

par Fannie Merritt FARMER

Edition française du livre de cuisine le plus populaire d'Amérique.

3235 recettes — 842 pages.

Reliure pleine toile.

Au comptoir \$2.85 par la poste \$3.00

SERVICE DE LIBRAIRIE DU "DEVOIR"

BRONCHITE RHUMES

Soulagez vos souffrances avec le VICKS VapoRus

MOYEN AISE

de préparer DE LA CREME GLACEE

Sans réfrigérateur! Quand il fait 20° au dessus de zéro ou moins, mélangez de Landoderry, du sucre et de la crème de table (ou lait évaporé ou en poudre) placez au réfrigérateur pour quelques minutes, battez et congelez. Pas de cuisson. Délicieuse, veloutée, sans cholestérol. Préparez de lait ou de lait écrémé pour préparer de délicieuses desserts glacés. Un sachet de 15c contient 16 portions. Ajoutez l'essence. Si votre appareil n'a ni réfrigérateur, ni congélateur, ajoutez 10c de sucre par paquet plus 30 secondes de cuisson — porte payée.

20° CONGELEZ AU DENORS!

0° LONDONDERRY

505 Edifice de Court Dominion, Montréal

pour ceux qui désirent des mets relevés

HEINZ MUSTARD

pour ceux qui désirent des mets relevés

Pour réduire le prix de certains vêtements

Ottawa, 10 (C.P.) — La commission des prix a annoncé hier soir une ordonnance qui doit établir le maximum des prix de détail et des frais maximums de la coupe des vêtements confectionnés et garnis par un manufacturier pour un détaillant qui fournit le matériel. L'ordonnance a été établie dans le but de réduire les prix de détail excessifs.

La Commission a déclaré que certains détaillants auraient inclus dans leurs frais du matériel au prix de détail et auraient ensuite fixé des prix aussi hauts que cent pour cent.

Soirée au C.E.O.C.

Samedi soir prochain, le 12 janvier, il y aura une soirée à la salle du C.E.O.C. de l'Université de Montréal, 484 est, rue Sherbrooke, organisée par un groupe d'étudiants universitaires. Tous les étudiants et leurs amis seront bienvenus.

Pour renseignements, FR 6636.

La couleur des vêtements pour hommes en Angleterre cette année sera surtout le gris.

Psychologie et Pédagogie

2ème édition

par l'abbé Paul LACHAPPELLE

Précédé de Mgr Philippe PERRIER

Ce livre a "le très grand mérite d'exclure les banalités".

L'École canadienne: René Gauthier

"Pour un professeur ce n'est pas un livre de lecture, c'est un recueil de méditation".

"Le Devoir": Mario Girard

Ce livre "doit être entre les mains des éducateurs qui croient à leur mission".

Oriental: Guy Boulioux

"Il est rare de trouver autant d'idées en si peu de pages".

"Le Devoir": Jean-Marie Lavoie

Volume de 208 pages.

Au comptoir \$1.25, par la poste \$1.35

SERVICE DE LIBRAIRIE DU "DEVOIR"

Victimes de la sinusite

Obtenez un soulagement rapide et dégagez votre tête et votre nez. Mentholatum empêche l'accumulation de mucus et dégage les narines embarrasées. Pas et autres 50c.

Dégagez votre nez

MENTHOLATUM

recommandé tous les jours

Allons-y "carrément"...

"Le temps est venu de fonder dans le tas", disait, au cours de la guerre qui vient de finir, un brave sénateur américain à ses compatriotes. Fonçons dans le tas, en d'autres termes, allons-y "carrément", comme font actuellement grand nombre de Montréalais qui profitent de l'occasion offerte de tirer tous les avantages possibles que comporte la vente de janvier de J.-F. Reid. Choix de fourures de haute qualité et de séduisante beauté. Prix réduits et conditions de paiement accessibles à votre portemonnaie. L'adresse de Reid: 1473, rue Amherst. Tél.: CH. 3181.

Une Somme catéchistique canadienne

Un ouvrage providentiel, véritable mine pour le clergé paroissial, les éducateurs, les éducateurs et les parents.

Six gros volumes abondamment illustrés: une méthode catéchistique solide, vivante, simple et claire comme l'Évangile.

Tous les commentaires s'appliquent directement au texte du petit catéchiste de Québec.

Un ouvrage appelé à rénover complètement notre enseignement catéchistique.

L'oeuvre d'une religieuse des SS. de l'Assomption de Nicolet.

- Les secrets du Bon Dieu (Dogmes) —
- tome I — 200 pages \$1.00
- tome II — 216 pages \$1.00
- Les sources de la vie (Sacraments) —
- tome III — 228 pages \$1.00
- tome IV — 232 pages \$1.00
- tome V — 224 pages \$1.00
- tome VI — 239 pages \$1.00

— Cahiers à l'usage des élèves: "Mon cahier d'enfant de Dieu" 6 cahiers d'exercices pour les six premières années du cours. 10 sous le cahier.

"Mon cahier d'enfant de l'Église" 8 cahiers destinés aux classes de 7e, 8e, 9e, 10e, 11e et 12e. S.p. ajouter 10% pour frais de port.

SERVICE DE LIBRAIRIE DU "DEVOIR"

Le diplomate dans la tour d'ivoire

M. Jusserand, ambassadeur de France aux Etats-Unis, fut prié de quitter Washington. M. Jusserand vivait à Washington trop isolé. Il n'allait guère qu'à la Maison-Blanche. Quand Briand, alors Président du Conseil, vint à la capitale fédérale des Etats-Unis pour la Conférence du désarmement, il voulut aller chez les ambassadeurs étrangers déposer sa carte. M. Jusserand fut son cicérone. Celui-ci l'emmena d'abord à l'ambassade du Japon. A la grille de l'ambassade, le chauffeur sonna:

- Que voulez-vous, lui dit-on?
- Mais ouvrez! C'est le premier ministre de France et son ambassadeur.
- Qu'est-ce qu'ils veulent?
- Voir l'ambassadeur.
- Quel ambassadeur?
- Du Japon.

Alors, dans un formidable éclat de rire, on répondit au chauffeur: — Il a démenagé depuis deux ans!

LE TOUR DU LAC LEMAN

Sir Eric Drummond, secrétaire général de la Société des Nations, reçut à Genève les délégués des puissances européennes. Peu de temps avant cette nouvelle assemblée de la Société des Nations, sir Eric Drummond avait écrit au gouvernement polonais une lettre où il exprimait les idées de la Société sur la suppression de l'esclavage.

Varsovie se demanda avec stupéfaction si le lac Lemman n'était pas fatal à ceux qui habitent sur ses rives; puis d'une plume souriante et ironique, répondit à sir Eric Drummond que la Pologne avait supprimé l'esclavage depuis le treizième siècle et qu'elle ne possédait même pas de colonies!

Mme Lilley Ramsden, maîtresse de Toines, Devonshire, est la première femme en 800 ans à occuper ce poste.

PETIT CARNET

M. et Mme Jean-Paul Tremblay, de Rimouski, annoncent la naissance de leur fils, Daniel, le 29 décembre. Parrain, M. J.-O. Lebel, notaire, de Matane; marraine, Mme Emile Tremblay, de Luceville, grands parents de l'enfant.

Echos et glanes

Pendant que Haendel composait son oratorio *Le Messie*, il avait constamment le sentiment de la présence divine à ses côtés. Plus tard, lorsqu'un lui dit que tout le monde admirait et aimait son oeuvre, Haendel, ce n'est pas de plaisir à mes auditeurs; j'ai voulu les rendre meilleurs".

Dans les "Memories of music" publiés en 1728 par Roger North, on lit que c'est à Londres qu'eurent lieu les premiers concerts où les auditeurs devaient payer. C'est le musicien John Banister (1630-79) qui en eut le premier l'idée.

La belle artiste de l'écran américain, Elissa Landi, est une excellente pianiste. En fait, elle ne trouve rien de plus agréable et reposant que de jouer pendant plus d'une heure lorsqu'elle revient des studios. Ses auteurs préférés sont Bach, Beethoven, Brahms, Schubert et Schumann.

Il y a des oeuvres qui semblent porter malheur. L'opéra de Jacques Halczyk, *Charles VI*, a été si redouté des chanteurs qu'il est disparu des répertoires; en tout cas, c'est un prétexte. Le ténor français Eugène Massol le chanta trois soirs de suite et à chaque représentation un spectateur mourut subitement dans la salle. En 1858, Napoléon III voulut voir cette oeuvre. On redemanda Massol qui n'accepta qu'après de nombreuses instances. Le soir du concert, l'anarchiste Orsini fit exploser, sur le passage de Napoléon III, une bombe qui tua plusieurs personnes.

Si bon que vous en voulez une seconde tasse!

ALL PURPOSE GRIND

LONDON HOUSE COFFEE

Moulu pour usage ordinaire et spécial.

A LA SCENE, AU CONCERT ET A L'ECRAN

La famille von Trapp
Les chanteurs Trapp viennent visiter Montréal, au Plateau le 24 janvier prochain. Ce qui ajoute à l'attrait, c'est que tous sont membres de la même famille comme chez les Bach ou les Couperin, au XVIIIe siècle. La baronne Trapp, ses sept filles, ses deux fils et un bambin de sept ans forment à eux seuls une troupe et un chœur de chant capable de tenir la scène toute une soirée pour faire les frais d'un spectacle répétés. Tous chassés de l'Autriche par la guerre, ces chanteurs ont immigré en Amérique où ils se vident d'être arrivés avec à peine \$50 en portefeuille. Aujourd'hui ils sont propriétaires d'un camp de plus de 600 acres dans le Vermont, véritable ranch qu'ils ont converti en conservatoire de leur art. Les maîtres les plus réputés viennent de tous les coins de l'Europe de la Renaissance et du folklore international. Leur concert du Plateau le jeudi 24 janvier sera divisé en trois parties: le folklore, la polyphonie classique, les instruments anciens. Dans la première moitié du XIXe siècle, une autre famille du Tyrol étouffa aussi le monde par ses randonnées de concerts. C'était la famille Rainer, et au bureau d'impression, Geo-A. Robert, 426, Sherbrooke est.

M. l'abbé A. Vachet
M. l'abbé A. Vachet, directeur des films Saint-Joseph, nous prie d'insérer les précisions suivantes: fondateur et secrétaire général de la Société Fiat-Film, il a réalisé, avec le concours de M. J.-A. DeSève, alors directeur de France-Film, le film: Notre-Dame de la Moïse. Depuis la guerre, une autre société, les Productions Françaises cinématographiques, lui ont demandé de lui apporter son concours comme directeur de leurs productions religieuses. C'est à ce titre que les Productions Françaises Cinématographiques, 69 Quai d'Orsay, à Paris, ont reçu mandat de la Commission nationale des cathédrales et de l'Assemblée des Cardinaux et Archevêques de France, de réaliser des films d'enseignement religieux, tant en films fixes qu'en films parlants. Pendant la guerre, M. l'abbé Vachet et les Productions Françaises cinématographiques ont édité un catéchisme dont l'auteur est M. le chanoine Quinet, si connu au Canada par ses précédents ouvrages. Ce travail a été exécuté avec un soin extrême; la préparation pédagogique et les textes ont été travaillés dans une commission composée d'ecclésiastiques éminents et de laïques compétents, sous la présidence de Son Exc. Mgr Beausart, archevêque auxiliaire de Paris. L'exécution technique a été confiée à d'éminents artistes dont plusieurs sont premiers grands prix de Rome ou occupent des situations éminentes aux Beaux-Arts ou dans d'autres écoles artistiques de France. Actuellement, M. l'abbé Vachet et les Productions Françaises cinématographiques sont venus étudier sur place les possibilités d'une collaboration étroite entre la France et le Canada, permettant de réaliser, en dehors de films fixes, des films parlants d'enseignement religieux, de propagande religieuse, et même de grands films commerciaux d'une morale saine et d'un esprit vraiment chrétien. Il pense en effet que le Canada est actuellement une des régions du monde qui est à même de jouer un très grand rôle d'union entre le génie latin et la plus vaillante puissance des techniques américaines.

Il y a beaucoup de travail pour extirper la tuberculose, néanmoins, nous pouvons et devons le faire.

ST-DENIS A L'AFFICHE
Dramatique
LE COLONEL CHABERT
L'OPERA
Rhapsody in Blue
L'OPERA
The Dolly Sisters
L'OPERA
George White's Scandals
L'OPERA
The Dolly Sisters
L'OPERA
That Night with You
L'OPERA
The Dolly Sisters
L'OPERA
The Dolly Sisters
L'OPERA

Fantasia
Les Trois Valses
(2e tableau)
Le rideau du deuxième tableau de Trois Valses se lève sur le salon de la marquise douairière de Chalency, qui attend tous les membres de sa famille désireux de tenir conseil afin d'empêcher le mariage d'Octave de Chalency avec une danseuse. La scène est typique et dépeint avec finesse et esprit l'orgueil et l'intrigue de certains membres de la noblesse du temps. La marquise ne manque pas de rappeler malicieusement à ses frères qu'ils oublient leur propre jeunesse. Sa tendresse pour Octave et son grand cœur la rendent indulgente envers ce neveu charmant qu'un conseil de famille se prépare à fustiger. Le "conseil de famille" vaut à lui seul une galerie de portraits: on y voit l'austère président de Chalency (Gérard Paradis), le sévère colonel (Camille Ducharme), le pompier maréchal Antoine (Georges Toupin) le chef d'escadron Sosthène (Edouard Wolff) l'ennuyé et l'ennuyéux comte Cyprien de Chalency (Charles Goulet) qui n'émouvait pas beaucoup les regards irrités et les menaces de ses oncles et cousins. Les représentations de Trois Valses auront lieu au Monument National dès jeudi, le 17 janvier, et pour une série de dix représentations.

LA FAMILLE VON TRAPP
Chanteurs tyroliens
ENCHANTEUR ARTISTIQUE UNIQUE
Prix des places: \$1.25 - \$1.50 - \$2.00 - \$2.50 - \$3.00
Commandes postales acceptées dès maintenant
GEO.-A. ROBERT, Impresario, 426 Sherbrooke est. HA. 9758
Aussi, billets en vente au CENTRE FAMILIAL, 3455 rue St-Denis, L.A. 2205

Dans nos cinémas cette semaine

A l'Orpheum
L'Orpheum, Fantasia, de Walt Disney reste à l'affiche pour une autre semaine. Le film symphonique, dont la superbe musique est caricaturée par Disney, nous revient dans une version française apportant ce cachet de plus à une production en tous points remarquable et captivante. L'orchestre symphonique de Philadelphie, dirigé par Leopold Stokowski, est entendu tout le long du film dans des ouvertures classiques qui ont inspiré Disney dans la création d'un fouilli de couleurs et d'images qui sont un enchantement.

Au Loew's
Betty Grable, interprète dans "The Dolly Sisters", la production musicale en couleurs qui prendra demain l'affiche au théâtre Loew's, son premier rôle dit "biographique". La blonde danseuse et chanteuse nous revient en effet dans l'un des deux rôles-titres, celui de Jenny Dolly, qui atteignit avec sa sœur Rosie Dolly, il y a une génération, toutes les renommées. Sa partenaire, June Haver, également blonde, remplit le rôle de sa sœur dans "The Dolly Sisters". En plus de ces deux jeunes vedettes la distribution de "The Dolly Sisters" comprend John Payne, S. Z. Sakall, Reginald Gardiner et Sig Ruman. Le film fut réalisé par George Jessel et mis en scène par Irving Cummings.

Au Princess
"Night with You" passe à l'affiche du Princess dès demain et met en vedette Susanna Foster. "That Night with You" est un autre film qui nous permet à nouveau d'admirer l'art vocal et le talent de comédienne de Susanna Foster. Ses partenaires sont Franchot Tone, Louise Allbritton et David Bruce.

Au Palace
Les studios RKO Radio nous présenteront à partir de demain sur l'écran du théâtre Palace une comédie sentimentale "Those Endearing Young Charms" qui met en vedette Robert Young et Lorraine Day avec le nouveau venu Bill Williams et Ann Harding. "Those Endearing Young Charms" est l'histoire d'un pilote d'aviation, Don Juan moderne et léger, qui fait la cour à la gentille amie d'un vieux copain. Il a tout fait de briser les cœurs de ce dernier et de la jeune fille et c'est alors que l'amour viendra lui servir une romanesque leçon. Outre ceux déjà mentionnés, la distribution de "Those Endearing Young Charms" comprend Lawrence Tierney, Marc Cramer, Anne Jeffreys et Glenn Vernon. Sujets courts et actualités firmées compléteront le nouveau programme du Palace.

A l'Impérial
"Shady Lady", au programme du théâtre Impérial pour une semaine à compter de demain, marque virtuellement les débuts de Ginny Simms comme artiste dramatique. Avec ses partenaires Robert Paige et Charles Coburn, elle participe à l'intrigue dramatique de la première à la dernière scène. L'attraction supplémentaire au prochain programme de l'Impérial sera "An Angel Comes to Brooklyn" avec Kaye Down et Robert Duke.

Au Capitol
Jeanne Crain, Dick Haynes, Vivian Blaine et Dana Andrews sont les quatre vedettes de "State Fair", version moderne et musicale par Oscar Hammerstein II et Richard Rodgers de la pièce de Phil Stong. Outre ces populaires artistes, la distribution comprend encore le comédien vétérinaire Charles Winninger, Fay Bainter, Donald Meek, Frank McHugh, Percy Kilbride, Henry Morgan et William Marshall. En plus de collaborer avec Rodgers à la composition de six nouvelles chansons pour le film, Oscar Hammerstein II a fait l'adaptation pour l'écran de l'oeuvre déjà présentée au cinéma avec Janet Gaynor et Charles Farrell. La nouvelle version de "State Fair" fut mise en scène par Walter Lang et réalisée par William Perleberg. A l'affiche du Capitol à compter de demain.

La soirée Vieux-Colombier, présentée par l'Equipe
A cause de certaines améliorations apportées à la scène du Gesù, l'Equipe a dû remettre à la fin de janvier le spectacle annoncé pour la fin de décembre. La première de Huis-Clos de Jean-Paul Sartre et Le Testament du Père Leleu de Roger Martin Du Gard auront donc lieu le dimanche soir 27 janvier prochain. Les billets seront mis en vente dès lundi, le 14, au guichet du Gesù.

Nouveauté
Itinéraires Canadiens
par Raymond TANGHE
Halifax - Sydney - Saint-Jean - Québec - Trois-Rivières - Montréal.
Cités industrielles du Québec: St-Jean, St-Hyacinthe, Granby, Sherbrooke, Shawinigan.
Cités minières: Sudbury, Noranda, Thérford-Les-Mines, Arvida, Ottawa, Toronto, Hamilton, Niagara Falls, Windsor, etc., etc.
Volume de 251 pages. Au comptoir \$1.50, par la poste \$1.60. SERVICE DE LIBRAIRIE DU "DEVOIR"

La gazette artistique

Cinéma
SAINT-DENIS: "Le Colonel Chabert" avec Raimu et Marie Bell. "Le Prince Charmant" avec Lucien Barroux. (Du 5 au 11 janvier inclusivement).
ORPHEUM: "Fantasia" de Walt Disney. (Du 4 au 10 janvier inclusivement).
LOEW'S: "Rhapsody in Blue" avec Robert Alda, Joan Leslie. (Du 4 au 10 janvier inclusivement).
PALACE: "Duffy's Tavern" avec Bing Crosby. (Du 4 au 10 janvier inclusivement).
CAPITOL: "Her Highness and the Bellboy" avec Hedy Lamarr, Robert Walker et June Allyson. (Du 4 au 10 janvier inclusivement).
PRINCESS: "George White's Scandals" avec Joan Davis, Jack Haley et Gene Krupa. (Du 4 au 10 janvier inclusivement).
IMPERIAL: "I Love a Band Leader" avec Jack Benny et Phil Harris. (Du 4 au 10 janvier inclusivement).

Musique
MONUMENT NATIONAL: Les Variétés Lyriques présentent "Les Trois Valses" d'Oscar Straus. (Les 17-18-19-20-21-22-23-24-25-26-27-28 et 30 janvier 1946).
ST. ANDREW and ST. PAUL: Les Festivals de Montréal présentent "Missa Solemnis" de Beethoven, sous la direction de Bernard Naylor, le 12 février.
HIS MAJESTY'S: Canadian Concerts and Artists présentent la troupe des Ballets-Théâtre. Toute cette semaine.

PLATEAU: récital de chant de la famille von Trapp le 24 janvier.
RITZ-CARLTON: récital de Mariette Gauthier, pianiste, le 31 janvier.
L'ERMITAGE: La Petite Symphonie de Montréal, sous la direction de Bernard Naylor. (15 janvier).

Spectacles
MONUMENT NATIONAL: Henry Deyglun présente "Ca Atomique" (Du 7 au 15 janvier inclusivement).
HIS MAJESTY'S: Le magicien Neff (semaine du 15 janvier).

Peinture
ART ASSOCIATION DE MONTREAL: Exposition des toiles du "Canadian Group of Painters" jusqu'au 19 janvier.
Au St-Denis

Le retour à l'écran de l'artiste Gaby Morlay était attendu avec impatience par le public cinéphilique de cette ville. Or, samedi à l'écran du Saint-Denis, cette vedette paraitra dans le film "Le Voile Bleu", une oeuvre inédite qui arrive de Paris. Cette production nous permet de suivre les étapes de la vie d'une femme qui consacre son existence à choyer les enfants des autres après avoir perdu le sien. Le drame de Louise Jarrard s'étend de 1914 à nos jours et jamais le cinéma n'a présenté un drame aussi profondément humain. Impossible de résumer l'action de ce film qui groupe vingt vedettes. Voici quelques noms: Elvire Popesco, Alerme, Charpin, Marcelle Gérald, Larquey, Clarion, Georges Grey, Marcel Vallée. Signaux aussi les débuts d'un nouveau jeune premier français, Pierre Jourdan. Le second film à l'affiche sera "L'Extravagante mission", une oeuvre inédite avec Henri Guisol, Martine Carol (nouvelle vedette), Jean Tissier et un nouveau comique français Jean Parédès. Ce film développe le thème qui est plus difficile d'avoir trop d'argent que pas assez.

Orlando Cole
artiste invité
Orlando Cole, violoncelliste, sera l'artiste invité qui se joindra au Quatuor à Cordes McGill le soir du 18 janvier pour le quatrième de la série des concerts de musique de chambre offerts par la Société des Festivals de Montréal à l'Ermitage. M. Cole est membre du Curtis Institute depuis six ans; il a fait, avec le célèbre quatuor à cordes Curtis, des tournées de concert à travers l'Europe, les Etats-Unis et le Canada. Depuis 1938, lorsqu'il fut invité à jouer au Ladies' Morning Musical Club, il est revenu à Montréal à maintes reprises. Avec le Quatuor à Cordes McGill, composé d'Alexander Brott, Lionel Renaud, Lucien Robert et Lotta Brott, M. Cole exécutera le quintette de Luigi Boccherini. La deuxième partie au programme est une oeuvre d'Alexander Brott, un quatuor pour cordes qui lui valut le prix décennal par la Canadian Authors' Publishers Association en 1944. Par cette même société, M. Brott fut honoré de nouveau en 1945 lorsque son poème symphonique, War and Peace, fut choisi comme premier prix. Le quatuor pour cordes de M. Brott sera exécuté pour la première fois par le Quatuor à Cordes McGill, le soir du 18 janvier. Pour la dernière oeuvre au programme, M. Edwin Sherrard, altiste, se joindra au groupe qui jouera le sextette pour cordes, numéro 1, en si majeur de Johannes Brahms.

L'expression "fou comme un grêbe" a pour origine le bruit rieur de l'oiseau nommé grêbe.

Emprunt de \$15,000,000

M. Duplessis annonce que cet emprunt lancé hier a été immédiatement souscrit

Québec, 10 (D.N.C.) — M. Maurice Duplessis, premier ministre de la province, a annoncé, hier soir, après une séance du cabinet qui s'est terminée à 6 heures 30 — c'était la deuxième de la journée — qu'un arrêté ministériel avait été passé, puis sanctionné par le lieutenant-gouverneur, autorisant un emprunt de remboursement au montant de \$15,000,000 pour une période de 18 ans, au taux de trois pour cent. Cette période de temps, dit-il, est très avantageuse pour la province et le taux d'intérêt est également très avantageux pour la province. Les débiteurs ont été vendus aujourd'hui même, c'est-à-dire le jour même où l'emprunt a été décrété par arrêté ministériel. La vente a été faite à un syndicat dirigé par la Banque de Montréal, A. E. Ames & Co. et dans lequel sont entrées 21 maisons de courtages. Cet emprunt est contracté pour payer des obligations échues et dont une partie écherra le premier février. Il servira aussi à payer des bons du Trésor provenant de l'administration Godbout.

Le taux de vente à 99.52% est un taux record, a dit M. Duplessis. Les conditions sont excessivement avantageuses. Elles indiquent de façon positive, pour tout esprit de bon sens, que le gouvernement de l'Union nationale a réussi dans un court espace de temps, à rétablir le crédit de la province qui avait été entamé par le gouvernement Godbout. C'est un beau témoignage à l'intégrité, la compétence et l'habileté administrative de notre collègue, M. Gagnon et du gouvernement de l'Union nationale. C'est un succès incontestable qui témoigne aussi des hautes qualités du trésorier intermédiaire, M. Paul Beaulieu.

Les conditions très avantageuses et ce beau succès, poursuit le premier ministre, constituent une réponse éclatante et irréfutable à ceux qui, n'ayant pas une raison sérieuse d'attaquer l'Union nationale, se sont attaqués au crédit de la province. M. Duplessis a encore déclaré qu'il ne s'agit pas d'une vente, comme on en faisait sous le régime Godbout, mais d'une vente ferme et complète, effectuée le jour même où les débiteurs sont mis en vente. Contrairement, dit-il, à la politique suivie dans le passé, tous les frais sont à la charge des acheteurs. Ce sont eux qui paient le coût des débiteurs intermédiaires et définitives et tous les déboursés. Sous le régime Godbout c'était le peuple qui payait généralement pour l'émission des débiteurs et les frais légaux. On a même vu d'anciens trésoriers payer des milliers de dollars à de prétendus experts, dont ils retenaient les services. Depuis que l'Union nationale est au pouvoir, de telles dépenses sont étonnantes, déclare M. Duplessis. Il est bon de remarquer de plus qu'en dépit de cette émission de \$15,000,000 la dette nette de la province n'augmente pas d'un sou, car toute cette somme sera employée à rembourser les dettes existantes, soit consolidées, soit flottantes.

Dans Hampstead
La Hampstead Municipal Association et la Hampstead Recreational Association ont tenu hier soir une réunion conjointe, pour rendre compte du travail de l'année 1945. L'association municipale s'est donné les officiers suivants: président, M. H. J. Leitch; secrétaire-trésorier, M. M. Allan; directeurs, MM. E. F. Backe, B. Chadwick, T. C. Darling, J. S. Hewson, J. R. Mowat, Jacques Panneton, D. F. Planche, Landless Pratt, E. L. Sinclair, S. A. Stephens fils, M. J. A. Roy est le président sortant de charge. L'association récréative a élu les officiers suivants: président, M. J. L. Armitage; vice-président, M. J. Werry, secrétaire-trésorier, M. R. B. Rolland; directeurs, MM. D. L. Campbell, A. D. Cuttle, L. O. de Belle, J. R. Dupuis, J. R. Fitzpatrick, J. N. Harper, E. P. Hoover, K. G. Murray, P. A. Sargent, Mrs. H. J. Knubley, J. F. Shupe, K. G. Cameron. M. J. A. McGuinness était président en 1945.

Audition remise
La Société des festivals désire annoncer que l'audition de Missa Solemnis de Beethoven, qui devait avoir lieu le 22 janvier, est remise au mardi, 12 février. L'épidémie d'influenza qui, en ce moment, sévit à Montréal, et a affecté un grand nombre de choristes, est la cause de ce changement de date. Le concert aura lieu tel qu'annoncé en l'église St. Andrew and St. Paul, rue Sherbrooke, coin Redpath, à 8 h. 30 p.m.

RADIO-CANADA:
Jeudi, 10 janvier 1945
9:00 p.m. RADIO-THÉÂTRE — Un cri-gémissement de Robert de Piers et Daliavert avaient eu le plaisir à écrire Miquette et sa mère que le public on a à suivre les répliques tour à tour étourdissantes et ironiques, ainsi que les situations piquantes que renferme cette comédie. C'est cette Miquette que Radio-Canada a inscrite à son programme de théâtre pour l'émission de jeudi. Les rôles ont été confiés à Olivette Thibault, Martha Thierry, Gaston Dauriac, Camille Ducharme, Emilie Jullian et Rose Rey-Dussil.

Sommaire des postes locaux
Table listing radio programs for various stations like CBF-680, CMA-C-130, CMBL-1490, etc., with times and program titles.

Vendredi, 11 janvier 1945

Programmes spéciaux
Radio-Canada, 10 h. a.m. — M. Wilfrid Pelletier, docteur en musique, chef d'orchestre au Metropolitan, parlera de l'importance de la musique dans la vie canadienne lors de son émission qui sera transmise par les postes du réseau anglais de Radio-Canada le vendredi, 11 janvier, à 9 heures du matin.

Sommaire des postes locaux

Table listing radio programs for various stations like CBF-680, CMA-C-130, CMBL-1490, etc., with times and program titles.

Brésiliens dans la métropole

Deux membres de la Commission de construction navale du gouvernement brésilien sont arrivés à Montréal hier. Ils feront l'inspection des travaux que l'on poursuit actuellement à la Canadian Vickers, qui construit sept cargos de 7,500 tonnes pour le Brésil. Les délégués gouvernementaux sont le commandant Moacyr Costa, officier de la marine brésilienne, architecte naval et diplômé du Massachusetts Institute of Technology; et le commandant Ubaldo de Azevedo. Ils font tous deux partie de la section navale de la Commission d'inspection et ils sont à l'emploi de la Lloyd Brásileiro, une compagnie de Rio de Janeiro, avec laquelle la Canadian Vickers a signé le contrat pour la construction des sept navires. Les commandants Costa et de Azevedo visiteront aujourd'hui les chantiers maritimes de la Vickers et demain ils prendront l'avion pour New-York. Ils se retirent à l'hôtel Ritz-Carlton pendant leur séjour à Montréal.

GABY MORLAY AU SAINT-DENIS

FRANCK-FILM
Le retour à l'écran de Gaby Morlay est un événement d'importance. La voici avec Georges Grey dans une scène du film inédit "Le Voile Bleu", présenté à l'écran du Saint-Denis.

Les romans de Magali
Un baiser sur la route
L'armoire normande
Un amour comm. le nôtre
Le bouquet de Saladelles
Coeur de flamme.
Chaque volume: \$1.25 au comptoir, \$1.35 par la poste. SERVICE DE LIBRAIRIE DU "DEVOIR"

Notre français sur le vif

"Elections complémentaires", "élections partielles" — Accents et majuscules d'imprimerie — Citations et guillemets — "Sa Grandeur" et "Son Excellence" — "Aller à la poste", "aller au bureau de poste" — Quelques abréviations — "Quand et..." — La mode, les expressions et les mots — Formules d'adresses

Voici l'essentiel de la causerie donnée à Radio-Canada le dimanche 6 janvier par notre distingué collaborateur, M. Jean-Marie Laurence. Ces causeries, on le sait, passent tous les dimanches à une heure.

Laurence — Il va nous en falloir aussi de l'ingéniosité pour dépouiller notre courrier en quinze minutes.

Ingénie — Oui, car c'est que je vois, les consultants se sont mis en frais pour la fête des Rois; ils nous ont fait un courrier royal.

Je vous crois. Attaquons le gâteau. Cherchons le pois et la fève, et laissons la petite bête. A vous l'honneur, ingénie.

Voici le premier morceau. A vous parle beaucoup de ce temps-ci d'élections complémentaires. Autrefois on disait élections partielles, antonyme d'élections générales. Les journaux de France que je reçois disent: élections partielles. Le mot complémentaire me semble impropre. D'après Larousse, complément vient de complément, qui est ainsi défini: "Ce qu'on ajoute à une chose incomplète pour qu'elle soit entière." Or une élection complémentaire ne complète rien, si elle a lieu dans un nombre de circonscriptions inférieur au nombre de vacances, ce qui est ordinairement le cas des élections... partielles. Que vous en semble?

Le raisonnement de notre auditeur me semble trop absolu. Dans la langue courante, les mots complément et complémentaire n'ont pas un sens aussi rigoureux. Un complément ne complète pas nécessairement une chose à lui tout seul; il peut contribuer à compléter la chose, et cela suffit à justifier son nom.

C'est ainsi qu'en grammaire un mot peut recevoir plusieurs compléments avant d'avoir un sens précis, c'est-à-dire complet, suffisant; ex: L'appartement du premier étage de la troisième maison à gauche de celle-ci.

Où; c'est comme le fils de la fille de l'habitant de Sainte-Barbe. Donc, même si le terme est peu usité en France et si une élection partielle ne complète pas le nombre des sièges vacants, on peut l'appeler complémentaire, parce qu'elle ajoute un complément au nombre des... élus et qu'elle contribue au complément du nombre réglementaire de représentants. Bien entendu, on peut dire aussi élection partielle. On peut dire encore élection de remplacement, quand il s'agit de remplacer un membre disparu (pour une raison ou pour une autre) de la sacrée phalange des élus. Suivant, ingénie.

Auriez-vous l'obligeance de répéter les règles et usages des accents sur les majuscules d'imprimerie?

L'idéal serait de les mettre sur les majuscules comme sur les minuscules.

Deuxième question: "Quelques renseignements sur les guillemets dans les citations me seraient bien utiles."

Voici quelques indications qui rendront peut-être quelque service à notre auditeur. On annonce une citation en style direct par deux points, on la commence par une majuscule et on l'encadre des guillemets. Ex: *Garo dit: "On ne dort point quand on a tant d'esprit."* En style indirect, on ne met pas de majuscule. Ex: *Garo dit qu'on ne dort point quand on a tant d'esprit."*

Je remarque que vous mettez le point final à l'intérieur des guillemets.

Où, parce que la citation forme un sens complet. Autrement, on met le point en dehors des guillemets. Ex: *Bossuet fut surnommé l'"Aigle de Meaux."*

Ce n'est pas toujours aussi clair, mais il serait bien difficile de traiter les cas particuliers à la radio. Ajoutons seulement que dans le dialogue, la plupart des auteurs modernes se servent du tiret au lieu des guillemets pour marquer le changement d'interlocuteur. Si vous voulez apprendre à ponctuer le dialogue, cher auditeur, étudiez la Fontaine, qui ponctue comme les modernes. Vous y trouverez un modèle parfait. Retenez seulement qu'en prose, il faut aller à la ligne à chaque réplique. Suivant.

Cher monsieur, hier, comme je devais écrire à un évêque, j'adressais ainsi ma lettre: *A Sa Grandeur Mgr X.* Un de mes employés en fut tout surpris et m'affirma qu'il n'avait jamais vu ni entendu une telle expression. Le soir même, il me fit remarquer qu'on disait à la radio *Son Excellence*. Comment cela se fait-il? Au temps de ma jeunesse, on disait *Sa Grandeur*.

Il est bien possible en effet que votre employé n'ait pas connu l'expression *Sa Grandeur*, puisqu'il y a déjà quinze ans que la Sacrée Congrégation Gérémondale a remplacé le titre *Sa Grandeur* par *Son Excellence*.

Et pourquoi dit-on aujourd'hui: *Aller au bureau de poste*? poursuit-il même auditeur. Je me rappelle bien qu'autrefois mes parents m'envoyaient à la poste. C'était bien, n'est-ce pas?

Où, cher auditeur, c'était très bien. Il nous reste cette consolation que le passé ne meurt pas tout entier. On peut fort bien dire *aller à la poste*, par ellipse, pour *aller au bureau de poste*. L'un et l'autre se dit ou se disent. Suivant.

Pourriez-vous nous aider à adresser correctement nos lettres? Je peut-on omettre le mot *rue*? Faut-il écrire: *520, rue Cartier* ou *si l'on peut écrire: 520, Cartier*?

On met le mot *rue*. Ce n'est pas si long et c'est plus clair.

On doit-on écrire: *rue Sainte-Catherine* ou *rue Ste-Catherine*? Bien entendu, il est excellent d'écrire au long *Sainte-Catherine*; mais je ne vois aucun inconvénient

Immigration et naturalisation

Questions accompagnées de leurs réponses, ayant trait à l'immigration et à la naturalisation

Question.—Je désire faire venir mon neveu aux Etats-Unis. Il a 15 ans d'âge et il est orphelin de père et de mère. Je suis maintenant son unique proche parent. On me demande de lui faire parvenir un affidavit of support. Veuillez me renseigner sur la signification de ce document exigé.

Réponse.—Cet affidavit est une déclaration sous serment par laquelle vous vous engagez à voir aux besoins de votre neveu une fois qu'il sera admis aux Etats-Unis afin qu'il ne devienne pas à la charge de l'assistance publique. Dans l'affidavit entrent aussi des renseignements à votre sujet, tels que votre nom et prénoms, votre adresse domiciliaire, votre emploi, votre avoir actuel, etc. L'espace manque ici pour vous dire tout ce qui doit entrer dans le document à établir. Vous feriez bien d'écrire, à ce sujet, au Common Council for American Unity, 20 40th Street, New York, 18, N. Y. Ce Service sera heureux de vous expédier un feuillet, en anglais, où tout ce que vous désirez savoir se trouve. Vous incluez, dans votre lettre, un timbre poste de 5 cents qui servira à l'affranchissement de ce feuillet qui vous parviendra par la poste.

Question.—Je suis membre des forces armées des Etats-Unis. J'ai fait une jeune fille quand j'étais outre-mer. Je désire la faire venir aux Etats-Unis. On me dit que les épouses de soldats font la traversée aux frais du gouvernement. En est-il ainsi pour les fiancées?

Réponse.—Le gouvernement se charge des frais de transport d'épouses de soldats mais non des fiancées simplement. Il vous faudra donc payer le prix de passage de votre fiancée ou il faudra qu'elle le paye elle-même. Tout ce que vous pouvez faire pour elle c'est d'obtenir de votre commanding officer, un permis de passage pour votre future épouse, et nul doute que cet officier s'y prêtera de bonne grâce.

Question.—Mon frère se prépare à demander la naturalisation américaine. Malheureusement il a commis un délit il y a deux ans. Il a passé dix mois en prison comme châtiment. Est-ce que cette faute va l'empêcher d'obtenir la naturalisation désirée?

Réponse.—Oui. Il est stipulé dans la loi qu'un aspirant à la naturalisation doit jouir d'une bonne réputation durant les cinq années qui précèdent la demande de naturalisation. Votre frère devra attendre une autre période de cinq années, à partir de la date de sa condamnation, avant de faire une telle demande.

Question.—Je me prépare à demander la naturalisation américaine. Mais je ne connais pas beaucoup de personnes qui pourraient me servir de témoins. Est-ce que mon épouse et son frère peuvent agir comme tels vu qu'ils sont tous deux citoyens.

Réponse.—Votre beau-frère peut certainement servir comme témoin; peut-être que votre épouse le pourra également. Cependant, il y a des cours de naturalisation, n'admettent point les conjoints comme témoins, ni même les enfants et les parents des aspirants. C'est à vous de vous renseigner auprès de la Cour de naturalisation de votre localité, sur ce qu'il faut que vous fassiez dans le choix de vos témoins. Est-ce que votre beau-frère est marié? S'il l'est, sa femme pourra certainement vous servir de témoin.

Question.—Je me propose d'aller passer quelque temps au Canada, mon pays natal, l'été prochain. Peuvent-ils que je pourrais éprouver de la difficulté à revenir aux Etats-Unis? Je suis légalement en ce pays. Je ne suis pas encore citoyen américain mais j'ai fait la déclaration d'intention de le devenir il y a deux ans.

Réponse.—Les non citoyens qui sont légalement au pays ont rarement de la difficulté à rentrer au pays après en être sortis. En tout cas, ayez soin de vous munir d'un *reentry permit* avant de passer la frontière. La demande d'un tel permis doit se faire au moins quatre mois avant le départ, et elle s'effectue en remplissant la formule dite Form 1-131, que vous obtiendrez du Bureau d'immigration et de naturalisation le plus rapproché de votre domicile.

Un tel permis est valable durant douze mois après son émission; et pour six mois additionnels au moins si demande en est faite. Il est à remarquer que la naturalisation diffère sur la question de l'absence du pays de la part des aspirants à la naturalisation américaine. Si votre absence du pays dure une année entière, vous ne pourrez obtenir la naturalisation que dans cinq ans à partir de votre rentrée aux Etats-Unis, en règle générale du moins. Même une absence du pays qui dépasse une durée de six mois, peut vous empêcher de devenir citoyen avant cinq années d'attente, toujours à partir de la date de votre rentrée.

Common Council for American Unity

L'action nationale chez la jeunesse

Causerie de M. Rosaire Morin, président des Jeunes Laurentiens

Au cours d'une causerie qu'il prononçait à la radio, sous les auspices de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal, le président des Jeunes Laurentiens, M. Rosaire Morin, a déclaré que l'action nationale n'a pas d'autre fin que la survie et l'épanouissement de la nation canadienne-française. M. Morin avait intitulé sa causerie: "L'action nationale chez la jeunesse".

Sur ce côté national, savons-nous qui nous sommes? et ce que doit être un Canadien français? Sommes-nous fiers de notre culture française? Pourquoi, alors, aller chercher ailleurs que chez nous des leçons de fierté? Au fond, ne serai-je pas que nous ignorons ce que comportent les exigences du patriotisme? Quand songeons-nous à voter une race forte? Nous appliquons-nous à respecter, et à vivre nos bonnes traditions canadiennes-françaises? et à devenir plus patriotes? Parlons-nous français avec noblesse? Pensons-nous, et agissons-nous toujours et partout, en Canadiens français?

A qualité, prix et service égaux, où achetons-nous? Dans nos foyers, les vêtements et les meubles sont-ils de fabrication canadienne-française? Et les assurances?... les sont-elles? Pourquoi pas? Et quel souci avons-nous de l'épargne? Combien d'économies avons-nous déposées à la caisse populaire? Quel encouragement accordons-nous à nos oeuvres coopératives? Quand discutons-nous d'organisation professionnelle?

Il me semble que notre cause mérite plus d'appui de chacun d'entre vous. Si, du moins, vous ne travaillez pas contre nos principes, si de plus vous accordez une collaboration loyale et entière, la victoire des nationalistes serait plus vite gagnée. Vous êtes convaincus, n'est-ce pas, de la valeur de notre foi et de notre culture? Vous voulez protéger l'avenir de nos enfants? Vous êtes décidés de survivre? Vous refusez de devenir des citoyens sans importance, des citoyens sans croyances, sans fierté? Alors, ne vous trompez pas. Ne vous contentez pas de dire que Dieu a voulu que les Canadiens français vivent. Car Dieu ne nous a pas promis de miracle. Si nous voulons mourir, Dieu ne nous sauvera pas malgré nous. Ne nous saurons pas tomber. Relevons-nous. Vivons, et nous vivrons. Nous vivrons jusqu'au bout.

Les Jeunesses laurentiennes

De tout ce que j'ai dit, il ressort que l'action nationale protège et assure la survie et l'épanouissement des Canadiens français, que la jeunesse devra, demain, continuer et perpétuer le "miracle canadien", et que la génération actuelle, à la devoir, de contribuer au développement de l'action nationale, en vivant ses principes et, en encourageant tous les mouvements d'action nationale.

Parmi tous ces mouvements, recommandons d'abord, l'oeuvre de la Société Saint-Jean-Baptiste, qui groupe les aînés, qui les convie à l'unité de pensée et d'action. Reconnaissions, ensuite, les Jeunesses Laurentiennes, qui rallient des jeunes. Notre association fait de l'éducation nationale, et une éducation patriotique profonde, réelle et positive, et non pas une éducation apparente. La formation que nos jeunes reçoivent, elle se continuera toute la vie, elle se transformera en une action, sur son milieu, sur ses problèmes, sur l'état d'âme des siens.

Aussi, bien humblement, nous nous croyons des ouvriers indispensables à l'action nationale. En excitant, chez nos jeunes, la fierté de leur titre de catholique et de canadien-français, en développant leur personnalité, nous devons, pour l'action nationale et en particulier, pour la Société Saint-Jean-Baptiste et pour toutes les oeuvres auxiliaires, nous devenons une pépinière qui rendra des services incontestables, en préparant un file de chefs qui, demain, jusqu'au bout, dans la générosité et la discipline, oseront servir leur Dieu et leur Patrie.

Et, notre association a déjà cinq années d'existence. Nous sommes répandus aux quatre coins du Québec et jusque dans l'Ontario. Dans près de deux cents paroisses, des jeunes étudiants, prient, croient et espèrent. Le mouvement grandit et il progresse sans cesse. En janvier et en février, nous continuerons la tenue de nos congrès régionaux. En mars, nous rendrons, à Montréal, un hommage public à notre maître national, M. le chanoine Groulx. Avril sera le mois de notre semaine de prière. Mai verra la célébration de la fête de Donatien. A la fin de juin, nous organiserons la semaine de formation pour nos dirigeants. La période des vacances, elle sera, pour nous, l'occasion de visiter la plupart de nos sections, et nous voilà déjà à septembre, à la tenue de notre congrès général.

Nous comptons sur la collaboration de tous et de chacun pour augmenter cette force montante d'une jeunesse qui s'organise. Le grain de sénévé qu'est notre mouvement, peut devenir un grand arbre, si tous les hommes inspirés des mêmes principes et orientés par le même idéal de vie, si tous ces hommes travaillent ensemble, à la même cause: l'éducation nationale de notre peuple qui est à s'endormir. Nous attendons toutes les bonnes volontés. Nous les attendons avec impatience. Elles nous aideront à mieux voir, à mieux juger nos problèmes de jeunesse, à leur apporter des solutions plus précises et plus efficaces. Puisse l'année 1946 nous rendre dignes de la tâche qui nous est confiée. L'heure est à l'action, et à l'action constructive. L'action nationale, ce n'est pas une tendance



Le Dr R. P. VIVIAN, de Port-Hope, Ont., qui vient de démissionner comme ministre de la Santé, du gouvernement ontarien. Il se consacra entièrement au service de la santé et d'hygiène sociale à l'Université McGill.

Derniers griefs des instituteurs

Un comité spécial verra à résoudre le cas des professeurs spéciaux

La Commission des écoles catholiques de Montréal a tenu hier sa première réunion de l'année 1946. M. Léo Guindon, président de l'Alliance des professeurs catholiques de Montréal, et Mlle Thérèse Thériault, présidente de la section féminine, étaient présents à la réunion et ils ont exposé les demandes des professeurs spéciaux (de culture physique, de travaux manuels, etc.) qui, à leur avis, n'ont pas été traités de façon bien équitable dans la convention collective intervenue entre la Commission et l'Alliance.

M. Guindon a expliqué que cette classe spéciale de professeurs ne reçoit pas l'augmentation de traitement qu'elle mérite.

Après discussion, on a décidé de former un comité qui verra à redresser ces griefs. En feront partie: MM. Alfred Larose, J.-P. Perrault et E.-J. McManamy, représentants de la Commission, et M. Léo Guindon, Mlle Thériault et un troisième représentant de l'Alliance.

Au cours de cette même assemblée les commissaires ont ratifié les règlements déjà en vigueur quant à certains travaux qui nuiraient au rendement des instituteurs. Quant à la politique, les instituteurs défendent d'en faire, mais les instituteurs peuvent tout de même travailler dans les comités électoraux sans violer les règlements.

contre qui que ce soit. Nous ne sommes pas des antianglais, des anti-juifs. Nous sommes des pro-Dieu, des pro-Canadiens français. Et nous savons que, lorsqu'il s'agit d'atteindre un but, les intentions ne suffisent plus. Il s'agit de faire du bien, et de le faire réellement et efficacement. "Vouloir, c'est beau; réaliser, c'est tout". Ce devait être en pensant à cette maxime que Louis Veullot disait un jour: "Les causes qui meurent sont celles pour lesquelles on ne meurt pas".

TARIF des annonces classifiées du "DEVOIR"

1 cent le mot, 25c minimum comptant. Annonce facturée 1/10 le mot, 40c minimum. NAISSANCES, SERVICES, SERVICES ANNIVERSAIRES, GRANDS MESSAGES, REMERCIEMENTS POUR SYMPATHIES ET AUTRES, 20 par mot, minimum de 50c. FIANÇAILLES, PROGRAMES MARIAGES, \$1.00 par insertion.

ACHAT DE CREANCES

Apportez-nous vos créances, billets en souffrance, payons plus hauts prix. André Arès, 37 ouest, rue St-Jacques, Plateau 9107. i.n.o.

En librairie présentement

Dictionnaire Encyclopédique Quillet, 6 volumes; Larousse Universel, 2 volumes; Pays et Nations; Encyclopédie de la Jeunesse, édition révisée marocain, 12 volumes; Minkaut; Droit Civil Canadien, 9 volumes. Librairie P.-A. Ménard, 1584, rue Saint-Denis. 16-1-46

Jeune homme demandé

Jeune homme ambitieux, ayant une bonne formation littéraire et scientifique, demande dans librairie. Ecrire à c. 16-1-46 "Le Devoir", Montréal. 16-1-46

OCASION D'AFFAIRES

Attention! Toute personne désirant organiser un commerce de quelque nature que ce soit et n'ayant point le capital voulu se livre de communiquer avec les détaillants Uniaimes Commerciaux, 409 Saint-Denis, de 9 à 5 h. P.M. tous les jours excepté le dimanche. i.n.o.

Maison à vendre

Boulevard Pie IX, 2 étages, 3 logs, 4 pièces est libre. Garage. Pour détails, appeler Cl. 2173 entre 9 h. et midi et après 7 h. 12-1-46

PROPAGANDISTE

Situation payante, facile, permanente. CA. 1681, S. N. P. Fillette 9420. 20-1-46

PERDUES

Epingle à diamant et montre-bracelet sortie de diamants dans sachet de soie noire, perdues près des magasins Henry Morgan le 10 vers le 11 décembre 1945. Généreuse récompense à la personne qui les retournera à M. W. P. Drake, General Accident Assurance Co., 410 rue St-Nicolas, Montréal, P.Q. 14-1-46

"Ca, c'est du bon café!"

LE CAFÉ "SALADA"

La Commission a adressé un vote de félicitations au nouveau cardinal canadien, Mgr McGuigan. M. Alfred Larose présidait cette assemblée à laquelle assistaient MM. J.-P. Perrault, Emmett-J. McManamy, le chanoine Raoul Drouin, l'abbé P.-E. Coursol, l'abbé Martin-P. Reid, Omer Barrière et V.-E. Lambert, ainsi que MM. Marc Jarry, secrétaire; Roméo Delcourt, trésorier, et Tréfilé Boulanger, directeur des études.

La publicité est la mère du succès

"Si nous voulons augmenter notre production et en diminuer le coût, il faut de toute nécessité créer un besoin chez le consommateur", a déclaré hier M. J.-H. van Deventer devant les membres de la Technical Association of Montreal, au Ritz-Carlton.

Pour illustrer cette assertion, le conférencier fait une comparaison entre l'auto et le piano à queue. "C'est la publicité, dit-il, faite sur la quasi-nécessité d'avoir une auto qui a augmenté les demandes et qui a contribué à en diminuer le coût."

"Si nous voulons augmenter notre production, continue le conférencier, il faut d'abord faire une large publicité sur l'objet que nous voulons vendre et produire davantage lorsque les demandes affluent. Si l'on fait l'inverse, c'est la banqueroute qui s'ensuit presque toujours."

En terminant, M. van Deventer déclare que la publicité est la mère du succès. "Si vous en doutez, dit-il, vous irez le demander à un grand fabricant d'automobiles qui disait un jour: "De mon auto, parlez-en en bien ou en mal, mais parlez-en". Et nous sommes payés pour affirmer que cette formule lui a porté succès".



M. William GOODFELLOW, député du comté Northumberland, Ont., qui a été assermenté comme ministre dans le cabinet Drew. Les deux autres nouveaux ministres sont MM. Russell T. Kelly, ministre de la Santé, et le col. Arthur Welsh, ministre d'Etat.

Romans de Max du Veuzit

Rien qu'une nuit
Mon mari
Nuit nuptiale
L'automate
Sa maman de papier
Moineau en cage
Un mari de premier choix
L'enfant des ruines
Mariage doré
L'étrange petit comte.

Chaque volume \$1.25 au comptoir; \$1.35 par la poste. SERVICE DE LIBRAIRIE DU "DEVOIR"

Les Règlements antérieurs du SERVICE SELECTIF NATIONAL sont maintenant mitigés

Le régime de permis qui était jusqu'ici en vigueur, d'après les Règlements du Service selectif national à l'égard des civils, est maintenant aboli. Pour maintenir l'efficacité du service de placement, les conditions suivantes, qui ont été réduites au minimum, continueront d'être en vigueur:

- 1 Les employeurs sont tenus d'aviser le Service national de placement lorsqu'ils ont des postes vacants dans leur établissement.
- 2 Les employeurs sont tenus d'aviser le bureau le plus proche du service national de placement lorsqu'ils augmentent leur personnel.
- 3 Les chômeurs qui cherchent du travail sont tenus de se faire inscrire au bureau du service national de placement.
- 4 Toute personne qui donne sa démission, ou tout employeur qui renvoie un employé, doit donner un avis de sept jours. (Toutefois, une exemption de la clause des sept jours antérieurement autorisée par le Service selectif peut encore s'appliquer).

Les annonces par les employeurs ou les personnes qui cherchent du travail ne sont plus soumises à aucune restriction.

Les quelques conditions ci-dessus énumérées constituent le strict minimum qui est nécessaire pour que les Bureaux de Placement de chaque localité soient suffisamment renseignés au sujet des postes vacants et de la main-d'oeuvre disponible pour pouvoir aider, d'une manière efficace, les employeurs et les travailleurs.

MINISTRE DU TRAVAIL

HUMPHREY MITCHELL. A MacNAMARA
Ministre du Travail Sous-ministre

COMMERCES ET FINANCES

BOURSE DE MONTREAL

Le total des ventes a été de 190,337 actions et de 332,132 actions minières, en comparaison de 124,290 actions et de 246,004 actions minières mardi dernier.

Haut Bas Dern	Haut Bas Dern	Haut Bas Dern	Haut Bas Dern
Acadia-Atlantic A.	20 1/2 20 1/2 20 1/2	Imp. Oil	15 1/2 15 1/2 15 1/2
Acadia-Atlantic pfd.	104 104 104	Imp. Tobacco	14 13 14
Ame Glove	14 1/2 14 1/2 14 1/2	Ind. Acceptance	32 32 32
Algonia Steel	24 1/2 24 1/2 24 1/2	Int. Coal	19 19 19
Aluminium	130 130 130	Int. Bronze	15 15 15
Argus Corp.	9 1/4 9 1/4 9 1/4	Int. Nickel	43 42 43
Argus Warrants	2 1/2 2 1/2 2 1/2	Int. Paper	52 1/2 52 1/2 52 1/2
Bathurst B.	21 1/2 21 1/2 21 1/2	Int. Paper pfd.	132 132 132
B.C. Packers	39 39 39	Int. Pete	24 1/2 24 1/2 24 1/2
B.C. Pulp & Paper	29 29 29	Int. Power pfd.	104 104 104
Brown Company	7 1/4 7 1/4 7 1/4	Int. Rubber	20 1/2 20 1/2 20 1/2
Brown Co. pfd.	89 1/2 89 1/2 89 1/2	L. of the Woods	31 31 31
C. & D. Sugar	27 26 27	Massey-Fraser	15 1/4 15 1/4 15 1/4
C. Canada Melting	27 26 27	McCole-Fontaine	40 39 40
C. W. & Cable pfd.	109 109 109	Molson Brewery	30 30 30
Can. Dredge	25 1/2 25 1/2 25 1/2	Mont. Power	24 1/2 24 1/2 24 1/2
Can. Int. Inv. pfd.	98 98 98	Nat. Breweries	45 45 45
C. Int. Inv. pfd.	98 98 98	Nor. Paper pfd.	31 31 31
C.P. & E. Inv.	2 1/2 2 1/2 2 1/2	Ottawa Car & Air.	7 1/2 7 1/2 7 1/2
C.P. & P. Inv. pfd.	18 1/2 18 1/2 18 1/2	Ottawa Power	15 15 15
C. Vickers pfd.	99 98 99	Powell River	31 30 31
W. Lumber (eta)	310 305 310	Price Bros.	60 60 60
C. Westinghouse	37 37 37	Pro. Transport	60 60 60
Casidy's	11 1/2 11 1/2 11 1/2	Quebec Power	19 1/2 19 1/2 19 1/2
Casidy's Food	17 17 17	S. Law. Corp. pfd.	36 1/2 35 1/2 36 1/2
Claude Norton (eta)	80 80 80	St. Law. Flour	37 37 37
Com. Alcohol	6 1/4 6 1/4 6 1/4	St. Lawrence pfd.	22 21 22
Com. Div. Secs. pfd.	15 15 15	Southam Co.	19 1/2 19 1/2 19 1/2
Consolidated Paper	37 37 37	Standard Chemical	13 1/2 13 1/2 13 1/2
Dom. Oilcloth	39 38 39	Steel of Can. pfd.	81 81 81
Dom. Sec. Corp.	20 1/2 20 1/2 20 1/2	St. Vincent	16 16 16
Dom. Steel	15 1/4 15 1/4 15 1/4	Wabasco	75 1/2 75 1/2 75 1/2
Eastern Steel	55 55 55	Weston	28 28 28
Fairchild	5 4 5	Winn. Electric pfd.	98 98 98
Ford A.	31 1/2 31 1/2 31 1/2	Winn. Electric pfd.	30 30 30
Fraser	62 62 62	Winn. Electric pfd.	30 30 30
Int. Paints	16 1/2 16 1/2 16 1/2	Winn. Electric pfd.	30 30 30
Lambert	10 10 10	Winn. Electric pfd.	30 30 30
MacLaren F. & P.	17 1/2 17 1/2 17 1/2	Winn. Electric pfd.	30 30 30
Maritime T. & T.	17 1/2 17 1/2 17 1/2	Winn. Electric pfd.	30 30 30
Massey-Harris pfd.	29 1/2 29 1/2 29 1/2	Winn. Electric pfd.	30 30 30
McColl Front.	12 1/2 12 1/2 12 1/2	Winn. Electric pfd.	30 30 30
Meichers pfd.	17 1/2 17 1/2 17 1/2	Winn. Electric pfd.	30 30 30
M. & O. Paper	19 1/4 19 1/4 19 1/4	Winn. Electric pfd.	30 30 30
Ms. Royal Hotel	12 1/2 12 1/2 12 1/2	Winn. Electric pfd.	30 30 30
S.C. Power pfd.	11 1/2 11 1/2 11 1/2	Winn. Electric pfd.	30 30 30

Choses et autres

Les transports ferroviaires montraient beaucoup de fermeté ce matin à Wall Street et ce groupe a enregistré des avances allant jusqu'à 1 point. Mais la section des industriels accusait un peu de faiblesse à la suite des nombreuses prises de bénéfices qui se sont effectuées au cours de l'avant-midi. Il est remarquable que le gouvernement accorde des hausses de prix à d'autres industries afin de pouvoir régler par ce moyen les différents ouvriers. Comme nous l'avons fait remarquer hier, cela ne change rien à la situation actuelle, car en plus de favoriser le mouvement inflationniste, il est à peu près certain que prochainement tout sera à recommencer dans ce domaine. Il est malheureux que le gouvernement semble vouloir recourir à ce moyen pour faire cesser les grèves et ne puisse pas faire face à ces problèmes, et adopter une attitude plus énergique, car ces hausses de prix sont à tout prendre qu'un compromis. Il est certain que les industries concernées approuvent ces hausses qui leur permettent d'accroître des salaires plus élevés à leurs employés, mais en dernier lieu c'est le consommateur qui en souffrira et on pourrait bien connaître une nouvelle poussée inflationniste semblable à celle qui a suivi la fin de la Grande Guerre, à moins que le gouvernement ne se rende compte du danger qu'entraînent de telles mesures.

Le dollar canadien était inchangé à un exemple de 9 3/16 pour cent par rapport au dollar américain.

En deuxième heure à Toronto, les cours affichaient moins de vigueur mais les gains prédominaient sur la liste. Le virement de la première heure a compté 765,000 actions. A la place locale, presque tous les groupes étaient à la hausse et nombre d'industriels ont touché de nouveaux sommets au cours de l'avant-midi.

MacDonald Mines Limited a notifié le Curb de Montréal qu'une somme de \$62,500 a été reçue de M. E. Burke, sur une entente datée du 22 novembre 1945, en paiement de 25,000 actions du trésor, à \$2.50 la part.

La production canadienne de pétrole brut et de gazoline naturelle s'établit à 657,239 barils en septembre 1945, à rapprocher de 685,030 le mois précédent et 652,263 le mois correspondant de 1944. La production des neuf premiers mois de 1945 atteint 6,560,803 barils contre 7,486,445 la même période de 1944. En septembre 1945 l'Alberta en produit 624,615 barils; le Nouveau-Brunswick, 2777; l'Ontario, 9102; la Saskatchewan 4746; les Territoires du Nord-Ouest 15,599.

Le Curb de Montréal a annoncé que les actions de Kirkland Gold Rand Limited ont été enlevées de la section officielle de la fermeture des affaires aujourd'hui, le 9 janvier 1946, car ces actions seront échangées pour les actions de Hudson-Rand Gold Mines Limited.

Une évaluation révisée met à 14.2 p.c. la teneur en protéine du blé de la récolte canadienne de 1945. La dernière évaluation pour la récolte du blé en 1944 était de 13.0 p.c. et la moyenne de 18 ans, de 13.6 p.c. L'Inde s'est vue dans l'obligation d'importer des vivres du Canada en 1945 quoique ses récoltes aient été bonnes cette année-là.

La production de Sigma Mines (Québec) Limited, en décembre, se monte à \$166,119 et provient de l'usage de 25,418 tonnes de minerai. Le mois précédent, la production s'établissait à \$158,830 et en décembre 1944, à \$183,963.

La Section de la chimie végétale du Service scientifique au Ministère fédéral de l'Agriculture, remplit deux fonctions. Elle fournit un service chimique pour les différents Divisions du Ministère et conduit des recherches sur les problèmes qui se rapportent spécialement à l'horticulture. En ce qui concerne les autres Divisions du Ministère la Section de la chimie végétale leur vient en aide en étudiant les méthodes d'analyse et les facteurs qui affectent la composition des plantes et l'utilisation des récoltes.

Parmi les résines importées et que l'on brûle comme encens, les plus importantes sont l'oliban, la myrrhe et le benjoin. L'oliban est le produit de diverses espèces d'arbres appartenant au genre Boswellia, indigènes en Afrique, au sud de l'Arabie et dans l'Inde. La myrrhe est le produit d'une espèce de balsamodendron, qui appartient aux mêmes régions, tandis que le benjoin est tiré de l'écorce d'un arbre appelé Syriax Benzoin, qui croît en Indochine et dans l'archipel du Levant. Le benjoin est très employé comme encens dans les cérémonies religieuses du monde entier. Dans l'Inde et en Chine, on s'en sert également pour la fabrication des cosmétiques, et les riches l'utilisent pour fumer leurs appartements. Au Japon, on le mélange au tabac à fumer.

La vie agronomique

Production de beurre et de fromage

Durant le mois de décembre 1945 (chiffres correspondants de 1944 entre parenthèses) la production de beurre s'est totalisée à 2,295,449 (2,749,643) livres et enregistré une diminution de 16.5 pour cent. La production de fromage Cheddar s'est chiffrée à 1,177,837 (1,320,835) livres et accuse une diminution de 10.8 p.c. sur le mois correspondant de 1944.

La production totale de beurre, pendant l'année 1945 a atteint 88,169,605 (81,977,292) livres et enregistré une augmentation de 7.6 pour cent. La production cumulative de fromage Cheddar se chiffre à 59,814,075 (61,247,193) livres et fait voir une diminution de 2.3 pour cent comparativement à celle de l'année dernière.

Prix des fruits et légumes

Arrivages — Pommes 14, bananes 24, raisins 3, pamplemousses 8, citrons 5, oranges 17, poires 2, tomates 2, céleri 4, laitue 39, oignons 2, pommes de terre 60, légumes mélangés 8, autres légumes 7. — TOTAL 206.

Pommes — N.-E., Baldwin, Ben Davis, Gano, B. No 1, 87.92; Dom. 87.23; Russet, Sp. No 1, 89.06; Dom. 88.03; C.C., McIntosh, casse, très belles, \$3.86; belles, \$3.56; C. 83.15; Delicious, Stayman Wine sap, très belles \$3.74; belles \$3.44; "C" \$3.05; Delicious, Rome Beauty, Comb. belles "C", \$3.05.

Aloux — Mass., casse 24 liv., \$7.88-8.00.

Raisins — Cal. Emperor, Alameda, \$4.53.

Pamplemousses — Tex. casse \$4.00-5.00; Pink, \$6.00-8.00; Florida, casse régulière, \$5.00-5.50.

Citrons — Cal., casse \$8.50-12.00.

Oranges — Cal., Navel, casse, grosseur 220, plus grosses \$7.25-8.75; petites, moins chères; Florida, casse \$5.00-5.75; Tex. casse \$5.50-6.00.

Poires — Wash., D'Anjou, \$6.90; Cal., Winter Nellis, D'Anjou, \$6.75; D. Gomic, \$6.90; Wash., Winter Nellis, \$6.00-6.75; Ore., Bosc, \$6.75-7.00.

Ananas — Cuba, cagot, \$9.00-11.00.

Rhubarbe — Qué., de serre, carlot 12 liv. No 1, \$2.00-2.25; No 2, \$1.50-1.75.

Tomates — Qué., de serre, liv. No 1, 25; No 1.15; Bah., liv. \$3.75-4.00.

Betteraves — Qué., sac 50 livres, No 1, moyennes \$1.10-1.25; grosses \$0.80-1.00; Tex., 1-2 cagot, en boîtes, \$2.12.

Choux — Qué., verts, baril \$1.90-2.50.

Carottes — Qué., sac 50 liv. No 1, lavées \$1.00-1.25; non lavées No 2, \$0.80-1.00; Tex., Cal., cagot 6 doz., \$4.24.

Céleri — Cal., Pascal, \$4.25-5.00; blanc \$6.00-8.50; Florida, Pascal \$7.00; blanchi, \$6.00-7.00.

Choux-fleurs — Cal., cagot \$3.25-4.00.

Laitue — Qué., de serre, non pommée, cagot, 3 doz., \$2.00; Ariz., Cal., Iceberg, cagot \$4.00-6.00.

Oignons — Qué., rouges, jaunes, sac 50 liv. No 1, \$1.90-2.00; No 2, \$1.50-1.60; Ont., jaunes, No 1, \$2.25-2.38; sac 75 livres, \$3.50; rouges, sac 50 liv. \$2.25-2.40.

Panais — Qué., sac 40 livres, No 1, lavés, \$1.25-1.50; non lavés No 2, \$1.00.

Navets — I.P.E., sac 50 liv. No 1, \$0.80-1.00; Qué., lavés, \$1.00; No 2, \$0.75-0.90; Ont., cirés No 1, \$1.15-1.25.

Pommes de terre — I.P.E., N.-B., blanches, sac 75 livres, No 1, \$1.90; Maine, sac 100 liv. E.-U. No 1, grosseur A, \$2.54.

Trois principaux éléments des engrais chimiques

Il y a trois éléments qui sont d'une très grande importance dans l'alimentation et la végétation des plantes: ce sont l'azote, le phosphore et la potasse. Ils peuvent se trouver séparément ou en combinaison, deux ou trois à la fois, dans les engrais du commerce. Quand il y a une combinaison des trois éléments, l'engrais est dit complet. Il existe un moyen simple et rapide d'indiquer le pourcentage de chaque élément contenu dans un engrais complet ou semi-complet; il consiste à énumérer les éléments dans l'ordre suivant: azote, phosphate, potasse, avec leur pourcentage; par exemple, un engrais 4-8-10 contient 4 p.c. d'azote, 8 p.c. de phosphate (exprimé en acide phosphorique anhydre), et 10 p.c. de potasse. Les ingrédients sont toujours énumérés dans le même ordre, savoir azote, phosphate, potasse.

Lorsque l'engrais contient de l'azote et du phosphate, mais pas de potasse, la teneur en azote et en phosphate est seule mentionnée. Un engrais qui contient 11 p.c. d'azote et 48 p.c. de phosphate mais pas de potasse est dit engrais 11-48 plutôt que 11-48-0. De même, un engrais contenant 2 p.c. d'azote et 10 p.c. de phosphate mais pas de potasse est dit 2-19, pas 2-19-0.

Dans ces engrais qui ne contiennent que de l'azote, cet élément se trouve généralement sous forme composée, comme le sulfate d'ammonium, ou le nitrate de soude, mais il y a beaucoup d'autres engrais azotés et, notamment les matières organiques, comme la farine de sang. Le sulfate d'ammonium contient environ 21 p.c. d'azote et le nitrate de soude 15 p.c. Dans les autres engrais azotés, la proportion d'azote peut varier depuis un faible pourcentage jusqu'à 40 p.c. Les superphosphates contiennent de 20 p.c. de phosphate, et les supersphosphates triples, de 40 à

Les engrais chimiques

Il faut les commander et en prendre livraison immédiatement

Il y a plusieurs raisons pour lesquelles les cultivateurs devraient accepter livraison immédiate des engrais chimiques dont ils doivent se servir le printemps prochain. La première, c'est que les fabricants ne peuvent, faute de place dans leur fabrique, emmagasiner des approvisionnements suffisants pour répondre aux besoins de tous les cultivateurs à la fois. C'est donc une sage précaution que de prendre livraison des engrais maintenant. Beaucoup de cultivateurs ont pu constater pendant la guerre qu'il est très possible de conserver les engrais chimiques sur la ferme pendant l'hiver, et le nombre de ceux qui le font augmente constamment. Voici les recommandations faites à ce sujet par l'Office agricole du ravitaillement:

- (1) Mettez les engrais chimiques dans un local sec, et dont le plancher est au-dessus de terre. Ne les placez pas dans une étable, ou dans une autre bâtisse, ni sur un plancher de ciment ou de terre. Des madiers placés sur des 2 x 4 font une base idéale pour l'empilage des sacs. Recouvrez la pile de sacs de paille et de foin sec si c'est possible.
- (2) Employez les sacs bien serrés pour réduire la circulation de l'air, qui apporte de l'humidité aux engrais.
- (3) Ne mettez pas plus de 8 à 10 sacs de hauteur dans un tas et recouvrez-les, si cela est nécessaire, avec des matériaux, comme de la paille ou du foin sec.
- (4) Si l'y a des sacs ouverts, tenez-les séparés du tas principal, car leur contenu peut absorber de l'humidité et endommager les bons sacs.
- (5) Faites des tas séparés des engrais composés, et des engrais simples. Il sera plus facile ainsi de ramasser les engrais qui peuvent être répandus et de les tenir séparés.
- (6) Tenez le nitrate d'ammonium et le nitrate de soude loin du foin, des moulées et des farines organiques pour prévenir l'incendie. Pour la même raison, brûlez tous les sacs de papier vides qui contiennent du nitrate de soude et du nitrate d'ammonium.
- (7) Tenez les animaux de la ferme loin des tas d'engrais.
- (8) Si l'engrais se prend en masse dure, qui ne se désagrège pas au cours des manutentions, laissez tomber le sac sur l'épave bord et laissez-le se défaire, à partir de la hauteur de la taille, et roulez-le plusieurs fois.

Le surplus d'engrais que le cultivateur peut recevoir pour ses récoltes le printemps prochain en prenant livraison de sa commande immédiatement, le dédommagera amplement du surcoût de travail causé par l'emmagasinement en hiver.

LE CURB DE MONTREAL

Haut Bas Dern	Haut Bas Dern	Haut Bas Dern	Haut Bas Dern
Abitibi 6% pfd.	99 98 98	Almides (cote en cents):	10 9 1/2 9 1/2
B.A. Oil	28 27 28	Aldermac	40 39 40
B.C. Packers	39 39 39	Arna	40 39 40
B.C. Pulp & Paper	29 29 29	Arna	40 39 40
Brown Company	7 1/4 7 1/4 7 1/4	Aubelle	63 63 63
Brown Co. pfd.	89 1/2 89 1/2 89 1/2	Beairste Bed Lake	32 30 30
C. & D. Sugar	27 26 27	Bonouilliac	15 15 15
C. Canada Melting	27 26 27	Cent. Cadillac	39 38 38
C. W. & Cable pfd.	109 109 109	Centremaque	49 49 49
Can. Dredge	25 1/2 25 1/2 25 1/2	Chapman	61 60 61
Can. Int. Inv. pfd.	98 98 98	Cournoir	61 60 61
C. Int. Inv. pfd.	98 98 98	Dome (\$)	30 29 30
C.P. & E. Inv.	2 1/2 2 1/2 2 1/2	Elder	120 120 120
C.P. & P. Inv. pfd.	18 1/2 18 1/2 18 1/2	Elderidge	30 30 30
C. Vickers pfd.	99 98 99	Formax	49 48 49
W. Lumber (eta)	310 305 310	Formax	49 48 49
C. Westinghouse	37 37 37	Formax	49 48 49
Casidy's	11 1/2 11 1/2 11 1/2	Formax	49 48 49
Casidy's Food	17 17 17	Formax	49 48 49
Claude Norton (eta)	80 80 80	Formax	49 48 49
Com. Alcohol	6 1/4 6 1/4 6 1/4	Formax	49 48 49
Com. Div. Secs. pfd.	15 15 15	Formax	49 48 49
Consolidated Paper	37 37 37	Formax	49 48 49
Dom. Oilcloth	39 38 39	Formax	49 48 49
Dom. Sec. Corp.	20 1/2 20 1/2 20 1/2	Formax	49 48 49
Dom. Steel	15 1/4 15 1/4 15 1/4	Formax	49 48 49
Eastern Steel	55 55 55	Formax	49 48 49
Fairchild	5 4 5	Formax	49 48 49
Ford A.	31 1/2 31 1/2 31 1/2	Formax	49 48 49
Fraser	62 62 62	Formax	49 48 49
Int. Paints	16 1/2 16 1/2 16 1/2	Formax	49 48 49
Lambert	10 10 10	Formax	49 48 49
MacLaren F. & P.	17 1/2 17 1/2 17 1/2	Formax	49 48 49
Maritime T. & T.	17 1/2 17 1/2 17 1/2	Formax	49 48 49
Massey-Harris pfd.	29 1/2 29 1/2 29 1/2	Formax	49 48 49
McColl Front.	12 1/2 12 1/2 12 1/2	Formax	49 48 49
Meichers pfd.	17 1/2 17 1/2 17 1/2	Formax	49 48 49
M. & O. Paper	19 1/4 19 1/4 19 1/4	Formax	49 48 49
Ms. Royal Hotel	12 1/2 12 1/2 12 1/2	Formax	49 48 49
S.C. Power pfd.	11 1/2 11 1/2 11 1/2	Formax	49 48 49

BOURSE DE TORONTO

Haut Bas Dern	Haut Bas Dern	Haut Bas Dern	Haut Bas Dern
500 Ajax	165 158 163	3500 Kayrand	32 1/2 32 1/2 32 1/2
3500 Ansel	29 28 29	2100 Kerr Add.	16 1/2 16 1/2 16 1/2
2900 Aldermac	40 39 40	4500 Kerr Hudson	230 210 225
510 Algonia	24 1/2 24 1/2 24 1/2	4900 Kerr Lake	208 200 203
345 Alum	145 137 143	1425 Labrador	790 765 790
1300 Ang. Chem.	121 117 121	9450 Lake Dufault	146 125 135
31700 Aquarius	65 74 69	5000 Lake Fortville	17 17 17
15000 Area	24 21 22	530 Lake Shore	24 1/2 24 1/2 24 1/2
28100 Arlon	54 47 51	3600 La Sorelle	720 655 720
8700 Alger	47 47 47	10000 Leblond	45 45 45
3800 Armistice	90 88 88	10700 Lebel	45 45 45
3100 Arnfield	48 44 47	2900 Letich	155 145 155
22222 Astoria	45 45 45	2900 Letich	155 145 155
12000 Atlas	45 45 45	2900 Letich	155 145 155
47700 Aubelle	64 61 62	2900 Letich	155 145 155
5800 Aumague	45 45 45	2900 Letich	155 145 155
1700 Auron	45 45 45	2900 Letich	155 145 155
7500 Bagamack	33 32 33	2900 Letich	155 145 155
18500 Alabama	39 37 38	2900 Letich	155 145 155
8500 Bace Metals	45 44 45	2900 Letich	155 145 155
9600 Bear	149 143 147	2900 Letich	155 145 155
7572 Beatrice	160 150 158	2900 Letich	155 145 155
12000 Beaulieu	45 45 45	2900 Letich	155 145 155
2200 Beren	135 130 130	2900 Letich	155 145 155
7600 Bevecourt	77 75 75	2900 Letich	155 145 155
16700 Bidgood	43 43 43	2900 Letich	155 145 155
12400 Bojko	45 45 45	2900 Letich	155 145 155
6121 Bonet	45 45 45	2900 Letich	155 145 155
500 Boycon	37 37 37	2900 Letich	155 145 155
480 Braselotte	18 17 18	2900 Letich	155 145 155

LA VIE SPORTIVE

Paul Bibeault joue ce soir contre Toronto

Paul Bibeault est arrivé en notre ville hier trop tard pour prendre part à la pratique du Canadien mais le cerbère qui remplacera Bill Durman dans les filets du Canadien ce soir dans la joute contre les Leafs de Toronto a pu se joindre aux équipiers du McGill et pendant une heure il a bloqué les coups qui étaient dirigés vers ses buts.

Bibeault paraissait être en excellente condition; il s'est déclaré enchanté de s'aligner de nouveau avec le Bleu-Blanc-Rouge et il espère contribuer à la victoire du Tricolore ce soir contre les gars de Day dans les séries régulières de la Ligue Nationale de hockey. Comme on le sait, Tommy Gorman, général du Forum, a pu décider Arthur Ross de retourner à Bibeault à Montréal afin de combler le vide fait samedi dernier à la suite de l'accident survenu à Bill Durman et les partisans du Bleu-Blanc-Rouge sont d'opinion que Paul saura se montrer à la hauteur de sa position et qu'il fera oublier l'absence de notre cerbère régulier.

Il a été révélé qu'Art. Ross avait exigé les services de Mike McMahon ou Frankie Eddolls avant de permettre à Bibeault de revenir aux Canadiens. Mike McMahon a été choisi et est parti hier soir pour rejoindre les Bruins à Detroit ce soir. Il passera la balance de la saison avec les Bruins.

McMahon, qui a aussi besoin de beaucoup de travail pour maintenir son poids à la normale, n'en trouvait pas suffisamment à Montréal et était par conséquent mécontent. Ceci fut le facteur principal qui poussa la direction des Canadiens à l'envoyer à Boston pour la balance de la saison.

Les Leafs sont arrivés à Montréal ce matin, mais plusieurs rumeurs émanant de la Ville-Reine les ont précédés dans la métropole et celles-ci voulaient que plusieurs vétérans ne soient pas en uniforme pour la joute de ce soir. On mentionnait tout particulièrement Carr et Davidson, qui seraient remplacés par une couple de joueurs rappelés des Hornets de Pittsburgh.

Une autre joute est à l'affiche ce soir alors que les Bruins de Boston iront rencontrer les Ailes-Rouges à Detroit. La troisième place sera en jeu lors de cette joute, car il n'y a qu'un point de différence entre les deux clubs. Les Ailes-Rouges ont actuellement un point d'avance sur les Bruins et une victoire leur permettrait de se consolider à cette position pendant qu'une victoire pour le Boston leur permettrait de supplanter ces rivaux au troisième rang.

Le Victoriaville l'emporte sur le St-Hyacinthe

Victoriaville, 10 — Les Tigres de Victoriaville, qui détiennent la 2e position de la Ligue Provinciale de hockey, ont mis une autre victoire à leur crédit hier soir, lorsqu'ils triomphèrent du Saint-Hyacinthe par le compte de 6 à 2, à la patinoire locale.

Bouchard, Bourdon et Hébert ont affichés une magnifique tenue à la 1ère période et complétèrent trois buts pour le Bleu-Blanc-Rouge de leur club. Petit, Deslongchamps et Denault complétèrent ensuite à la 2e période pour porter le compte à 6 à 0, avant que Tony Demers ne compte le premier but un peu plus de trois minutes avant la fin de cette période pour le St-Hyacinthe.

Savary, qui avait fourni la passe à Demers pour son point dans l'engagement précédent, compta le 2e point de ce club en enregistrant le seul point de la dernière période.

Composition des équipes:
ST-HYACINTHE. Buts, Renaud; défenses, Larocelle et Ménard; centre, Despelteau; ailes, R. Demers et T. Demers. Subs.: Bastien, Savary, Archambault, Vallières, Lalonde, Lajoie, Lauzon.

VICTORVILLE. Buts, Nadeau; défenses, Tremblay et Denault; centre, R. Hébert; ailes, Horeck et Préfontaine. Subs.: Abran, Kalapaka, Petit, Marcotte, Deslongchamps, Bouchard, P. Hébert, Bourdon.

Arbitres: Leroux et O'Donnell.

Première période
1 Victoriaville: Bouchard . . . 9.54
2 Victoriaville: P. Hébert . . . 18.37
3 Victoriaville: Bourdon . . . 18.50
Pun.: R. Demers

Deuxième période
4 Victoriaville: Petit-Denault . . . 3.10
5 Victoriaville: Delongchamps . . . 3.56
6 Victoriaville: Denault . . . 8.57
7 St-Hyacinthe: Demers . . . 16.43
Pun.: Tremblay, Vallières, Archambault, Larocelle.

Troisième période
8 St-Hyacinthe: Savary . . . 12.25
(Lauzon, Larocelle)

Le hockey professionnel et amateur

Ligue Américaine

New Haven 3	Buffalo 3
Hershey 7	Cleveland 4
Indianapolis 4	Pittsburgh 0

Ligue Senior

Royal 4	Québec 4
Ottawa 6	Hull 2

Ligue Provinciale

Lachine 6	Drummondville 4
Victoriaville 6	St-Hyacinthe 2

CE SOIR

Ligue Nationale

Toronto à Canadien
Boston à Detroit

Ligue Américaine

Providence à Indianapolis
Buffalo à New Haven

Ligue Senior

Shawinigan à Valleyfield

POSITION DES CLUBS

Ligue Nationale

J. G. P. N. P. C. P.
Canadiens 24 14 7 3 80 61 31
Chicago 25 14 8 3 110 88 31
Detroit 24 11 8 5 74 66 27
Boston 23 10 7 6 81 77 26
Toronto 27 17 3 7 100 17
Rangers 25 6 15 4 66 90 16

Ligue Américaine (Division Est)

J. G. P. N. P. C. P.
Buffalo 36 18 12 6 160 132 42
Hershey 33 18 12 3 107 96 39
Providence 32 13 17 2 122 138 28
N. Hav. 36 6 22 8 121 161 19

(Division Ouest)

J. G. P. N. P. C. P.
Indianapolis 37 19 13 5 264 140 43
Pittsburgh 35 18 13 4 149 119 40
Cleveland 32 14 13 5 124 128 33
St-Louis 34 17 3 103 134 31

Ligue Junior

J. G. P. N. P. C. P.
Concordia 10 5 3 2 55 46 12
Verdun 11 5 4 2 47 46 12
Canadien 11 5 5 1 45 40 11
Royal 9 4 5 0 21 27 8
Nationale 9 3 5 1 34 43 7

HOCKEY FORUM TORONTO vs CANADIEN

Ce soir, à 8 h. 30

Places debout \$1.25
Admission générale, 75c, entrée nord.
En vente à 7 h. p.m.

Partie nulle entre les As et le Royal

Québec, 10. — Les Royaux de Frank Carlin et les As de Québec se sont rencontrés au Colisée hier soir dans une joute régulière de la Ligue Senior de Québec et après une lutte rapide, intéressante et fort contestée les deux équipes du circuit Slater ont dû se contenter d'un résultat nul de 4 à 4. Cette rencontre fut retardée de près d'une heure à cause de l'arrivée tardive du club montréalais dans la Vieille Capitale.

Denis Casavant, Léo Gravel, Moe White et Howie Riopel comptèrent les buts des Royaux tandis que Ronnie Nelson, Johns, Bobby Caragher et Herman Gruhn furent les compositeurs des As.

Casavant donna l'avance aux Royaux après 5 minutes dans l'engagement initial mais Nelson égala les chances une minute plus tard. Les As prirent les devants à leur tour dans la 2e période, Johns et Caragher portant le compte à 3 à 1 mais Gravel compta après 14 minutes pour réduire l'avance du club de Cook à 3 à 2.

Des buts de Moe White et Riopel égalisèrent le pointage et permirent aux Royaux de prendre les devants de nouveau, menant par 4 à 3 après 10 minutes dans la 3e période mais Gruhn compta 18 secondes après le but de Riopel pour donner un compte de 4 à 4. Il n'y eut aucun but en supplémentaire.

Les Royaux ont aligné Moe White mais durent jouer sans les services d'Ernest Laforce et Gerry Hefferman. Les As, eux, étaient sans les services de Phil Renaud et d'Eddie Emberg.

Composition des équipes:
ROYAL. — Buts, McNeil; défenses, Lamirande, Harvey; centre, Gravelle; ailiers, Riopelle, Curry; subs.: Smart, Hefferman, Raymond, Reardon, Casavant, Morin, Campbell, Stahan.

QUEBEC. — Buts, Vandaele et Taggart; Imlach; Johns, Gruhn; O'Neil, Charest, Nelson, Weller et Tondreau, Heximer.

Arbitres: Paquet et Corriveau.

Première période
1 Royal, Casavant (Morin) . . . 5.43
2 Québec, Nelson . . . 6.18
(Tondreau et Caragher) . . .
Punitions: White et Tondreau.

Deuxième période
3 Québec, John . . . 4.7
(Imlach et Gruhn) . . .
4 Québec, Caragher . . . 9.40
(Nelson et Tondreau) . . .
5 Royal, Gravel . . . 14.53
(Riopelle et Campbell) . . .
Pun.: Lamirande et Stahan.

Troisième période
6 Royal, White (Morin) . . . 7.22
7 Royal, Riopelle . . . 10.40
(Meronek et Harvey) . . .
8 Québec, Gruhn (Taggart) . . . 10.58
Punition: Vandaele.

Période supplémentaire
Aucun point.
Punition: Aucune.

Les Sénateurs ont eu raison du club Hull

Ottawa, 10 — Les Sénateurs d'Ottawa ont fait un léger gain hier soir, dans la course au championnat de la Ligue Senior de Québec. Les joueurs du général McCaffrey ont eu raison des Volants de Hull par 6 à 2. En obtenant cette victoire, le club de la capitale a pu mettre deux points à son crédit pendant que le Royal n'ajoutait qu'un seul point en faisant partie nulle avec les As de Québec.

Johnny McFadden a été le vedette de la victoire des Sénateurs en comptant trois points, Gordie Poirier, Eddie Slowinski et Copp ayant compté les autres pour les vainqueurs. Hal Dewey a compté les deux seuls points des Volants.

C'est à la 2e période que les Sénateurs se sont assurés la victoire, alors qu'ils complétèrent cinq points contre l'unique point du premier engagement, mais en un peu plus d'une minute, McFadden égalisa tout d'abord, puis Poirier et Slowinski complétèrent leur tour avant que McFadden ne compta son 2e point pour porter le compte à 4 à 1. Hal Dewey compta alors son 2e point de la joute puis, afin de ne pas s'en laisser imposer, McFadden compta son 3e point de la joute et de la période deux minutes et demie avant la fin.

Les Volants ont travaillé désespérément à la dernière période, mais furent impuissants à prendre Leds Fraser en défaut pendant que Copp complétait le pointage des Sénateurs en enregistrant le seul point de l'engagement.

Composition des équipes:
HULL. Buts, Leclerc; défenses, McDonald et Goupil; centre, Webster; ailes, Dewey et Dunlop. Subs.: Singush, Thibault, Dufault, Dheere, Kerr, Love, Ballance.

OTTAWA. Buts, Fraser; défenses, Trainor et Copp; centre, McFadden; ailes, Smith et Irvine. Subs.: Graboski, Mathers, Slowinski, Inglis, Hanabery, Poirier, Barnes, Turk.

Arbitres: Peterkin et Pratt.

Première période
1 Hull: Dewey . . . 1.28
Pun.: Hanabery, Barnes.

Deuxième période
2 Ottawa: McFadden . . . 1.13
3 Ottawa: Poirier . . . 5.25
4 Ottawa: Slowinski . . . 7.23
5 Ottawa: McFadden . . . 10.90
6 Hull: Dewey . . . 13.56
7 Ottawa: Hanabery, Irvine, Dheere. Pun.: Hanabery, Irvine, Dheere.

Troisième période
8 Ottawa: Copp . . . 16.01
Aucune punition.

Ils se rapprochent de la première place

Hershey, 10. — Les Ours de Hershey se sont rapprochés de la première position de la division Est de la Ligue Américaine de hockey, lorsqu'ils ont triomphé hier soir des Barons de Cleveland, par le compte de 7 à 4 en présence de six mille personnes. Les Ours ne sont plus que quatre points en arrière des Bisons de Buffalo, qui ont annulé hier avec le New-Haven.

Sommaire:

Première période
1 Hershey: Brennan-Rozzini . . . 9.40
Punitions: Trudeau, Sprout.

Deuxième période
2 Cleveland: Batholme-Sprout-Kelly . . . 1.58
3 Hershey: Gooden-O'Neill-Frost . . . 3.00
4 Hershey: Marion-Thompson-Buller . . . 13.38
5 Cleveland: Hergeshimer-Thurrier-Brayshaw . . . 15.30
Pun.: S. Robertson, Thurrier, Gasparini.

Troisième période
6 Hershey: Rozzini-Brennan . . . 1.30
7 Hershey: Gooden-Frost-O'Neill . . . 4.00
8 Hershey: Thompson-Mario-Coope . . . 5.37
9 Hershey: S. Robertson-Shewchuk-Jennings . . . 14.42
10 Cleveland: Thurrier-Adolph-Hergeshimer . . . 15.23
11 Cleveland: Atanas-Trudel-Cunningham . . . 19.36
Punitions: Milne, Rozzini.

Le Buffalo annule avec les Aigles

Buffalo, 10 — Les Bisons de Buffalo et les Aigles de New-Haven ont bataillé pendant 60 minutes hier soir, dans les séries de la Ligue Américaine de hockey, sans pouvoir décider de la victoire. Les deux équipes du circuit Podoloff durent se contenter d'un résultat nul de 3 à 3 après un duel de toute beauté.

Bill Summerville a mis les visiteurs à l'avantage, mais lorsque la 1ère période prit fin, les deux clubs étaient égaux car Horeck avait réussi à loger la rondelle dans les filets du club New-Haven.

Dans la 2e période, les deux équipes complétèrent deux points de chaque côté pendant qu'au cours des vingt dernières minutes du jeu, les joueurs furent impuissants à compter.

Sommaire:

Première période
1 New-Haven: Summerhill . . . 13.14
2 Buffalo: Horeck . . . 17.25
Pun.: Horeck, Summerhill, Lessard.

Deuxième période
3 Buffalo: Lewis . . . 3.09
4 New-Haven: Summerhill . . . 6.05
5 Buffalo: Horeck . . . 12.45
6 New-Haven: Desilets . . . 18.54
Pun.: Larson, Field.

Troisième période
Aucun point.
Pun.: Desilets, Lessard, Labrie, Courteau.

La soirée sportive du National sous la présidence de Léo Dandurand

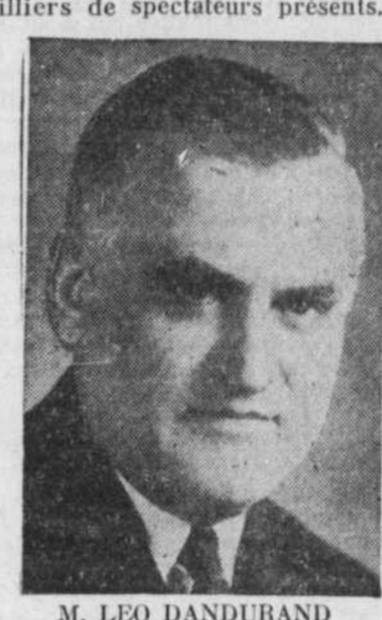
Les sportifs ne manqueront pas d'assister à la fête du 29 janvier, au Forum, alors qu'une équipe d'étoiles de la Ligue Senior sera opposée au Canadien de Dick Irvin.

Les préparatifs vont déjà bon train dans l'organisation de la grande soirée du National, au Forum, le 29 janvier prochain. On sait déjà que ce soir-là, à l'amphithéâtre de la rue Sainte-Catherine ouest, les Canadiens de Dick Irvin viendront aux prises avec une forte équipe d'étoiles de la Ligue Senior et les profits entiers de cette joute extraordinaire seront versés au National, l'institution canadienne-française de la rue Cherrier est, qui a tant fait dans le passé et qui continue si bien à développer nos jeunes athlètes canadiens-français.

Tel qu'annoncé également, ce sera une soirée sportive de gala et en plus de la joute entre les Canadiens et les Etoiles du circuit Slater il y aura des attractions diverses qui intéresseront à un haut point les milliers de spectateurs présents.

C'est avec plaisir qu'on apprendra que M. Léo Dandurand a accepté la présidence du comité actif de la grande soirée du National. M. Dandurand, qui se dévoue constamment pour les Canadiens français et pour la cause sportive en général, sera assisté de MM. Chas. E. Préfontaine et de Roger Martel qui seront vice-présidents du comité actif. Le populaire Jean Barrette sera le secrétaire-trésorier de l'organisation. Ces trois derniers sont des officiers actifs du National, M. Préfontaine étant vice-président du Conseil général et M. Martel étant vice-président du Conseil d'administration. M. Barrette est le président de la Commission Athlétique du National. On ne pouvait donc faire un meilleur choix.

Quant au comité honoraire, il compte des personnalités et des sportifs très bien connus par toute la province. Ce comité est formé de Son Honneur le Maire de Montréal, M. Camilien Houde, de M. Wilfrid Gagnon, de M. Omer Côté, du sénateur Donat Raymond, de M. Alphonse Raymond, de M. Tommy P. Gorman, général-général de la Canadien Arena Co., qui a bien voulu prêter son concours gratuit dans l'organisation de la joute du 29, de M. Pamphile Du Tremblay, de M. J. W. McConnell, de M. D. C. Coleman, président du Pacifique Canadien, de Mervyn "Red" Dutton, président de la Ligue de Hockey Nationale, de M. Romuald Bourque, président général du National, de M. Antoine Desmarais, président du Conseil d'administration du National, de George Slater, président de la Ligue Québec Senior, de M. Gérard-E. Martineau, président des As de Québec, et M. Gus T. Ogilvie, de l'équipe de hockey Royal.



M. LEO DANDURAND

Les Intrépides sont vaincus à Lachine hier

Lachine, 10 — Les Rapides de Lachine recevaient la visite des Intrépides de Drummondville hier soir et les locaux sont sortis victorieux de leurs rivaux par le résultat de 6 à 4 dans cette joute des séries régulières de la Ligue Provinciale de Hockey.

Les équipes de Paul Haynes et de Frank Currie se sont livrées une magnifique lutte de début à la fin de la joute. Les deux buts des Rapides comptés dans la période initiale alors que le Drummondville ne put rien compter, permirent finalement au Lachine de l'emporter dans cette joute disputée devant une bonne assistance.

Bob Morin et Bobby Burr furent fort en vedette pour les vainqueurs avec chacun deux buts tandis que Jos Desroches fut encore plus utile avec 3 assistances opportunes. Marcel Boileau et Yvan Hamel furent les autres compteurs du club de Haynes et Morin, nous avions oublié de le mentionner, décrocha 2 assistances en plus de ses 2 buts.

Yvan Pépin fut celui qui se distingua le plus pour le Drummondville avec la moitié des buts des siens, soit 2. Les autres compteurs de l'équipe de Currie furent Traynor et Baillargeon.

Alignement des équipes:
DRUMMONDVILLE. — Buts, Tounsiang; défenses, Fleet, Bean; centre, Harrison; ailiers, Baillargeon, Pepin; subs.: Young, Trainor, Maher, Allen, Guimont, Menyes, Boyer, MacFarlane.

LACHINE. — Buts, Lessard; défenses, Mann, Hamel; centre, Boileau; ailiers, Champagne, Morin; subs.: Ramsay, Armand, Desroches, Burr, Theriault, McCurry.

Arbitres: Arcand et Murray.

Première période
1 Lachine: Boileau . . . 13.22
2 Lachine: Morin . . . 18.37
Pun.: Theriault, MacFarlane et Guimont.

Deuxième période
3 Drummondville: Pepin . . . 6.26
4 Lachine: Hamel . . . 8.16
5 Lachine: Burr . . . 11.03
6 Drummondville: Trainor . . . 18.08
Pun.: Allen, Fleet, Morin.

Troisième période
7 Drummondville: Pepin . . . 1.48
8 Lachine: Burr . . . 3.26
9 Drummondville: Baillargeon . . . 13.36
10 Lachine: Morin . . . 18.33
Pun.: Fleet.

Programme double à Lachine, demain

La Ligue Mont-Royal junior jouera un programme double à l'Arena de Lachine, demain soir.

Dans la première joute, le Côté Saint-Paul d'Art. Walker sera opposé au Pointe-Saint-Charles qui commence à se replacer et semble maintenant devoir batailler pour une position dans les éliminations.

Dans la deuxième joute, les Wing Wheelers de Jack Lutterman rencontreront le Clearpoint qui est dirigé par Frank Latchmore.

Pittsburgh, 10 — Les Capitals d'Indianapolis ont infligé un blanchissage aux Hornets de Pittsburgh hier soir, dans une partie de la Ligue Américaine de hockey, alors que les visiteurs remportèrent les honneurs de la victoire par le compte de 4 à 0. Par ce triomphe, les Capitals ont pris seule possession de la 1ère position de la division Ouest de ce circuit.

Sommaire:

Première période
Aucun point.
Pun.: Brenigan, O'Flaherty, R. Wilson.

Deuxième période
1 Indianapolis: Douglas . . . 7.47
2 Indianapolis: Blake . . . 12.18
3 Indianapolis: Douglas . . . 18.54
Pun.: Leswick, Branigan.

Troisième période
4 Indianapolis: Brown . . . 5.01
Pun.: Seibert.

Une autre importante joute sera disputée dans la Ligue Senior ce soir quand les Cataractes de Shawinigan seront les visiteurs à Valleyfield. On sait qu'il s'agit d'une lutte entre les deux plus grands rivaux de la Ligue Senior et comme ces deux clubs sont actuellement égaux en 3e place — sans tenir compte des joutes d'hier soir dans le circuit Slater — ils voudront sans doute se livrer une lutte sans merci ce soir. C'est donc dire que pas un seul amateur de Valleyfield vaudra manquer cette joute qui sera excitante au possible.

A ce qu'il paraît, le vétéran gardien de buts des Braves, Johnny Lascelles, a décidé d'acrocher ses patins et c'est donc Roland Ménard, des Braves, de la Ligue Intermédiaire de Valleyfield, qui gardera les buts du club de Lucien Leduc, contre les Cataractes ce soir. A ses débuts récents pour le Valleyfield, Ménard a tout simplement blanchi le club Shawinigan et il va sans dire que les amateurs de Valleyfield espèrent qu'il fera tout aussi bien ce soir. Tous les autres joueurs du club de Leduc, les Orlando, Robidas, Merchant, Perry, Campeau, Plamondon, Joannette, Boyer, Vinet et autres seront à leur poste régulier.

L'instructeur-joueur des Cataractes, Jacques Toupin, s'est contenté d'annoncer lui aussi que ses Cataractes seront au grand complet et il a ajouté que ses gars étaient fermement décidés à vaincre les Braves sur leur propre glace ce soir. Les Cotoir, Bennett, Arcand, Bergeron, Planché, Russell, Cinor, Morehouse, Gravel et autres y seront tous et l'on pourra donc assister à une autre magnifique joute ce soir, à l'Arena de Valleyfield.

Compagnie d'Assurance sur la Vie

La Saubegarde

MONTREAL

NARCISSE DUCARME, PRESIDENT

Le Shawinigan jouera ce soir à Valleyfield

Retenez le "Devoir" d'avance chez votre dépositaire — c'est le SEUL MOYEN de ne jamais le manquer — 3 sous le numéro.

Téléphones au service du trage: BElair 3361; il vous donnera l'adresse d'un dépositaire de votre voisinage.

Un blanchissage au Pittsburgh

Retenez le "Devoir" d'avance chez votre dépositaire — c'est le SEUL MOYEN de ne jamais le manquer — 3 sous le numéro.

Téléphones au service du trage: BElair 3361; il vous donnera l'adresse d'un dépositaire de votre voisinage.

Cartes d'affaires

REPARATIONS ELECTRIQUES

Reparations électriques sur automobiles
Service vente et réparations de moteurs, générateurs, transformateurs, radiateur
6350 PAVINEAU
AM 2141

Geo. DAIGNEAULT, Ltée

REPARATIONS ELECTRIQUES

Reparations électriques sur automobiles
Service vente et réparations de moteurs, générateurs, transformateurs, radiateur
6350 PAVINEAU
AM 2141

Geo. DAIGNEAULT, Ltée

REPARATIONS ELECTRIQUES

Reparations électriques sur automobiles
Service vente et réparations de moteurs, générateurs, transformateurs, radiateur
6350 PAVINEAU
AM 2141

Geo. DAIGNEAULT, Ltée

REPARATIONS ELECTRIQUES

Reparations électriques sur automobiles
Service vente et réparations de moteurs, générateurs, transformateurs, radiateur
6350 PAVINEAU
AM 2141

Geo. DAIGNEAULT, Ltée

Cartes professionnelles

ASSURANCES

HORACE LABRECQUE
COURTIER EN ASSURANCE

Nous traitons les Communautés Belge et se prévient de nos services particuliers

441 St-François-Xavier Montréal
TÉL MARQUETTE 2383-2384

AVOCATS

ANATOLE VANIER O.R. GUY VANIER O.R.

VANIER & VANIER
AVOCATS

87 OUEST, RUE SAINT-JACQUES
TÉL HARBOUR 0841

BREVETS D'INVENTION

MARQUES DE COMMERCE
DESSINS DE FABRIQUE
en tous pays

MARION & MARION
761 OUEST, RUE STE-CATHERINE
MONTREAL

COMPTABLES

CARON & CARON
Comptables Agrés - Chartered Accountants

Edmond Caron B.A. L.S.C. O.A.
Henri Caron B.A. L.L.L. L.S.C. O.A.
Barthélemy Masse L.S.C. O.A.

88, rue St-Jacques
HARBOUR 3638 MONTREAL
429, rue Laviolette, TROIS-RIVIERES

COMPTABLES

P.-A. GAGNON & CIE
P.-A. Gagnon O.A. René Gagnon C.A.

Comptables Agrés
Chartered Accountants

IMMEUBLE DES TRAMWAYS
159 OUEST, RUE CRAIG
TÉL HARBOUR 5990

de Varennes & Vézina

Comptables Agrés

10 OUEST, ST-JACQUES, MONTREAL

J de Varennes, C.A.
A Vézina, L.L.L. O.A.

TÉL. MA. 8587

REMBOURREURS-MATELASSIERS

BOYER LIMITEE

Société à membres et matelas sur commande ainsi que réparations.

Matras crastins sur demande

3888 Henri-Julien PL 1112

REPARATIONS ELECTRIQUES

Reparations électriques sur automobiles
Service vente et réparations de moteurs, générateurs, transformateurs, radiateur
6350 PAVINEAU
AM 2141

Geo. DAIGNEAULT, Ltée

LAITERIE

CEH 6088-2585 HÔTEL ROSEMONT

Rosemont
LAITERIE

Laiterie canadienne-française
B. PATENAUE propriétaire

COMPTABLES

Chartré, Samson, Beauvais, Gauthier & Cie

Comptables Agrés - Chartered Accountants

Maurice Chartré O.A. Maurice Samson O.A.
A. Beauvais O.A. J.-P. Gauthier O.A.
E. Harry Knier O.A. Léon Oza O.A.
G. J. Maréchal O.A. Paul-E. Trudel O.A.
Lucien P. Béland O.A. Lionel Roussin O.A.
Jacques Annon O.A. G.-P. Lafferty O.A.
Dolard Biot O.A. Albert Gagnon O.A.
Raymond Fortier O.A. Jean Lacroix O.A.
Guy Bernard O.A. Percy Auer O.A.
H. Boursouin O.A. J.-Paul Talbot O.A.
Roger Roy O.A.

Montréal Québec Roux

Hurtubise & Richard

Léon-A. Hurtubise O.P.A.
Gérard Hurtubise O.P.A.
Maurice Richard O.A.
Georges-R. Martin O.A. O.P.A.

Comptables-Vérificateurs

St-Jacques O. Montréal
Téléphones H.A. 3362-3739

Morncy, Labelle & Cie

COMPTABLES LICENCIÉS

Cl. Devan. Dépt Impôt sur le Revenu.
M.-B. Morncy. G. Labelle.
O.J.A. C.P.A. J. Gagnon.
57 OUEST, ST-JACQUES - MONTREAL

LUCIEN-D. VIAU, C.A.

COMPTABLE AGRES

4643 AVENUE VERDUN VERDUN
TOLK 0642

MEDECIN

Practique médicale

Dr Maxime Brisebois
L.G.M.C. F.R.C.S.C.

Faculté de Médecine de Paris
Maladies vénériales, endocrinologiques, urinaires, diététiques, circulatoires

FRONTENAC 5252 818 Sherbrooke est

J.-A. MESSIER, O.D.

OPTOMETRISTE

Spécialité: Examen de la vue —
Ajustement de verres de contact.
PHANEP & MESSIER

1767 Saint-Denis — Montréal

REMBOURREURS-MATELASSIERS

REPARATIONS ELECTRIQUES

Reparations électriques sur automobiles
Service vente et réparations de moteurs, générateurs, transformateurs, radiateur
6350 PAVINEAU
AM 2141

Geo. DAIGNEAULT, Ltée

HOTEL PLAZA

Cuisine recherchée
Vin et Bière

Alex. JULIEN
propriétaire

446 Place Jacques-Cartier
MA. 9331

WISINTAINER & FILS

96 BOULEVARD ST-LAURENT

LES ENCADREURS MANUFACTURIERS

Moulures - Cadres - Miroirs
Réparations de cadres et miroirs
Lancé 2264

LEFEBVRE FRERES

Atelier de construction de machines et de réparations - Service d'entretien et de dessinateurs - Atelier de patrons et de soudure - Fonderie de fonte et de bronze.

L'atelier le plus considérable et le plus complet du genre au Canada

970 à 986 rue de Bullion Montréal

Téléphone: * Plateau 9641

DESTINATEURS - MACHINISTES - FONDEURS

Faits divers

Du nouveau d'ici 24 heures dans le meurtre de Chicago

La police croit que deux hommes sont impliqués dans l'assassinat de la petite Suzanne Degnan — L'activité à la Cour du coroner — Le meurtre de Mme Cavanagh — Affaires de Cour — Vols

Chicago, 10 (A.P.) — Les recherches dans le but de retrouver l'assassin de la jeune Suzanne Degnan, âgée de six ans, deviennent de plus en plus "chaudes", comme les a décrites un détective de Chicago. On espère même y trouver une solution d'ici les prochaines 24 heures.

On sait que la police soupçonne un concubinage des environs de la demeure des parents de la jeune victime. On croit maintenant que les assassins auraient été au nombre de deux. D'après certaines empreintes relevées, un des complices aurait pris l'enfant dans son lit pour la passer à l'autre.

A la Cour du coroner

L'activité de la Cour du coroner au cours de l'année 1945 a dépassé celle des années antérieures, depuis cinq ans. C'est le coroner lui-même, M. Richard Duckett, qui a communiqué les chiffres suivants. On y constate que les autorisés de ce département ont dû disposer de 2,970 cadavres au cours de 1945.

Ces statistiques ont été préparées par M. Félix Suzor et Hornisdas papierre, les deux greffiers de la Cour du coroner. Voici le nombre des cadavres dont on a disposé de puis les dernières six années: 1940: 2,410; 1941: 2,344; 1942: 2,473; 1943: 2,772; 1944: 2,759; 1945: 2,970.

En examinant ces statistiques, on constate que les accidents divers ont causé 227 morts tandis que 832 autres personnes sont mortes de causes naturelles ou autres. Ce sont les mois d'été qui comptent le plus d'activité en Cour à cause des noyés et des divers autres accidents qui sont toujours plus nombreux qu'en d'autres saisons.

500 prisonniers de guerre se sont évadés

Ottawa, 10 (C.P.) — Les autorités de l'internement ont déclaré, hier soir, qu'environ 500 des 35,000 prisonniers de guerre internés au Canada se sont évadés des camps d'internement, mais que seulement neuf d'entre eux sont encore au large.

De ces 500 évadés, a dit un fonctionnaire, seulement un centaine peuvent être considérés comme de véritables évadés. Les autres ont été repris quelques heures, voire même quelques minutes après leur évasion.

On a aussi rapporté deux évasions en masse de prisonniers de guerre; l'une à Peninsula, Ontario, en 1941, l'autre au parc national de Riding Mountain, en 1943. 28 prisonniers ont réussi à s'évader au moyen d'un tunnel qu'ils avaient creusé, mais ils ont été repris en moins d'une semaine.

Le public coopère

Agissant d'après des renseignements donnés par le public, les sergents-détectives, Félix Prysky et Adoris Boileau, de l'escouade des homicides de la Sûreté municipale, ont interrogé douze suspects, hier, au sujet de la brutale agression dont Mme Blanche Cavanagh a été la victime. Le cadavre de la victime a été trouvé au matin du Jour de l'An, dans une ruelle.

La police dit que les résidents du district où a été commis le meurtre commencent à coopérer à l'enquête en donnant des informations. La cause semble très difficile à résoudre, mais la police est bien décidée à trouver le coupable.

Trois Chinois brûlés

Trois Chinois ont été brûlés, hier soir, lors d'un incendie qui s'était déclaré dans la quincaillerie Harry King, 5143, rue Wellington, au coin du boulevard Desmaréchaux à Verdun. Il s'agit des trois frères Yonf: Hon, 56 ans; Sin, 68 ans, et Kuen, 51 ans.

Les victimes tentaient d'éteindre les flammes lorsqu'elles ont été blessées. Transportés à l'hôpital, l'un des Chinois a dû être hospitalisé tandis que les deux autres pouvaient réintégrer leurs domiciles après avoir été pansés.

Les pompiers ont utilisé deux lances durant plus d'une heure avant de maîtriser les flammes. Un magasin voisin ainsi que deux logements situés aux étages supérieurs de l'immeuble ont été endommagés. Les dommages s'élèvent à \$3,000 environ.

Vol à main armée

Un vol à main armée a été commis, à 8h. 25, hier soir, dans un restaurant situé à 181 est, rue Prince-Arthur. L'intersection de l'avenue Hôtel-de-Ville. Le propriétaire, M. Louis Umansky, était seul dans son établissement lorsque deux jeunes gens sont entrés. A la pointe du revolver, ils l'ont soulagé d'une somme de \$55. Ils ont pris la fuite.

Enquête sur un incendie à Québec

Québec, 10 (G.P.) — La Commission des incendies a annoncé qu'une enquête aura lieu dans le cas de l'incendie de l'Hôtel du Couvent où cinq personnes ont perdu la vie la semaine dernière. L'enquête ne sera toutefois pas publique. Lors d'une enquête précédemment tenue par le coroner, un verdict de mort accidentelle a été rendu pour toutes les victimes.

Cause de fraude

Frank Ravenda, 191, rue Menai, a été envoyé à son examen volontaire, hier après-midi, par le juge T.-A. Fontaine, après qu'un vétérinaire des deux guerres eut rendu témoignage, disant qu'il avait été fraudé de \$500 au cours d'une transaction pour acheter un restaurant de l'Académie.

La plainte n'était toutefois signée qu'au montant de \$250, car un seul des deux vétérinaires qui auraient été joués selon eux, William J. Armstrong, a porté plainte. L'autre, Joseph Richard, n'en a rien fait.

Cautionnement refusé

René Arbic, qui subissait son enquête préliminaire, hier, sous une accusation de vol à domicile d'obligations de la victoire au montant de \$150, s'est vu refuser tout cautionnement par la Cour.

Les obligations étaient la propriété de Mme Lydia Karkow, 4469, avenue Laval. En refusant le cautionnement, le juge Fontaine a fait remarquer que l'accusé venait de terminer une condamnation assez sévère. Son examen volontaire a été fixé au 16 janvier.

Boulangerie volée

Alors qu'elle était seule dans la boulangerie Levine, 3670, rue St-Laurent, Mlle Ethel Levitt fut victime d'un vol à main armée, vers dix heures, hier soir.

Deux jeunes gens, armés de revolvers, lui ont ordonné de leur remettre l'argent de la caisse. Mlle Levitt s'est exécutée et ils sont disparus avec la somme de \$40.

La route Montréal-Québec

Québec, 10 (C.P.) — Le ministre québécois de la Voirie a annoncé aujourd'hui que la route Montréal-Québec, sur la rive nord du St-Laurent, est libérée de la neige à la suite du temps doux dont nous avons bénéficié depuis quelques jours.

Voyage raté

Lundi soir dernier, un jeune Mexicain, qui se préparait à faire route vers son pays, en automobile, après avoir travaillé durant quelque temps à Montréal, s'est fait voler son automobile.

Lors du procès des trois accusés, hier, le plaignant a déclaré que lundi soir, vers 7 heures, il avait laissé son automobile près de la gare Windsor où il dînait avec ses amis avant de partir. A sa sortie de l'hôtel, vers dix heures, il a constaté la disparition de sa voiture.

Accusé de vol de camion

Roger Massé, de Ville St-Michel, a été cité à son examen volontaire, hier, par le juge T.-A. Fontaine. Il est accusé du vol d'un camion du Pacifique Canadien, vol commis le 6 décembre dernier. Le camion en question contenait des marchandises évaluées à \$3,000. La date de l'examen a été fixée au 16 janvier.

Tenanciers condamnés

Deux tenanciers de maisons de jeu ainsi que vingt-six joueurs ont été condamnés, hier, par le recorder McManamy, les premiers à des amendes de \$100 chacun, les autres à \$15 ainsi qu'aux frais des causes.

Recherche d'un inconnu

Winnipeg, 10 (C.P.) — La police recherche aujourd'hui un homme non identifié pour l'interroger au sujet du meurtre du jeune Roy McGregor, âgé de 13 ans, dont le cadavre a été retrouvé criblé de balles, samedi dernier, dans une cour à charbon.

On recherche cet homme depuis que les parents de l'enfant ont déclaré avoir été accostés à deux reprises par un individu dont ils ont donné la description. Ils avaient été accostés, disent-ils, dans les environs même de l'endroit où le cadavre a été retrouvé.

Aveux d'un récidiviste

Les Trois-Rivières, 10 (D.N.C.) — Jules Raymond, 34 ans, des Trois-Rivières, un récidiviste notoire, a été condamné hier, à deux ans de pénitencier pour vol. La sentence a été prononcée par le juge F.-X. Lacoursière, de la Cour du magistrat.

Raymond était accusé d'avoir, dans la nuit du 3 au 4 janvier, pénétré avec effraction dans le restaurant de Remi Cloutier, 657, rue Saint-Maurice, et d'y avoir volé des articles pour \$125; il a été pris en flagrant délit et s'est constitué prisonnier sous la menace du revolver du policier à sa poursuite. Jules Raymond s'est avoué coupable dès l'ouverture de son procès.

Histoire de pêche

Hinsdale, N.-H., 10 (A.P.) — Les histoires de pêche sont courantes. En voici une qui est de John Royce, un bonhomme qui doit bien avoir un peu de sang de la Cannebière dans les veines:

"Lorsque je pêchais sur la glace du ruisseau Pisgah, un des pavillons de mes lignes me signala qu'on avait mordu. Je me rendis donc à cette ligne et j'y ai trouvé un poisson de 13 pouces qui y était attaché, en tenant un autre de 21 livres par sa queue!"

Le connaissez-vous?

La gendarmerie royale recherche actuellement des parents d'une femme argentine, Mme Shevia Leiberchuk, de nationalité polonaise, demeurant en Argentine, est recherchée afin d'aider la gendarmerie à retracer son cousin, Leon Emir, 43 ans, qui est venu au Canada avec son père en 1923. Il demeurait précédemment à 1155 rue Marke, dit-on, mais on croit qu'il s'agit plutôt de la rue St-Marc. C'est le gendarme S. M. Baskin qui est en charge de l'affaire.

Incendie maîtrisé

Saint-Hyacinthe, 10 (D.N.C.) — Les pompiers de St-Pie de Bagot, sous la direction du chef J.-E. Tremblay, ont rapidement maîtrisé, ces jours derniers, un incendie qui s'était déclaré aux moulins Yamaska, dans la chambre au godron. Quand ils sont arrivés sur les lieux, les flammes s'élevaient à quelque 75 pieds au-dessus de l'établissement.

ment. En dix minutes cependant, grâce à la rapidité de la manœuvre, tout était rentré dans l'ordre.

Tués par un camion

Saint-Hyacinthe, 10 (D.N.C.) — Jean-Paul Foisy, 6 ans, de Ste-Rosalie, a été tué par un camion appartenant à M. Charles-Edouard Cyr, de St-Guilhem d'Upton, non loin de la demeure de ses parents, M. et Mme Léonard Cyr. L'enfant jouait dans la rue avec un compagnon de son âge, quand il se fêta soudain devant le lourd véhicule, qu'apparemment il n'avait pas vu venir. Le chauffeur arrêta immédiatement, mais la mort avait été instantanée. Les agents Roland Lemonde, de St-Hyacinthe et Arthème Cloutière, de St-Jean, du service de la circulation provinciale, se sont rendus sur les lieux. Une enquête a été tenue, sous la présidence du Dr André Bouvier, médecin légiste du comté de Bagot, de St-Hugues, et un verdict de mort accidentelle a été rendu.

Deux autres vols à main armée

Deux autres vols à main armée viennent d'être commis. Le premier a eu lieu mardi au magasin de M. Victor Rudach, 130 est, rue Roy, alors que les voleurs s'emparèrent d'une somme de \$40. Ils étaient au nombre de deux. Deux autres vols sont montés dans l'auto de M. George A. Conlan, 5207 rue Victoria, et l'ont forcé à les conduire dans l'ouest de la ville. Rendus là, ils lui volèrent une somme d'environ \$40 et se sauvèrent avec sa voiture.

Il ne les avaient pas menacés

Jacques Martin a comparu devant le juge Maurice Tétréau, hier matin, accusé du vol de \$250 commis avant-hier au restaurant Murray's, rue Ste-Catherine ouest. L'accusé a avoué sa culpabilité et sa sentence sera prononcée le 17 du courant. Il est à remarquer que Martin n'était pas accusé de vol à main armée, mais de simple vol. C'est à l'explication de l'agent de liaison Noël au juge Tétréau, qu'il n'a pas menacé les caissières de son revolver.

Descoteaux acquitté

Donat Descoteaux, 2527 rue Lymburner, accusé de vol avec effraction chez la belle-mère de sa cousine, a été acquitté par le juge René Théberge.

Victimes de la grippe

D'après le Dr Groulx, directeur du service de la santé pour la cité de Montréal, on accuse une légère diminution des cas de grippe et de pneumonie. Au cours de la journée de mardi, il y eut deux décès causés par la grippe et quatre par la pneumonie. Toutefois, le docteur Groulx recommande au public de continuer à prendre des précautions car, dit-il, tout danger n'est pas disparu.

Vols avec effraction

Hughes Campbell, Manuel Fisher et Gérard Poulin, appréhendés par les sergents détectives Dubuc, Bourdages, Gauthier et Bonneville, sous cinq accusations de vols avec effraction, ont subi leur enquête hier matin, devant le juge T.-A. Fontaine. Les trois individus sont accusés d'avoir volé sept pneus, des moteurs, une automobile ainsi que d'autres vols avec effraction, le tout au montant de \$5,000. Leur examen volontaire a été fixé au 16 du courant.

Ils étaient armés jusqu'aux dents

La police provinciale a mis la main au collet de deux jeunes gens et deux jeunes filles armés jusqu'aux dents, mardi soir, à Vaudreuil. Les suspects viennent de Toronto.

Chaque membre du groupe avait un revolver de calibre .32 tandis que les jeunes filles avaient chacune un poignard dans leur ceinture. Ils voyageaient dans une automobile-taxi portant une plaque d'identification de la province d'Ontario. Ce sont les agents de police B. Théoret et R. Brisebois qui ont opéré l'arrestation et ils ont ramené le groupe dans les cellules de Montréal avec l'aide des agents D. Therrien, M. Paré et A. Beauchamp que le capitaine Quenneville leur avait envoyés comme renforts.

D'après les déclarations qu'ils auraient faites, ces jeunes gens auraient perpétré une série de vols à main armée en Ontario, et ils venaient à Montréal en vue de répéter leurs exploits. Ils auraient même eu un projet conçu d'avance, au dire de l'une des femmes. Mais en attendant, ils sont tous les cinq sous bonne garde.

Rita de la Hugaudière en Cour

Bien connue de la police, Rita de la Hugaudière, âgée de 29 ans, était traduite devant les tribunaux criminels, hier, accusée de vol à l'échelle d'une robe d'une valeur de \$25.00. L'accusée a avoué sa culpabilité et sa sentence sera prononcée le 15 du courant. La police la détient pour trois jours en attendant.

Un échevin devient détective

Le conseiller municipal, M. Georges Guévremont, a mis la main au collet d'un jeune homme d'une vingtaine d'années, Roland Jalbert, qui demeure à 5262, 4ème Avenue, à Rosemont, mardi.

Jalbert a comparu devant le juge Maurice Tétréau sous l'accusation d'avoir volé un appareil de radio dans une automobile verrouillée, la propriété de M. Leslie Kennedy.

Le vol aurait été commis en face du bureau de M. Guévremont, à 1200 ouest, rue Sherbrooke. L'accusé a choisi un procès expéditif et son enquête préliminaire a été fixée au 16 du courant.

Le détective improvisé regardait par la fenêtre de son bureau lorsqu'il vit un jeune homme dans une automobile. Quelques instants plus tard il sortait du véhicule avec un appareil de radio. Descendant en hâte, M. Guévremont lui donna la chasse et, à l'aide de deux ouvriers, il réussit à appliquer un croc-enjambe au jeune fuyard qui était ensuite remis entre les mains de la police.

Le lac Georges s'élève à 2,000 pieds au-dessus des montagnes Adirondack.

Québec est prêt à coopérer déclare M. Duplessis

Mais dans le respect de la constitution et des droits fondamentaux de la province et du pays, ajoute le premier ministre — La province ne pourra mettre fin à l'entente conclue avec le fédéral en 1942, avant le mois de mars 1947

Québec, 10 (D.N.C.) — Ce n'est pas avant le mois de mars 1947 que la province de Québec pourra mettre fin à l'entente conclue avec le fédéral en 1942, par le gouvernement Godbout, et en vertu de laquelle Québec cédait temporairement à Ottawa ses droits de taxation et de la province. Cette loi dit "que la province peut mettre fin à la présente convention le 31 mars de toute année en donnant avis par écrit au ministre de ce faire, trente jours avant la dite date", mais par le fait même la province cesserait de recevoir des compensations partielles et le fédéral continuerait à percevoir les taxes.

La loi Godbout, a précisé M. Duplessis, était un camouflage inqualifiable et qui ne peut tromper personne, surtout après l'élection de la Beauce. Cette loi dit "que la province peut mettre fin à la présente convention le 31 mars de toute année en donnant avis par écrit au ministre de ce faire, trente jours avant la dite date", mais par le fait même la province cesserait de recevoir des compensations partielles et le fédéral continuerait à percevoir les taxes.

Québec, a poursuivi le premier ministre, ne demande pas mieux que de coopérer pour assurer le progrès et la prospérité du Canada, mais dans le respect de la constitution et des droits fondamentaux de la province et du pays.

Aux journalistes qui lui posaient des questions au sujet de l'entente fédérale-provinciale et de la conférence des premiers ministres, M. Duplessis a déclaré qu'il venait justement de recevoir une lettre de M. Isley, lui apprenant qu'un ordre en conseil portant le no P. C. 7409, avait été passé le 21 décembre et qu'en vertu de cet arrêté ministériel, pour les fins de l'entente fédérale-provinciale, la guerre avait pris fin le 2 septembre 1945.

La lettre est datée du 4 janvier. Elle a été adressée au trésorier provincial et communiquée au premier ministre le 8 janvier. Je me suis empressé, a dit le premier ministre, d'accuser réception de cette lettre et j'ai profité de la circonstance pour offrir mes félicitations à M. Isley, qui vient d'être honoré par sa majesté le roi.

D'après l'arrangement Godbout, a déclaré M. Duplessis, les provinces après avoir donné un avis à Ottawa, ne peuvent reprendre leurs

droits qu'à dater de l'année fiscale qui suit. L'accord de 1942 est donc valide jusqu'au 31 mars 1947. C'est ce que M. Isley déclare dans sa lettre et sa déclaration qui sont conformes à la loi de 1942, que M. Godbout ne parait pas avoir comprise. M. Isley a également interprété la loi de cette façon à la conférence du 26 novembre.

Précisant sa pensée, le premier ministre a rappelé que le préambule d'une loi fait partie de cette loi. Dans le préambule de la loi 6 George VI Chapitre 27, dit-il — il s'agit de la loi passée par M. Godbout en 1942, pour autoriser la cessation temporaire de certains droits de la province au fédéral, en matière de taxation — on lit ce qui suit: "attendu que pour permettre au Canada de fournir, dans la poursuite de la présente guerre, un effort maximum, il est nécessaire que le parlement fédéral exerce seul le pouvoir d'imposer des taxes directes sur le revenu sur les corporations"

"attendu que le gouvernement fédéral est disposé à verser à la province une compensation adéquate, si, pour la durée de la guerre, elle s'engage à ne pas prélever de taxes.

Donc le préambule dit que l'arrangement était conclu pour toute la durée de la guerre et le fédéral spécifiait que cet arrangement devait exister pendant toute la durée de la guerre. Par l'arrêté ministériel du 21 septembre pour les fins de l'entente, la guerre a pris fin le 21 septembre et les provinces pourront recouvrer leurs droits à compter de l'année fiscale qui suit, c'est-à-dire à compter du 31 mars 1947. Ceux qui prétendent ou paraissent prétendre que la province peut mettre fin à l'entente avant ce temps-là, sont contredits par la loi Godbout elle-même et par M. Isley lui-même. J'aime mieux croire que M. Godbout n'a pas compris sa loi que de croire qu'il veut sciemment tromper le peuple. Il y a bien dans la loi un article qui dit que la province peut mettre fin à l'entente en donnant un mois d'avis, avant le 31 mars, mais c'est du camouflage. Si l'avis avait été donné, Ottawa aurait continué à percevoir les mêmes taxes, sans compensations partielles pour la province.

Douglas s'oppose à Drew au nom de l'unité canadienne

Le premier ministre C.C.F. de la Saskatchewan consentirait, moyennant certaines conditions, à abandonner ces impôts à Ottawa

Regina, 9 (C.P.) — Les contre-propositions par lesquelles le gouvernement de l'Ontario a rejeté dimanche les propositions fédérales d'audit dernier pour la répartition des impôts entre les provinces et le Dominion, manquent, selon M. T. C. Douglas, premier ministre C.C.F. de la Saskatchewan, de la moindre notion de se servir de tous les moyens à leur disposition pour taxer ces entreprises qui jusqu'à présent ont fait leur argent dans une province et ont payé leurs taxes dans une autre."

On se souvient que le gouvernement de la Saskatchewan a annoncé hier qu'il était prêt à accepter les propositions financières du gouvernement d'Ottawa à la conférence fédérale-provinciale à condition que la reconnaissance d'une gratification de rajustement aux provinces, basée sur ce qui serait nécessaire en matière fiscale pour faire l'appoint de l'octroi fédéral que l'on projette d'instituer; et en second lieu, la garantie d'un état de sécurité pour les personnes qui travaillent à leur propre compte, comme les 195,000 entrepreneurs agricoles de la Saskatchewan.

"Le principal argument mis de l'avant par le gouvernement de l'Ontario est dit M. Douglas hier soir, est celui par lequel il prétend défendre certains droits provinciaux, qu'il présume menacés par le désir du gouvernement fédéral de s'approcher des droits exclusifs d'imposer des taxes, dans certains domaines définis. Une phrase du document ontarien résume cette argumentation: "C'est un truisme, y lit-on, que la capacité de taxer s'identifie au pouvoir de gouverner."

"Pour notre part, continue M. Douglas, nous prétendons que la véritable pierre de touche du pouvoir de gouverner est la possibilité d'alléger de façon adéquate les responsabilités constitutionnelles des provinces. Les actuelles propositions du gouvernement d'Ottawa, demandant la remise par les provinces de certains impôts au gouvernement fédéral en échange d'octrois déterminés, sont le premier pas fait vers l'attribution de cette possibilité à la majorité des provinces du Dominion."

"La Saskatchewan ne saurait admettre que l'abandon par les provinces de certains droits de taxation signifiait pour elles une diminution d'autorité; elle ne saurait non plus se mettre d'accord avec le gouvernement de M. Drew sur la constitution d'un fonds de compensation national."

"Non seulement, poursuit M. Douglas, un tel fond, à notre avis, se révélerait insuffisant, mais un tel accord placerait certaines provinces dans l'obligation de quêdemander les fonds nécessaires pour compenser leur mise.

OUVERTS DE 9 h. à 5 h. 30 SAMEDI COMPRIS
DUPUIS
Quelles jolies lampes !
... achetez-en une pour la chambre de l'enfant ...
Lampes de forme originale avec relief dans le bas, genre carrousel ... tons bleu ciel, rose. Avec abat-jour de tissu (sans ampoule). Prix ord. 6.45.
UNE VERITABLE AUBAINE
4.95
(Le nombre est limité ... il faut venir dès 9 h. demain.)
DUPUIS - troisième (St-Catherine)
RAYMOND DUPUIS, président A.-J. DUGAL, v.-p. et gér. gén.

Nouvelle école pour les vétérans Ouverture de la session

Elle s'ouvrira à St-Paul l'Ermitte, le 7 février prochain — Administration d'hôtels et restaurants

M. Duplessis l'a fixée au 13 février prochain

A St-Paul l'Ermitte, le 7 février prochain, s'ouvrira un collège d'administration d'hôtels et de restaurants. Cette nouvelle institution, destinée exclusivement aux anciens combattants, hommes et femmes, est une initiative du conseil provincial de la Légion canadienne, et elle est unique au pays. Elle vise à former des gérants d'hôtels et de restaurants, des maîtres d'hôtels et, d'une façon générale, des chefs de service dans les hôtels et les restaurants.

Le premier terme, c'est-à-dire la série de cours qui commencera le 7 février, portera sur les données générales en matière d'administration d'hôtels et de restaurants. Ce cours préliminaire durera quatre mois, et il sera suivi de cours de spécialisation de durées diverses.

La Légion canadienne a reçu l'assurance que tous ceux qui recevront un certificat de compétence à l'issue du premier terme trouveront un emploi conforme à leurs aptitudes dans les hôtels ou les restaurants de la province de Québec.

Les anciens combattants, hommes et femmes, qui désirent s'inscrire pour le terme qui commencera le 7 février sont priés de le faire avant le 20 janvier. Ils n'ont qu'à s'adresser à leur représentant local du ministère fédéral des anciens combattants.

Pour ce premier terme, on a besoin de 200 élèves, bien qu'il y ait place pour 400. Ceux-ci pourront vivre à St-Paul l'Ermitte même, dans un hôtel extrêmement moderne, moyennant \$8 par semaine. Cependant, ceux qui préfèrent habiter Montréal pourront le faire, vu que St-Paul l'Ermitte n'est qu'à une quarantaine de minutes de la ville.

Les anciens combattants qui désirent suivre ces cours d'administration d'hôtels et de restaurants mais qui seront empêchés de s'inscrire pour le premier terme sont priés de le faire pour le terme suivant et, en attendant de se prévaloir de leur droit aux bénéfices d'assurance-chômage.

Avez-vous besoin de bons livres? Adressez-vous au Service de Librairie du "Devoir" 430 est, rue Notre Dame, Montréal.

Les oeuvres de Jules Verne
20,000 lieues sous les mers (1ère partie)
20,000 lieues sous les mers (2e partie)
Michel Strogoff (1ère partie)
Michel Strogoff (2e partie)
Les enfants du capitaine Grant (1ère partie)
Les enfants du capitaine Grant (2e partie)
L'Ile mystérieuse (1ère partie)
L'Ile mystérieuse (2e partie)
L'Ile mystérieuse (3e partie)
Cinq semaines en ballon (1 volume)
Le tour du monde en 80 jours (1 volume)
De la terre à la lune. (1 volume)
Autour de la lune. (1 volume)
Les cinq cents millions de la Béguine. 1 vol.
Le Docteur Ox. 1 volume.
Le testament d'un excentrique. (1ère partie)
Le testament d'un excentrique. (2e partie)
Le Cheveu volumineux, de format in-12, luxueusement édité, comprend environ 250 pages. Illustré de très nombreux dessins. Avec couverture artistique en huit couleurs. \$1.00
SERVICE DE LIBRAIRIE DU "DEVOIR"

Chez les Chevaliers de Saint-Henri
Ce soir aura lieu, au conseil Saint-Henri des Chevaliers de Colomb, une représentation cinématographique du comité du film. On présentera plusieurs pellicules récréatives et éducatives. L'Office national du film accorde son concours à ces représentations en prêtant quelques films documentaires. M. Marcel Baulu, réalisateur du programme radiophonique "Moi j'ai dit ça", sera présent pour enregistrer un programme sur disque durant la représentation. Tous les chevaliers sont invités. L'entrée est libre.

Apôtres ou pharisiens
La mission du médecin
par le Dr Adrian BOURCART
Dans ce livre l'auteur aborde les problèmes qui se rattachent à la vie du médecin, à l'exercice de sa profession: vie personnelle du praticien et ses relations avec la clientèle; les honoraires; le charlatanisme diplomaté, etc.
Volume de 245 pages.
Au comptoir \$1.50, par la poste \$1.60.
SERVICE DE LIBRAIRIE DU "DEVOIR"